

Mémoire d'étude / janvier 2009

**Quand la bibliothèque se livre.  
Bibliothèques et édition :  
fausses amies  
ou vraies partenaires ?**

**Marie-Hélène Petitfour**

Sous la direction d'Élisabeth Noël

Conservateur – École nationale supérieure des sciences  
de l'information et des bibliothèques



## **Remerciements**

*Je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance à ma directrice de mémoire, Madame Élisabeth Noël, dont la disponibilité et les conseils m'ont accompagnée et soutenue tout au long de ce travail.*

*Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Thierry Ermakoff, responsable du Diplôme de conservateur de bibliothèque, ainsi qu'aux personnes rencontrées et contactées dans les différents établissements :*

*Mesdames Anne Chanteux (CNAM), Brigitte Chartreux (ARALD), Pierrette Crouzet Daurat (BNF), Nadine Dumont (BNF), Carine El Bekri Dinoird (SCD de Reims), Delphine Hautois (ARALD), Delphine Henry (Interbibly), Anne-Marike Linnebank (BNF), Stéphanie Meissonnier (FILL), Marie-Brigitte Metteau (Paris Bibliothèques), Camille Mofidi (SNE), Frédérique Péguirron (SCD de Nancy II), Cécile Portier (BNF), Marie-Luce Rauzy (SCD de Nice – Sophia-Antipolis), Arielle Rousselle (BPI).*

*Messsieurs Jocelyn Bouraly (BNF), Gérard Corneloup (bibliothèque municipale de Lyon), Olivier Crouzet (SCD de Lyon III), Gildas Illien (BNF), Louis Klee (SCD de Nice – Sophia-Antipolis), Jacques Vidal-Naquet (La Joie par les livres).*

## **Résumé :**

*Acteurs de la chaîne du livre placés à l'une et l'autre de ses extrémités, éditions et bibliothèques ont entretenu des rapports faits à la fois d'estime et d'affrontements, comme au cours des échanges sur le droit de prêt ou de la législation sur l'édition publique. L'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui font que chacun de nous peut maintenant devenir son propre bibliothécaire ou son propre éditeur, tout comme l'émergence des nouveaux acteurs que sont les moteurs de recherche ont changé la donne en rapprochant les deux parties autour de partenariats.*

## *Descripteurs :*

*Bibliothèques et édition*

*Bibliothèques - - Publications*

*Bibliothèques virtuelles*

*Édition électronique*

*Édition savante*

*Information scientifique*

## **Droits d'auteurs**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

disponible en ligne <<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

**Abstract :**

*Both actors in the book chain, libraries and publishers have been successively showing respect or clashing, for instance when the matter on the public lending right was debated, or when the legislation on public publishing was questioned. The appearance of the new technologies of information and communication, which made it possible for anyone to be one's own librarian or publisher, as well as the emergence of new protagonists, the web search engines, have put a new light on everything, compelling the two parties to come together and go into partnerships.*

*Keywords :*

*Libraries and publishing*

*Library publications*

*Digital Libraries*

*Electronic publishing*

*Scholarly publishing*

*Communication in science*



# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<b>I – BIBLIOTHÈQUES ET ÉDITRICES .....</b>	<b>15</b>
1. LE SECTEUR CONCURRENTIEL.....	15
1.1. <i>Le rapport Groshens</i> .....	15
1.1.1. Le contexte.....	15
1.1.2. Circulaires d'application .....	16
1.1.2.1. Circulaire du 20 mars 1998 .....	16
1.1.2.2. Circulaire du 9 décembre 1999.....	16
1.1.3. Exceptions.....	17
1.2. <i>Les établissements concernés</i> .....	17
1.2.1. Bibliothèque nationale de France.....	17
1.2.2. Bibliothèque publique d'information .....	18
1.2.3. Bibliothèques universitaires.....	19
2. ÉTABLISSEMENTS HORS DU CADRE DE L'ÉDITION PUBLIQUE.....	20
2.1. <i>Des bibliothèques spécialisées</i> .....	20
2.1.1. Bibliothèque de documentation internationale contemporaine .....	20
2.1.2. La Joie par les livres.....	21
2.2. <i>Bibliothèques de lecture publique</i> .....	21
2.3. <i>Le secteur associatif</i> .....	22
2.3.1. Paris Bibliothèques.....	22
2.3.2. Associations des amis de la bibliothèque .....	22
2.3.3. Associations nationales et régionales .....	23
2.3.3.1. Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) .....	23
2.3.3.2. Associations régionales.....	23
3. LES BIBLIOTHÈQUES ET LES ACTEURS DE LA CHAÎNE ÉDITORIALE.....	24
3.1. <i>Les auteurs</i> .....	24
3.1.1. Qui sont-ils ? .....	24
3.1.2. Informations professionnelles .....	25
3.1.3. Accompagnement à la création .....	25
3.2. <i>Les éditeurs</i> .....	26
3.2.1. Coéditions .....	26
3.2.2. Délégation à un éditeur extérieur .....	27
3.3. <i>Diffusion, distribution et vente</i> .....	27
3.3.1. Dons et échanges .....	27
3.3.2. Diffusion / distribution .....	28
3.3.3. Librairie .....	29
<b>II – QUELLES PUBLICATIONS ? .....</b>	<b>31</b>
1. OUTILS DE SIGNALEMENT.....	31
1.1. <i>Catalogues</i> .....	31
1.2. <i>Outils d'identification, normes et fichiers d'autorités</i> .....	32
1.3. <i>Bibliographies thématiques</i> .....	32
2. MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE.....	32
2.1. <i>Publications autour de l'exposition</i> .....	33
2.1.1. Catalogues papier .....	33

2.1.2. Expositions virtuelles .....	34
2.1.3. Petit journal de l'exposition.....	34
2.2. <i>Autres formes de valorisation</i> .....	35
2.2.1. Trésors des bibliothèques .....	35
2.2.2. Collections numérisées .....	35
2.2.3. Bibliothèques numériques .....	36
2.3. <i>Information et communication</i> .....	37
2.3.1. Revues des bibliothèques.....	37
2.3.2. Bulletins d'information .....	37
2.3.3. Blogs et wikis.....	38
3. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES.....	39
3.1. <i>Littérature savante</i> .....	39
3.1.1. Catalogues de collections .....	39
3.1.2. Colloques et journées d'étude.....	40
3.1.3. Ouvrages .....	41
3.2. <i>Communication scientifique</i> .....	41
3.2.1. Revues scientifiques .....	41
3.2.2. Littérature grise .....	42
3.2.2.1. Thèses et mémoires.....	42
3.2.2.2. Ressources pédagogiques.....	43

### **III – LA MAÎTRISE DE L'ÉDITORIAL..... 45**

1. ACTEURS ÉDITORIAUX .....	45
1.1. <i>Le secteur marchand</i> .....	45
1.1.1. Les grands éditeurs de revues .....	45
1.1.2. L'édition universitaire et/ou scientifique .....	46
1.1.3. Un long virage vers l'électronique.....	47
1.2. <i>Le secteur public</i> .....	48
1.2.1. Presses universitaires .....	48
1.2.2. Presses des organismes de recherche .....	49
1.2.3. Archives ouvertes.....	50
1.3. <i>De nouveaux acteurs</i> .....	51
1.3.1. Agrégateurs .....	51
1.3.2. Moteurs de recherche .....	52
1.3.2.1. Google et l'édition .....	52
1.3.2.2. Concurrence bibliothéconomique.....	52
2. L'OFFRE DES BIBLIOTHÈQUES.....	53
2.1. <i>Renversement de la chaîne du livre</i> .....	53
2.1.1. Vers la désintermédiation .....	53
2.1.2. La bibliothèque actrice de la communication scientifique de l'université.....	54
2.1.3. Les réactions du Syndicat national de l'édition.....	55
2.2. <i>Repositionnements du bibliothécaire</i> .....	55
2.2.1. Acquérir .....	56
2.2.2. Communiquer.....	56
2.2.3. Conserver .....	57
2.3. <i>Tous lecteurs... tous auteurs</i> .....	58
3. VERS DE NOUVEAUX PARTENARIATS.....	58
3.1. <i>Partenariats entre acteurs publics</i> .....	59
3.2. <i>Partenariats public-privé</i> .....	59



<b>CONCLUSION.....</b>	<b>61</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>63</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>83</b>



# INTRODUCTION

---

« Le livre est un écrit (qu'il soit composé à la plume ou au moyen de caractères, en beaucoup ou en peu de pages, voilà qui est indifférent ici) qui présente un discours que quelqu'un tient au public au moyen de signes linguistiquement visibles. Celui qui parle au public en son nom propre s'appelle l'écrivain (autor). Celui qui tient un discours public dans un écrit au nom d'un autre (l'auteur) est l'éditeur. Celui-ci, s'il le fait avec la permission de celui-là, est l'éditeur légitime ; s'il s'en passe, l'éditeur illégitime, autrement dit le contrefacteur. La somme de toutes les copies de l'écrit original (exemplaires) est l'édition<sup>1</sup>. »

Emmanuel Kant. *Qu'est-ce qu'un livre ?*.

Cette définition du livre donnée par Emmanuel Kant prend en compte le rôle des différents acteurs dans le contexte de la propriété intellectuelle, définie en France depuis la loi du 19 juillet 1793, qui « donne aux auteurs d'écrits en tous genres, aux compositeurs, peintres et dessinateurs “le droit de jouir leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages dans tout le territoire de la République et d'en céder la propriété en tout et partie”<sup>2</sup> ». Cet état de fait est quelque peu bousculé aujourd'hui par l'intervention des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ont vu apparaître sur la scène mondiale le développement du réseau et de nouveaux acteurs, les moteurs de recherche, et qui, par ailleurs, permettent maintenant à chacun d'être son propre éditeur ou d'intervenir comme auteur sur des textes en ligne modifiables à l'infini. Des sites comme *Lulu.com*<sup>3</sup> proposent l'édition, la diffusion et la promotion des ouvrages, et les pratiques collaboratives liées au wiki ont vu la naissance d'encyclopédies en ligne, comme *Wikipédia*<sup>4</sup> par exemple.

Toute l'économie du livre est basée sur la matérialité d'un objet, le *codex*, né au début de notre ère, et qui a apporté une véritable révolution dans la forme et dans la pensée. Laissons le poète Martial s'émerveiller : « *L'Iliade et toutes les aventures / d'Ulysse, ennemi du royaume de Priam ! / Tout cela enfermé dans un morceau de peau / Plié en plusieurs petits feuillets !*<sup>5</sup> ».

Ayant peu à peu détrôné le rouleau que l'on lisait devant soi à voix haute, il a pu autoriser le repli sur soi par la lecture silencieuse mais aussi permettre la propagation des idées, relevée par les historiens pour la naissance du christianisme, mais qui s'est poursuivie jusqu'à nous à travers d'autres doctrines.

Comme le remarque Michel Melot : « *Le pli est la forme élémentaire du livre [...] Le livre est né du pli. [...] La pensée occidentale aime la dialectique induite par le pli qui scande son discours. [...] Lorsque le livre s'achève, l'affaire doit être “pliée”. [...] “Entre ses deux couvertures” tout doit être dit de ce que son titre annonce*<sup>6</sup>. »

« Brique élémentaire<sup>7</sup> » de la pensée occidentale, le livre a contribué à forger un raisonnement, bien mis à mal par l'arrivée d'Internet qui ouvre aujourd'hui des espaces manquant cruellement de repères.

---

<sup>1</sup> KANT, Emmanuel. *Qu'est-ce qu'un livre ?*. Paris : Presses universitaires de France, 1995, p. 133.

<sup>2</sup> Article 1 de la loi du 19 juillet 1793. Dans GAME, Valérie. Approche du droit de la propriété littéraire et artistique, p. 2. Document interne BNF.

<sup>3</sup> <<http://www.lulu.com/fr>> (consulté le 3 décembre 2008).

<sup>4</sup> <<http://www.wikipedia.org>> (consulté le 3 décembre 2008).

<sup>5</sup> MARTIAL, *Épigrammes*, xvi, 184. Cité par MANGUEL, Alberto. *Une histoire de la lecture*. S. l. : Actes Sud, 1998, p. 158.

<sup>6</sup> MELOT, Michel. *Livre*. Paris : L'Œil neuf Éditions, 2006, p. 43 et 47.

<sup>7</sup> MELOT, Michel. *Op. cit.*, *passim*.

Le circuit du livre, qui va de l'auteur au lecteur, est délimité par ce que l'on nomme la « chaîne du livre », dans laquelle chacun assume son rôle. Celui de l'éditeur, en amont, est de « *découvrir les auteurs, de définir les concepts éditoriaux, d'assurer la fabrication des ouvrages, d'assumer la diffusion et la distribution, ainsi que de promouvoir son fonds, tout en ayant une obligation de résultat*<sup>8</sup> ». Quant au bibliothécaire, il « *remplit une fonction de conservation et de mise à disposition du patrimoine documentaire à destination de publics spécifiques. Constitue, enrichit et maintient des collections de documents et de contenus et les organise intellectuellement et matériellement. Facilite l'accès à l'ensemble des contenus en accueillant les usagers et en créant les systèmes d'information adaptés*<sup>9</sup> », ce qui fait de lui un chaînon important de la diffusion du savoir à l'intention des différents publics.

Placées à un échelon différent de la chaîne du livre, comment ces deux professions se sont-elles rencontrées et confrontées autour de la fonction éditoriale ? Plusieurs raisons à cela, d'ordre culturel mais aussi technologique, qui ont révolutionné le rapport à l'acte d'éditer.

L'évolution des politiques culturelles et la redécouverte du patrimoine écrit ont amené les bibliothèques à devenir des lieux de sociabilité et d'échange, à travers les expositions et les débats qui y sont conduits. Ces manifestations laissent des traces écrites, sous la forme de catalogues d'exposition et d'actes de colloques, souvent édités par les établissements qui, en quelque sorte, se substituent à l'éditeur, c'est ce que nous verrons dans la première partie de cette étude.

Cette activité éditoriale a été très rapidement réglementée par le législateur avec deux circulaires, datant de 1998 et 1999, qui concernent l'édition publique française et lui imposent des règles de non-concurrence. Nous nous efforcerons de dresser une typologie des ouvrages concernés en deuxième partie. Nous n'oublierons pas que les bibliothèques, devenues hybrides, offrent également des contenus en ligne à travers les bibliothèques numériques et la diffusion de la communication scientifique à l'université. L'irruption des moteurs de recherche sur la scène documentaire et éditoriale a amené les professionnels du livre que sont les éditeurs et les bibliothécaires à réagir devant ce phénomène qui entre en concurrence avec leurs pratiques respectives. Ils se doivent par ailleurs de rester présents sur le réseau, s'ils tiennent à conserver leur légitimité et l'expertise de l'écrit qu'ils ont développée à travers la mise en ordre opérée par la typographie et la recherche de cohérence des textes pour les uns, et l'indexation et les classifications pour les autres.

Tout d'abord basés sur la sélection et l'indexation d'information selon des critères n'obéissant plus aux normes patiemment définies depuis des siècles par des générations de bibliothécaires, les moteurs de recherche se sont ensuite intéressés au patrimoine culturel détenu par les bibliothèques. L'étincelle a été, en décembre 2004, l'annonce faite par Google d'« *organiser l'information du monde*<sup>10</sup> » par la numérisation sur dix ans de 15 millions d'ouvrages (soit environ 4,5 milliards de pages) appartenant à des fonds de bibliothèques américaines et européennes et comprenant des ouvrages sous droits pour lesquels aucune autorisation n'avait été sollicitée. Jean-Noël Jeanneney, alors président de la Bibliothèque nationale de France, avait réagi fortement à ce projet

---

<sup>8</sup> ROUET, François. *Le livre : mutations d'une industrie culturelle*. Édition 2007. Paris La Documentation française, 2007, p 166. François Rouet fait d'ailleurs remarquer que les deux dernières fonctions de réédition et de contrainte financière de rentabilité n'apparaissent pas dans les éditions précédentes de son ouvrage.

<sup>9</sup> Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS). « Référentiel des métiers et fonctions » [en ligne] <[http://www.adbs.fr/le-referentiel-des-metiers-et-fonctions-27590.htm?RH=MET\\_REFMETIER](http://www.adbs.fr/le-referentiel-des-metiers-et-fonctions-27590.htm?RH=MET_REFMETIER)> (consulté le 23 décembre 2008).

<sup>10</sup> Cité par Jean-Noël JEANNENEY. *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut* (2<sup>e</sup> édition augmentée et mise à jour). Paris : Mille et une nuits, 2006, p. 47

en annonçant la création d'une bibliothèque numérique européenne<sup>11</sup> afin de contrer le désir d'une entreprise privée, et donc soumise aux lois du marché et de la publicité, d'imposer une certaine idée de la culture au monde entier. Ce que résume Michel Rocard : « *Nous ne devons pas laisser à Google le monopole de la numérisation de notre mémoire et de notre histoire*<sup>12</sup>. »

*Google Recherche de livres*, basé aux États-Unis, où prévaut le copyright, applique l'*opt-out*, ce qui signifie que c'est à l'ayant droit de solliciter *a posteriori* le retrait de l'œuvre de la base et non à l'éditeur de s'assurer que l'œuvre est libre ou non de droits. Le moteur de recherche entend bien appliquer cette règle au monde entier. Au monde entier, non, un seul pays résiste, la France, qui a assigné *Google* en justice<sup>13</sup>. Nous verrons en troisième partie comment cette riposte s'exerce à travers la partenariat entre le Syndicat national de l'édition et la Bibliothèque nationale de France par l'entremise de *Gallica 2*.

Parallèlement à cela se développe le mouvement des archives ouvertes, dans lequel les chercheurs déposent directement leurs travaux déjà indexés sur des plateformes dédiées, court-circuitant ainsi les étapes éditoriale et documentaire.

Pendant ce temps, les bibliothèques numérisent des collections libres de droit qu'elles estiment participer du bien public, et qu'elles proposent en libre accès, comme le reste de leurs collections, selon les missions qui leur ont été dévolues.

Par cette offre de contenus numériques, les bibliothèques ont été propulsées au rang de « bibliothèques éditrices » selon les dires des professionnels. Car entre-temps le document s'est transformé : « *Le document numérique est plus qu'un document d'édition, c'est aussi un objet documentaire, c'est-à-dire un morceau d'information auquel on va pouvoir accéder et à l'intérieur duquel on va pouvoir naviguer, grâce à ses métadonnées internes et à sa structure*<sup>14</sup>. »

Déjà sensibilisés au monde numérique par l'informatisation de leurs systèmes de gestion d'information et leur pratique des métadonnées, les bibliothécaires se sont trouvés impliqués dans le processus éditorial électronique, en amont de la chaîne, ce qui leur confère un rôle pivot « *auprès des auteurs (en particulier en milieu universitaire) pour les aider à produire des documents intelligents* » et « *auprès des éditeurs pour que ceux-ci comprennent que la fonction documentaire du document est fondamentale même quand il s'agit de fiction* »<sup>15</sup>.

La problématique est désormais plus que jamais celle de l'accès et de la propriété intellectuelle : « *...la question centrale : qui possède les données ? [...] car le contrôle des données amène dans un premier temps la domination du marché, puis le profit*<sup>16</sup> ». La notion de mise en valeur inhérente à la fonction éditoriale est ainsi détournée vers le savoir lui-même, au détriment du bien matériel que représente le livre, qui avait fondé l'économie éditoriale jusqu'à présent.

Aucune activité éditoriale n'est mentionnée explicitement parmi les missions des bibliothèques dans les textes fondateurs. Le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique* incite les établissements à « *développer le sens du patrimoine culturel, le goût*

<sup>11</sup> Ce projet a été dernièrement concrétisé par le lancement, lors du Salon du livre 2008 de la maquette d'*Europeana*, la future bibliothèque numérique européenne (BNUE). Accessible pour l'instant sur : <<http://www.europeana.eu>>.

<sup>12</sup> Rapport Rocard sur *Les Enjeux du numérique*, p. 21 [en ligne] <[www.box.net/shared/static/3ilivuloio.PDF](http://www.box.net/shared/static/3ilivuloio.PDF)> (consulté le 23 octobre 2008).

<sup>13</sup> La plainte de l'Allemagne est restée lettre morte.

<sup>14</sup> LUPOVICI, Christian. L'évolution du rôle des bibliothécaires et documentalistes dans le cadre de la bibliothèque numérique. In PAPY, Fabrice (dir.). *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*. Paris : Hermès Science Publications – Lavoisier, 2007, p. 303.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 303.

<sup>16</sup> O'REILLY, Tim. « What is Web 2.0 ? » [en ligne] <<http://www.oreillynet.com/pub/a/oreilly/tim/news/2005/09/30/what-is-web-20.html>> (consulté le 28 octobre 2008).

*des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ; [et à] assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle et des arts du spectacle<sup>17</sup> ». La Charte des bibliothèques, adoptée le 7 novembre 1991<sup>18</sup>, ne fait aucune allusion à une activité quelconque de publication, mais le *Rapport sur le rôle des bibliothèques dans la société moderne* de Mirja Ryynänen souligne le rôle primordial des établissements dans la société de l'information, ainsi que l'importance de la valorisation de leurs fonds sous forme numérique : « *Il incombe aux bibliothèques d'établir la jonction entre les moyens d'information traditionnels et les nouveaux moyens d'information de manière que, plutôt que de s'exclure, ils se complètent. [...] Dans la société de l'information, la bibliothèque occupera une position beaucoup plus centrale que dans la société industrielle. Cela se réalisera notamment sous la forme de bibliothèques virtuelles. [...] Investir dans les bibliothèques, c'est investir dans la démocratie en favorisant l'égalité* »<sup>19</sup>.*

En revanche, les différentes éditions du *Métier de bibliothécaire* évoquent cette activité : « *L'information, les publications et la participation à des manifestations globales se développent également. Beaucoup sont maintenant persuadés que mieux vaut une bibliothèque vivante, donc animée, qu'une bibliothèque proposant, de façon désordonnée, des activités multiples qui manquent leur but<sup>20</sup> ». Par ailleurs, le Conseil supérieur des bibliothèques invite les bibliothécaires à se tourner vers les nouvelles formes de médiation : « *Dans une société de l'information qui tend à éliminer les intermédiaires et à privilégier les démarches individuelles, il est nécessaire d'explorer le vaste champ des tâches de médiation<sup>21</sup>. »**

Il n'existe pas de véritable bibliographie sur le sujet. Des participations dans des publications plus générales ont servi de point de départ à notre étude, comme celle de Philippe Hoch, sur « Les bibliothèques éditrices », dans l'ouvrage publié sous la direction d'Emmanuèle Payen, *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*. Nous nous sommes appuyée ensuite sur des ouvrages concernant le patrimoine et l'action culturelle en bibliothèque, comme ceux publiés au Cercle de la Librairie, sous la direction de Jean-Paul Oddos puis de Raphaële Mouren pour le patrimoine, et de Vivianne Cabannes et Martine Poulain, puis Emmanuèle Payen pour l'action culturelle<sup>22</sup>. Citons également les travaux d'Emmanuel Aziza sur l'économie des bibliothèques<sup>23</sup>. Enfin, concernant la communication scientifique, nous avons trouvé nombre d'informations en ligne sur les plateformes d'archives ouvertes ainsi que sur les sites d'associations professionnelles de bibliothécaires.

Pour terminer notre exploration, nous avons interrogé les sites web des bibliothèques, puis contacté les bibliothécaires concernés dans les établissements.

---

<sup>17</sup> Unesco [en ligne] <[http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman\\_fr.html](http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html)> (consulté le 20 novembre 2008).

<sup>18</sup> Conseil supérieur des bibliothèques [en ligne] <<http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html>> (consulté le 20 novembre 2008).

<sup>19</sup> Commission européenne : Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation et des médias, 15 juin 1998 [en ligne] <<http://www.adbdp.asso.fr/outils/droit/ryynanen.htm>> (consulté le 30 novembre 2008).

<sup>20</sup> FROISSARD, Françoise (dir.). *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Electre / Éditions du Cercle de la Librairie, 1991, p. 332.

<sup>21</sup> Conseil supérieur des bibliothèques. Rapport du président pour l'année 1998 [en ligne] <<http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/csb/rapport98/csb-rapp98-accueil.html>> (consulté le 27 septembre 2008).

<sup>22</sup> Voir la bibliographie en fin d'étude.

<sup>23</sup> *Ibid.*

# I – BIBLIOTHÈQUES ET ÉDITRICES

---

En France, le statut de l'édition publique est régi par deux circulaires parues au *Journal officiel*, en 1998 et 1999, qui délimitent le périmètre d'action des établissements à des ouvrages en lien avec leurs propres collections. À l'époque, cela concernait deux grandes bibliothèques : la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque publique d'information. Les autres établissements ne se réfèrent alors à aucun texte de loi, jusqu'à l'arrivée récente sur la scène éditoriale des services communs de la documentation (SCD) des universités.

## 1. Le secteur concurrentiel

### 1.1. Le rapport Groshens

#### 1.1.1. Le contexte

À la fin des années 1990, la prise en compte d'une certaine désorganisation parmi les éditeurs du secteur public avait alarmé le Syndicat national de l'édition (SNE) qui voyait dans cette activité une atteinte aux règles de la libre concurrence. En effet, les différents établissements publics n'étant pas soumis à aucune contrainte commerciale pratiquaient une politique de prix ne prenant pas en compte tous les frais de structure et autres charges dans leurs prix de revient. Le SNE avait alors publié en 1998 un rapport intitulé « Place et rôle de l'édition publique dans l'édition française »<sup>24</sup> qui visait plus particulièrement les éditeurs d'art publics — qui représentaient alors 25 % du marché de l'édition d'art dans son ensemble. Les activités éditoriales de ce secteur étaient rattachées à des établissements ayant un lien avec les musées (Réunion des musées nationaux, Éditions du Centre Georges-Pompidou, Paris Musées) ou avec les bibliothèques (Éditions de la Bibliothèque nationale de France) qui utilisaient à titre gratuit les reproductions des œuvres issues de leurs propres collections : « *Tantôt ils utilisent directement les fonds documentaires dont ils ont la charge, hors des contraintes de droit commun, réglementaires ou financières qui s'imposent aux éditeurs privés ; tantôt ils dépassent le champ de leur spécialité et interviennent dans des domaines éditoriaux totalement étrangers à leur mission*<sup>25</sup> ».

Le Premier ministre de l'époque avait alors confié à Jean-Claude Groshens, conseiller d'État, la mission d'étudier les relations entre le secteur public et le secteur privé dans l'industrie éditoriale<sup>26</sup>. Après avoir constaté que la multiplication des publications au sein des administrations s'était mise en place en réponse aux incitations de l'État « à mieux informer les citoyens sur les actions menées », il avait fini par définir trois types d'éditeurs publics :

---

<sup>24</sup> L'édition publique pesait alors 6 % de la production totale de livres.

<sup>25</sup> SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION. *L'édition 1994-1995 : compte-rendu annuel*. Paris : Syndicat national de l'édition, 1995, p. 10.

<sup>26</sup> GROSHENS, Jean-Claude. *Sur les relations entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine de l'industrie éditoriale : rapport au Premier ministre* ; lettre de mission, 16 avril 1996.

## Quelles publications ?

- les « institutionnels » chez qui l'activité éditrice occupe un fondement législatif ou réglementaire (La Documentation française, la Réunion des musées nationaux...) ;
- « l'édition accessoire à une mission de service public », telle qu'elle se pratique dans les musées, les universités et dans les bibliothèques ;
- « l'édition occasionnelle », catégorie très hétérogène qui se distingue par son manque de professionnalisme et de connaissance des circuits traditionnels, et dont la faible production est très souvent remise en cause du fait de son manque de rentabilité.

### 1.1.2. Circulaires d'application

#### 1.1.2.1. Circulaire du 20 mars 1998

En application, la circulaire du Premier ministre Lionel Jospin du 20 mars 1998 a reconnu qu'il était justifié que les éditeurs relevant de l'État reçoivent des financements pour la publication d'ouvrages qui, « *en raison de la spécialisation du sujet abordé ou de l'étroitesse du marché potentiel, ne pourraient être offerts au public à un prix abordable sans un financement public*<sup>27</sup> ». Et a insisté sur le fait que leur activité éditoriale devait rester « *directement liée aux missions de service public* » et s'exercer « *dans des conditions telles qu'elle ne fausse pas la concurrence sur certains segments du marché du livre* » (alinéa 5.1).

En ce qui concerne les fonds iconographiques détenus, les établissements ne peuvent désormais en interdire l'accès aux éditeurs privés et doivent intégrer leurs frais de cession au prix de revient des livres qu'ils éditent eux-mêmes ; de même, les aides de l'État « *ne doivent pas être détournées de leur objet* » et être utilisées pour améliorer leur compétitivité sur les marchés concurrentiels » (alinéa 5.2).

Enfin, il a été préconisé une politique de coéditions avec le secteur privé pour les ouvrages à fort tirage, beaux livres et catalogues d'expositions.

#### 1.1.2.2. Circulaire du 9 décembre 1999

Une seconde circulaire<sup>28</sup>, également issue des conclusions du rapport Groshens, a contribué à la mise en place d'un médiateur du livre<sup>29</sup> chargé de rendre un rapport annuel sur l'édition publique<sup>30</sup> pour veiller à la libre concurrence du marché entre les éditeurs privés et publics. Pour ce faire, un cadre méthodologique a été défini pour encourager les éditeurs publics à appliquer une comptabilité analytique permettant de suivre l'évolution des coûts et des politiques de prix. Une « fiche produit » a été conçue, applicable à chaque titre, qui permet de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation par intégration de la totalité des coûts dans le prix de revient d'un ouvrage. Un modèle de compte d'exploitation prévisionnel sur trois ans a été défini aux fins de prévisions de vente des ouvrages et des collections (alinéa 2).

Cette circulaire rappelle également (alinéa 1) : « *que les administrations et établissements dont ce n'est pas la vocation ne doivent pas entreprendre des activités éditoriales. Lorsqu'ils souhaitent publier et diffuser des ouvrages, il leur faut soit faire appel aux organismes publics qui sont investis statutairement d'une mission éditoriale, soit recourir à des éditeurs privés, notamment dans le cadre de coéditions, en veillant au respect des règles relatives aux marchés publics et aux délégations de service.* »

<sup>27</sup> JOSPIN, Lionel. Circulaire du 20 mars 1998 relative à l'activité éditoriale des administrations et des établissements publics de l'État, alinéa 1 [en ligne] <<http://admi.net/jo/19980322/PRMX9800699C.html>> (consulté le 18 octobre 2008).

<sup>28</sup> JOSPIN, Lionel. Circulaire du 9 décembre 1999 relative à l'institution d'un médiateur de l'édition publique [en ligne] <<http://admi.net/jo/1999/18983.html>> (consulté le 19 octobre 2008).

<sup>29</sup> Fonction occupée depuis son origine par M<sup>me</sup> Levy-Rosenwald.

<sup>30</sup> LEVY-ROSENWALD, Marianne. *Rapport du médiateur de l'édition publique pour l'année 2006*. Décembre 2007 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000006/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).



Depuis 2002, un rapport est annuellement remis au Premier ministre. En 2006, date des dernières données, le poids de l'édition publique était de 8 % en nombre de titres produits, et de 2 % en chiffre d'affaires et en nombre d'exemplaires produits et vendus, soit une part minoritaire de l'édition française.

### 1.1.3. Exceptions

Cette médiation ne concerne que les monographies et n'a aucune compétence sur les revues, qui jouent pourtant un rôle essentiel dans la communication scientifique actuelle. Par ailleurs, un certain flou subsiste concernant l'activité éditoriale des bibliothèques des collectivités territoriales qui ne relèvent pas de l'État central, mais qui ont pourtant à leur actif une grande variété de publications.

Les bibliothèques sont peu concernées par la publication de revues, activité qui demande beaucoup d'investissement sur le long terme, ce que les bibliothécaires n'ont pas toujours la possibilité d'intégrer dans leur emploi du temps. Ce domaine présente un échantillon très divers, allant de la revue prestigieuse, telle *La Revue de la Bibliothèque de France*, à des fascicules plus modestes.

Il n'est aucunement fait mention des documents électroniques dans ces conclusions. Ce domaine en pleine évolution montre des contours flous qui, pour l'instant, sont très favorables aux bibliothèques. Ayant entamé leur informatisation depuis un certain temps et familières des techniques de classement et d'indexation, elles apparaissent plus à l'aise dans la production, l'identification et l'accès aux documents électroniques que les éditeurs, restés sur leur quant-à-soi vis-à-vis de ces nouveaux médias qui exigent, il est vrai, d'importants investissements avant de devenir rentables.

Le dernier *Rapport du médiateur de l'édition publique* y fait cependant une courte allusion car, pour la première fois, certains éditeurs publics ont commencé à communiquer leurs chiffres de diffusion sur Internet. Tout en remarquant que « *le produit des téléchargements payants est relativement insignifiant pour l'ensemble des éditeurs publics*<sup>31</sup> ».

Quant aux bibliothèques, soutenues par des politiques publiques européennes et nationales très favorables à la conservation de la mémoire collective<sup>32</sup>, elles continuent la numérisation de leurs fonds afin de s'assurer la meilleure visibilité sur la scène culturelle internationale. Cette politique vient d'ailleurs d'atteindre une vitesse supérieure avec la mise en ligne d'*Europeana*<sup>33</sup>.

## 1.2. Les établissements concernés

### 1.2.1. Bibliothèque nationale de France

La majeure partie de l'activité éditoriale de la Bibliothèque nationale de France a longtemps été constituée par la publication du *Catalogue général des imprimés*, dont la forme papier prit fin en 1981. Établissement public à caractère administratif (EPA)<sup>34</sup>, la

<sup>31</sup> LEVY-ROSENWALD, Marianne. *Op. cit.*, p. 29.

<sup>32</sup> La mémoire collective comprend : « les documents imprimés (livres, revues, journaux), les photographies, les pièces de musée, les documents d'archive, le matériel audiovisuel ». REDING, Viviane. « Recommandation de la Commission du 24 août 2006 sur la numérisation et l'accessibilité en ligne du matériel culturel et la conservation numérique », *Journal officiel des communautés européennes*, alinéa 1 [en ligne] <[http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/digital\\_libraries/doc/recommendation/recommendation\\_august06/fr.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/doc/recommendation/recommendation_august06/fr.pdf)> (consulté le 28 novembre 2008).

<sup>33</sup> <<http://dev.europeana.eu/>> (page d'accueil consultée le 28 novembre 2008).

<sup>34</sup> Créée par décret n° 94-3, dont le titre premier rappelle ses missions : parmi celles-ci sa participation à l'activité scientifique nationale et internationale, la possibilité d'accès à ses collections au plus grand nombre et la valorisation de ses collections par toutes « opérations culturelles et commerciales liées à l'exécution de ses missions ». Décret reproduit dans POIRRIER, Philippe.

## Quelles publications ?

Bibliothèque nationale de France figure sur la liste des éditeurs publics dans la catégorie de l'édition d'art<sup>35</sup>. Son activité éditoriale répond, d'une part, à une mission de service public par la production d'ouvrages de référence et d'instruments de recherche et, d'autre part, à un souci de valorisation des collections à destination d'un plus large public par des ouvrages, souvent coédités, qui se rapprochent de la production éditoriale des musées : catalogues d'exposition, livres-catalogues ou beaux livres. La BNF édite également une revue, *La Revue de la Bibliothèque nationale de France*<sup>36</sup>, à raison de quatre ou cinq livraisons annuelles qui traitent chacune d'un thème en relation avec les collections. Éditeur de taille moyenne, son catalogue compte un peu plus de mille titres<sup>37</sup>, à raison d'une vingtaine de publications par an, pour un chiffre d'affaires moyen de 700 000 euros pour les trois dernières années, et elle doit, à ce titre, présenter tous les ans un bilan de son activité éditoriale au médiateur de l'édition publique. Son statut d'EPA qui n'est « *pas le mieux adapté à l'exercice d'activités de production à finalité commerciale*<sup>38</sup> » n'empêche pas la mise en place d'une politique éditoriale confiée à un comité, constitué par les responsables des différentes départements, qui se réunit régulièrement pour fixer les programmes et les objectifs à respecter.

Parallèlement ont été mises en place des éditions en ligne qui « *ont pour vocation de développer l'action culturelle et pédagogique à distance*<sup>39</sup> » et offrent sur le site internet de la BNF des expositions virtuelles et des dossiers pédagogiques en rapport avec les expositions présentées sur place. Le site enregistre un succès certain avec 3,3 millions de visites et 33 millions de pages consultées en 2007<sup>40</sup>.

### 1.2.2. Bibliothèque publique d'information

Les Éditions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou<sup>41</sup> font également partie de la liste des éditeurs publics établie par le médiateur de l'édition publique dans la catégorie des sciences humaines et sociales (SHS)<sup>42</sup>. Cette catégorisation est liée à l'activité de prospective et d'observation des pratiques culturelles poursuivie par la BPI, observatoire national de la lecture publique, chargée de conserver la mémoire de l'actualité : « *La constitution de cette mémoire, notamment par la conservation et la diffusion de son activité culturelle, est un des éléments essentiels de la BPI en tant qu'établissement culturel ; l'accès à cette mémoire permet en effet au public de mettre l'actualité en perspective et de la placer dans un contexte de références passées complémentaires aux autres formes de l'action culturelle en cours à un moment donné ; c'est en particulier l'apport que constituent les éditions de la BPI, dont le travail éditorial valorise et pérennise les productions de la BPI, ainsi que la Bibliothèque numérique, chargée de collecter et d'organiser de manière raisonnée les différentes archives sonores*<sup>43</sup>. »

---

« Sous le signe de la "refondation", 1993-2002 ». In POIRRIER, Philippe. *Les politiques culturelles en France*. Paris : La Documentation française, 2002, p. 494-495.

<sup>35</sup> LEVY-ROSENWALD, Marianne. *Op. cit.*, p. 32.

<sup>36</sup> <<http://editions.bnf.fr/revue/sommaire.htm>> (consulté le 30 octobre 2008).

<sup>37</sup> <<http://editions.bnf.fr/infos/infos.htm>> (consulté le 30 octobre 2008).

<sup>38</sup> BESLON, Christophe, « Une bibliothèque éditrice : l'exemple de la Bibliothèque nationale de France », *BBF*, 2000, n° 2, p. 68 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 21 novembre 2008).

<sup>39</sup> Bibliothèque nationale de France. Rapport d'activité, délégation à la diffusion culturelle 2007. Multimédia. Document interne BNF, p. 1.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>41</sup> <[http://www.bpi.fr/ress.php?id\\_c=33&id\\_canal=33](http://www.bpi.fr/ress.php?id_c=33&id_canal=33)> (consulté le 30 octobre 2008).

<sup>42</sup> LEVY-ROSENWALD, Marianne. *Op. cit.*, p. 32.

<sup>43</sup> Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou. *Charte d'action culturelle*. Juillet 2008, p. 2 [en ligne] <<http://www.bpi.fr/uploadfile/CharteActionCulturelleBpi.pdf>> (consulté le 30 octobre 2008).

Créées en 1987 à l'initiative de Michel Melot, alors directeur de la bibliothèque, les Éditions se sont construites en miroir des interrogations des professionnels au travers de la mise en place de collections éditoriales « Pratique », puis « En débat », en 2004, et enfin « Paroles en réseau », marque déposée à l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI), afin de protéger et de garantir son appartenance à la BPI, et dédiée aux comptes-rendus de journées d'études, de conférences en lien avec la profession ou l'actualité.

Aux cinq collections « papier »<sup>44</sup> et à la collection en ligne s'ajoutent des ouvrages liés aux expositions ou aux cycles de cinéma organisés par la BPI (livres-catalogues).

Membre du Syndicat national de l'édition (SNE), la BPI, établissement public à caractère administratif, dont le décret de création n° 76-82 du 27 janvier 1976 « prévoit les recettes provenant de la vente des publications<sup>45</sup> », se doit « de respecter étroitement les règles définies par les circulaires du Premier ministre datant de 1998 et 1999, notamment quant à la professionnalisation des acteurs et l'analyse de la pertinence de la production par rapport à une concurrence éventuelle. Le service Édition / Diffusion a donc mis en place, depuis plusieurs années, des outils analytiques d'aide à la décision (fiche produit, compte d'exploitation prévisionnelle) [...] et rend compte, économiquement, de l'activité éditoriale à travers un rapport annuel à M<sup>me</sup> la médiatrice de l'édition publique<sup>46</sup> ».

### 1.2.3. Bibliothèques universitaires

Les services communs de la documentation (SCD) des universités n'ont à la base aucune mission éditoriale dans leurs statuts. Certains d'entre eux ont cependant pris la suite de presses universitaires moribondes, comme à Angers, Nice ou Reims. À ce titre, ils sont cités pour la première fois dans le *Rapport du médiateur de l'édition publique pour 2006*, qui mentionne le fait que « certains éditeurs universitaires sont directement rattachés au service commun de documentation<sup>47</sup> » (sic).

Dans le cas de Reims, le départ de l'ingénieur d'étude chargé de la diffusion des travaux des chercheurs avec l'aide de l'imprimerie universitaire a entraîné le déclin des presses. Ainsi, après quelques tentatives de relance, le Conseil scientifique a voté, le 19 mars 2007, l'intégration du service des Presses universitaires de Reims au Service commun de la documentation.

Une réflexion a été menée afin de produire des ouvrages d'une meilleure qualité. Une politique éditoriale a été définie avec la mission de conseiller les auteurs (chercheurs des laboratoires, enseignants chercheurs et auteurs extérieurs) sur les aspects techniques et financiers des publications. Des équipes de recherche labellisées ont été choisies pour dispenser leur caution scientifique et des rapporteurs nommés dans les laboratoires selon les disciplines. Enfin, le Conseil scientifique a été chargé d'acter les décisions.

En ce qui concerne la part technique, le graphiste de l'université redessine les couvertures et la fabrication est externalisée chez des imprimeurs professionnels.

Afin d'accroître leur visibilité, les Presses universitaires de Reims (PUR) ont changé de label pour devenir ÉPURE, afin de se ne pas être confondues avec les Presses

<sup>44</sup> « En actes », « Pratique », « Études et recherche », « Bonjour/Salut », « En débat ».

<sup>45</sup> Titre II, Régime financier, article 11. Document interne BPI, p. 1.

<sup>46</sup> « Les éditions de la Bibliothèque publique d'information – Centre Pompidou ». Document interne BPI.

<sup>47</sup> LEVY-ROSENWALD, Marianne. *Rapport du médiateur de l'édition publique pour l'année 2006* [en ligne] (consulté le 18 septembre 2008).

## Quelles publications ?

universitaires de Rennes<sup>48</sup>. Selon Carine El Bekri Dinoird, directrice du SCD, les efforts menés dans un souci de professionnalisme, la rationalisation des coûts et des procédures « *et le fait de voir les enseignants chercheurs dans un autre contexte a rendu ces derniers plus sensibles à l'image de la bibliothèque, qui a évolué dans un sens plus positif*<sup>49</sup> ».

À Angers, les Presses universitaires d'Angers (PUA), qui relèvent du Service des activités industrielles et commerciales de l'université, sont fonctionnellement rattachées au SCD<sup>50</sup>. La situation comptable antérieure ayant entraîné un déficit, la direction a décidé de réorganiser le financement par la participation des laboratoires et des équipes de recherche à une contribution pour chaque exemplaire édité, calculée d'après le prix de revient des ouvrages. En 2007-2008, après une année d'activité, cela s'est traduit par la réalisation de bénéfices qui vont être réinjectés dans un projet de catalogue général non réédité depuis 2000<sup>51</sup>.

Ces deux exemples montrent un recentrage des SCD vers une valorisation documentaire appuyée de l'université et de la recherche pour une plus grande visibilité éditoriale.

## 2. Établissements hors du cadre de l'édition publique

Ces bibliothèques éditrices ne sont pas mentionnées dans le rapport du médiateur mais publient néanmoins des ouvrages en lien avec leurs missions ou en prolongement de leur politique documentaire.

### 2.1. Des bibliothèques spécialisées

Certaines bibliothèques qui détiennent des fonds spécifiques ont la mission de les faire connaître au public, c'est notamment le cas de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et de La Joie par les livres.

#### 2.1.1. Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

À la fois bibliothèque de recherche et musée, la BDIC est tête de réseau pour l'histoire contemporaine et a pour mission de collecter les matériaux nécessaires à la recherche historique, de les communiquer aux chercheurs, et de diffuser les résultats de la recherche à un public élargi. À ce titre, elle édite les actes des colloques, tables rondes et séminaires qui se tiennent dans ses murs, ainsi que les catalogues des expositions présentées au Musée d'histoire contemporaine – BDIC. Elle publie par ailleurs des instruments de recherche (bibliographies, inventaires, guides de sources), des ouvrages de vulgarisation, ainsi qu'une revue, *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, dont les livraisons couvrant la période 1985-2002 sont consultables en ligne sur *Persée*<sup>52</sup>, avec

<sup>48</sup> Université de Reims Champagne-Ardenne. Service commun de la documentation. Rapport d'activité 2006-2007 [en ligne] <[http://scurca.univ-reims.fr/exl-html/vues/commun/charte/fichier\\_scd\\_html/presentation\\_scd/rapport\\_activite\\_2006\\_2007.pdf](http://scurca.univ-reims.fr/exl-html/vues/commun/charte/fichier_scd_html/presentation_scd/rapport_activite_2006_2007.pdf)> (consulté le 5 décembre 2008).

<sup>49</sup> Entretien téléphonique du 5 décembre 2008 avec Mme Carine El Bekri Dinoird, que nous remercions d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

<sup>50</sup> Université d'Angers, Service commun de la documentation. Rapport d'activité 2006 [en ligne] <[http://bu.univ-angers.fr/documents/archive\\_pdf/rapport2006.pdf](http://bu.univ-angers.fr/documents/archive_pdf/rapport2006.pdf)>, p. 44 (consulté le 15 décembre 2008).

<sup>51</sup> Université d'Angers, Service commun de la documentation. Rapport d'activité 2007-2008 [en ligne] <[http://bu.univ-angers.fr/documents/archive\\_pdf/rapport2007.pdf](http://bu.univ-angers.fr/documents/archive_pdf/rapport2007.pdf)>, p. 50 (consulté le 15 décembre 2008).

<sup>52</sup> <<http://www.persée.fr/web/revues/home/prescript/revue/mat>> (consulté le 28 octobre 2008).

une barrière mobile permettant à la revue de contribuer à son financement. Un bon de commande permet aux internautes de se procurer directement les numéros les plus récents partir du site de la bibliothèque<sup>53</sup>.

### 2.1.2. La Joie par les livres

Association fondée en 1964 par un mécène privé, La Joie par les livres édite deux revues pour enfants, *La Revue des livres pour enfants*, bimestriel de référence, et la revue annuelle *Takam Tikou*. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Centre national de la littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres a perdu son statut associatif et est devenu un service particulier du département Littérature et Art de la Bibliothèque nationale de France, tout en continuant « à publier [...] (revues / actes de colloque..) de manière autonome »<sup>54</sup>.

## 2.2. Bibliothèques de lecture publique

La plus grande partie des bibliothèques de lecture publique n'a aucune activité éditoriale, celle-ci étant réservée aux établissements possédant des fonds patrimoniaux, et qui, souvent, publiaient déjà de longue date. Les progrès techniques de fabrication et d'impression des livres ont entraîné une diversification de la production, qui s'est enrichie d'une magnifique iconographie, ce qui a permis à nombre d'établissements d'avoir une vitrine éditoriale pour leurs collections.

Nombre de bibliothèques éditent des ouvrages, catalogues d'exposition, actes de colloque ou de journée d'étude selon des logiques très variables. Afin d'avoir une idée de leur visibilité, nous avons consulté leurs sites internet à partir de la liste des 143 établissements dressée par l'Association des directeurs des bibliothèques de grandes villes (ADBGV)<sup>55</sup> (*annexe 1*).

Leur politique est très hétérogène : certaines d'entre elles affirment leur activité éditoriale dès la page d'accueil grâce à l'onglet « Vente de documents » (Blois), « La boutique » (Nevers) ou « Publications » (Le Havre, Metz ou Roubaix) ; d'autres empruntent des chemins détournés : « Action culturelle » (Dijon), « Informations culturelles » (Grenoble), « Présentation de la bibliothèque » (Amiens), « Découverte » (Lyon), « Société des amis de la bibliothèque » (Reims), « En savoir plus » (Nice), et autres « Services » (Chambéry).

Cette diversité a déjà été relevée par Raphaële Mouren dans son *Manuel du patrimoine en bibliothèque* : « Les publications concernant le patrimoine sont très variées : publications scientifiques, catalogues d'expositions, petits livrets thématiques... Tout est possible en fonction de la politique globale de l'établissement donné par sa tutelle, des priorités qui ont été définies, des moyens humains, techniques et financiers<sup>56</sup>. »

En illustration, la bibliothèque municipale de Lyon a décidé que chaque exposition devait être accompagnée d'une trace écrite afin d'en garder la mémoire. Un poste budgétaire est immédiatement réservé à la publication dans le budget initial de la manifestation et le service éditorial, avec l'aide d'une équipe de quatre personnes internes à la bibliothèque, assure le suivi de l'ouvrage : rédaction, réception et mise au

<sup>53</sup> <[http://www.bdic.fr/librairie/index.php3?action=aff\\_full&id=112](http://www.bdic.fr/librairie/index.php3?action=aff_full&id=112)> (consulté le 28 octobre 2008).

<sup>54</sup> Réponse à un questionnaire en ligne, 12 novembre 2008. Nous remercions Jacques Vidal-Naquet, directeur de La Joie par les livres, d'avoir accepté de répondre à nos questions.

<sup>55</sup> <[www.adbgv.asso.fr](http://www.adbgv.asso.fr)> (*Annexe 1*).

<sup>56</sup> MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Electre – Éditions du Cercle de la Librairie, 2007 (Collection Bibliothèques), p. 279.

## Quelles publications ?

point des textes, relectures et corrections, calage à l'imprimerie. Cette procédure permet de préserver une qualité constante aux publications<sup>57</sup>.

Le réseau des bibliothèques municipales de Grenoble propose des titres qui répondent à ses missions documentaires qui consistent à « *conserver et développer les fonds patrimoniaux. Contribuer à la promotion et à la diffusion du patrimoine. Contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle*<sup>58</sup> ». L'offre est coordonnée par un conservateur chargé de l'action culturelle et de la communication et est organisée en différentes collections, reflets des fonds et des activités de la bibliothèque.

Ces éditions papier sont de plus en plus fréquemment accompagnées de présentations en ligne : expositions virtuelles, collections numérisées et autres « Trésors ».

## 2.3. Le secteur associatif

Des associations à but non-lucratif ont été créées en relation avec les établissements afin de récolter des fonds sous forme de subventions ou de dons. Ces structures ne rentrent pas dans le cadre de l'édition publique mais leurs statuts leur permettent de pratiquer des activités éditoriales.

### 2.3.1. Paris Bibliothèques

Paris Bibliothèques est une association à but non-lucratif sous contrat avec la Mairie de Paris et reçoit, à ce titre, une subvention reconduite chaque année pour la production des expositions et des publications des bibliothèques du réseau<sup>59</sup>. Son statut d'association n'est pas tout à fait adapté à son activité et il est prévu une évolution en 2010 vers une délégation de service public qui correspondra davantage à son champ opératoire<sup>60</sup>.

Paris Bibliothèques est un label qui fonctionne comme une marque, ce qui sous-entend des contenus et une image en parfaite conformité avec l'esprit fédératif qui anime les bibliothèques de la Ville de Paris. En terme d'édition, cela suppose que les ouvrages doivent s'identifier facilement et se distinguer graphiquement et intellectuellement des autres publications en privilégiant un aspect et des prix destinés à un public le plus large possible, tout en conservant une bonne tenue scientifique : « *Nous sommes ce que nous représentons et au plus près de ce que nous représentons* », déclare Marie-Brigitte Metteau<sup>61</sup>, ce qui rejoint la politique éditoriale de toute maison d'édition en vue.

Le catalogue des éditions est en ligne sur le site des bibliothèques de la Ville de Paris et laisse apparaître une diversité de formes — beaux livres, recueils de textes, hors séries avec des revues spécialisées, guides de lectures et « *tous ouvrages qui prolongent l'action culturelle des bibliothèques, qui témoignent du caractère encyclopédique des collections* ».

### 2.3.2. Associations des amis de la bibliothèque

Les bibliothèques municipales s'entourent souvent d'associations afin de pouvoir mener à bien leurs projets éditoriaux. Les associations des Amis des bibliothèques sont un des

---

<sup>57</sup> Entretien avec M. Gérard Corneloup, rédacteur en chef de la revue *Gryphe* et responsable du service des éditions de la bibliothèque, que nous remercions d'avoir répondu à nos questions.

<sup>58</sup> Bibliothèque municipale de Grenoble. « Les missions du réseau des bibliothèques de Grenoble » [en ligne] <<http://www.bm-grenoble.fr/bmg/missions.htm>> (consulté le 8 décembre 2008).

<sup>59</sup> Dans les principaux établissements dont : Bibliothèque historique, bibliothèque Forney, Bibliothèque administrative, bibliothèque des Littératures policières ; Médiathèque musicale, bibliothèque Marguerite-Durand, bibliothèque L'Heure-Joyeuse.

<sup>60</sup> Entretien téléphonique du 5 décembre 2008 avec M<sup>me</sup> Marie-Brigitte Metteau, responsable des publications de Paris Bibliothèques, que nous remercions d'avoir répondu à nos questions.

<sup>61</sup> Entretien cité.

moyens de récolter les fonds nécessaires à l'élaboration des publications. Ainsi l'Association des amis de la bibliothèque municipale de Dijon publie la revue *Papilles*, dont le secrétariat de rédaction est assuré par la bibliothèque.

Parmi d'autres exemples, l'Association des amis de la bibliothèque de Reims, fondée en 1978, « *a pour but de favoriser la connaissance des richesses bibliophiliques de la bibliothèque de Reims [...] ; de développer la connaissance de ses collections par tous les moyens adéquats : expositions, conférences, publications, reproductions*<sup>62</sup> ».

Outre la participation au budget des publications, les associations d'amis se chargent très souvent de la diffusion des ouvrages, souvent effectuée directement à partir du site internet de la bibliothèque, moyennant des frais de port (2 € en moyenne), comme à Amiens, Blois, Metz ou Nevers.

### 2.3.3. Associations nationales et régionales

#### **2.3.3.1. Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL)**

La FILL (anciennement Fédération française de coopération des bibliothèques [FFCB]) est une association à but non-lucratif de niveau national qui fédère les différentes structures régionales du livre et de la lecture. De 1992 à 2005, la FFCB a pratiqué des coéditions avec les bibliothèques dans le cadre du « Mois du patrimoine écrit », avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (direction du Livre et de la Lecture) pour la publication d'ouvrages correspondant à une thématique particulière différente chaque année. À cette occasion étaient publiés les actes des colloques du « Mois du patrimoine écrit, » cofinancés par la FILL (alors FFCB), par les structures régionales et par la ville d'accueil du colloque, représentée par la bibliothèque. C'est ainsi que près de cent ouvrages ont été publiés et qu'est née la collection « Redécouverte(s) »<sup>63</sup>. La FFCB assumait la responsabilité du travail éditorial, confié à des professionnels, en collaboration avec les conservateurs des bibliothèques chargés de la rédaction des textes scientifiques. Un certain nombre d'exemplaires étaient ensuite donnés aux bibliothèques qui les mettaient en vente dans leurs murs lors des manifestations.

Le dernier ouvrage, publié en 2007, l'a été en coédition avec les éditions Somogy, suite à la demande pressante du ministère de la Culture soucieux de faire respecter le cadre de l'édition publique. Malgré un travail éditorial moins important, du fait des contraintes économiques du coéditeur, la FILL a pu bénéficier de ses tarifs d'impression très avantageux, ainsi que d'une très large diffusion par l'entremise de son diffuseur, la Sodis<sup>64</sup>.

#### **2.3.3.2. Associations régionales**

Membres de la FILL, dont elles relayent la politique en région, les Agences régionales du livre sont très actives dans la fédération des différents acteurs de la filière du livre, auteurs, éditeurs et libraires, auxquels elles assurent soutien et visibilité à travers des

<sup>62</sup> Société des amis de la bibliothèque municipale de Reims [en ligne] <[http://www.bm-reims.fr/web/content/viewer/viewer.asp?INSTANCE=EXPLOITATION&EXTERNALID=WBCTDOC\\_71&SYNCMENU=AMIS\\_BIBLIO](http://www.bm-reims.fr/web/content/viewer/viewer.asp?INSTANCE=EXPLOITATION&EXTERNALID=WBCTDOC_71&SYNCMENU=AMIS_BIBLIO)> (consulté le 30 octobre 2008).

<sup>63</sup> HOCH, Philippe. « Le mois du patrimoine écrit 1995 : six catalogues ». *BBF*, n° 2, 1996 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/1996/02/document.xsp?id=bbf-1996-02-0117-006/1996/02/fam-critique/critique&statutMaitre=non&statutFils=non>> (consulté le 30 octobre 2008).

<sup>64</sup> Entretien téléphonique avec M<sup>me</sup> Stéphanie Meissonnier, déléguée générale de la FILL, le 3 novembre 2008, que nous remercions d'avoir répondu à nos questions.

## Quelles publications ?

aides à la diffusion et à la communication. Citons parmi d'autres l'Agence régionale pour le livre et l'écrit<sup>65</sup> (ARPEL), en Aquitaine, Interbibly en Champagne-Ardenne<sup>66</sup>, ou encore l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation<sup>67</sup> (ARALD).

L'ARALD compte parmi ses participations récentes l'ouvrage édité à l'occasion de l'exposition tenue à la bibliothèque municipale de Lyon, *Cartonnages romantiques 1840-1870. Un âge d'or de la reliure du livre d'enfant*, dirigé par Élisabeth Verdure<sup>68</sup>, et publié aux Éditions Stéphane Bachès, qui a bénéficié d'aides de la Ville de Lyon et de la Région Rhône-Alpes<sup>69</sup>.

Interbibly, en Champagne-Ardenne, apporte des aides « *uniquement dans le cadre de la coopération régionale*<sup>70</sup> » en organisant avec les bibliothèques adhérentes des expositions. La dernière en date, « Les très riches heures de Champagne », consacrée à l'enluminure champenoise, a été présentée dans sa version complète à Troyes, Châlons-en-Champagne et Reims, tout en présentant des manuscrits d'autres bibliothèques régionales, comme celles de Langres et de Chaumont. Les conservateurs des trois bibliothèques ont participé à l'élaboration du catalogue avec les commissaires de l'exposition, catalogue cofinancé par la DRAC, la Région et les Conseils généraux.

## 3. Les bibliothèques et les acteurs de la chaîne éditoriale

Tous les responsables éditoriaux rencontrés se sont montrés très attachés tant au respect des procédures de la chaîne éditoriale que des différents acteurs concernés, auteurs, éditeurs, diffuseurs et libraires. La recherche de professionnalisme est au cœur de leurs préoccupations et ils tiennent à rester en lien avec les missions de service public de leurs établissements, dont ils s'efforcent de transmettre une image fidèle à travers leurs publications.

### 3.1. Les auteurs

#### 3.1.1. Qui sont-ils ?

Les conservateurs forment le gros du contingent des auteurs des publications en intervenant à titre scientifique dans la rédaction d'ouvrages ou de catalogues d'exposition en lien avec les collections dont ils ont la charge. Leur reconnaissance en tant qu'auteurs est visible dans les pages liminaires des ouvrages, où une notice biobibliographique leur est en général consacrée, mais leur rétribution en droits d'auteur n'est pas systématique. Le titre II de la loi du 1<sup>er</sup> août 2006 sur les droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information (DADVSI) reconnaît aux agents publics de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics à caractère administratif (EPA) la qualité d'auteur<sup>71</sup>, mais lorsque la rédaction s'effectue dans le

<sup>65</sup> <<http://arpel.aquitaine.fr/>> (consulté le 30 octobre 2008).

<sup>66</sup> <<http://www.interbibly.fr/>> (consulté le 30 octobre 2008).

<sup>67</sup> <<http://www.arald.org/>> (consulté le 12 décembre 2008).

<sup>68</sup> Élisabeth Verdure, relieur, a fait une donation de plus de 500 cartonnages à la bibliothèque municipale de Lyon, prétexte de l'exposition et de la publication de l'ouvrage.

<sup>69</sup> <[http://www.arald.org/pdf/edition/Livres\\_aides\\_Sept\\_07\\_janv\\_08.pdf](http://www.arald.org/pdf/edition/Livres_aides_Sept_07_janv_08.pdf)> (consulté le 30 octobre 2008).

<sup>70</sup> Envoi d'un questionnaire en ligne à M<sup>me</sup> Delphine Henry, chargée de mission à Interbibly, que nous remercions d'avoir répondu à nos questions.

<sup>71</sup> Loi DADVSI. Première partie « La propriété littéraire et artistique, Livre I<sup>er</sup> « Le droit d'auteur », Titre I<sup>er</sup> « Objet du droit d'auteur », chapitre I<sup>er</sup> « Nature du droit d'auteur » [en ligne] <<http://www.legifrance.gouv>



cadre du service, l'agent ne peut « *s'opposer à la modification de l'œuvre décidée dans l'intérêt du service* » et « *exercer son droit de repentir et de retrait, sauf accord de l'autorité investie du pouvoir hiérarchique*<sup>72</sup> ».

À la Bibliothèque nationale de France, les conservateurs signent un contrat et perçoivent des droits<sup>73</sup> uniquement pour la rédaction des textes rédigés, la rédaction des notices de catalogues étant considérée comme inhérente à leurs attributions professionnelles. Les autres bibliothèques consultées<sup>74</sup> n'ont pas les moyens financiers de verser des droits patrimoniaux, la rétribution s'établissant uniquement en exemplaires d'auteurs.

L'activité d'écriture des conservateurs compte très peu dans l'évolution de leur carrière bien qu'elle nécessite énormément d'investissement en temps et en recherches. L'article de Claudine Liéber<sup>75</sup>, « Ah, vous écrivez ? : Petite étude sur les publications des conservateurs d'État », ne mentionne que les publications professionnelles, telles que les contributions à *L'Histoire des bibliothèques françaises*, au *Bulletin des bibliothèques de France* ou à *Bibliothèque(s)*, sans faire état des ouvrages de valorisation qui représentent pourtant une grande partie de leur production.

### 3.1.2. Informations professionnelles

Le canal des associations professionnelles permet aux bibliothécaires d'éditer des ouvrages consacrés à des réflexions sur le métier, les publics, l'impact des nouvelles technologies... L'association la plus accessible aux différents corps, l'Association des bibliothécaires français<sup>76</sup> (ABF), propose à la fois des monographies (*Le Métier de bibliothécaire ; Unimarc*) et des périodiques : *Bibliothèque(s)*, le *Bulletin d'information*, et *Médiathèmes*, dont certains des articles sont disponibles en ligne.

Les associations de directeurs d'établissements : Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (ADBDP)<sup>77</sup>, Association des directeurs de bibliothèques de grandes villes (ADBGV)<sup>78</sup>, et Association des directeurs de bibliothèques universitaires (ADBU)<sup>79</sup> offrent de leur côté un choix d'annuaires, de vade-mecum, de lettres d'information, d'actes de colloques et de journées d'étude utiles à l'ensemble de la profession.

### 3.1.3. Accompagnement à la création

La bibliothèque accueille également des auteurs extérieurs qui, par le biais d'ateliers d'écriture et de séances de lectures, investissent le lieu comme un espace favorable à la création. Leur venue « *rend lisible le fonds de la bibliothèque, permet de donner un sens aux collections ; elle est la rencontre d'une œuvre particulière et de son lecteur*<sup>80</sup> ».

.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006278868&idSectionTA=LEGISCTA000006161633&cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20081221> (consulté le 20 décembre 2008).

<sup>72</sup> Loi DADVSI. *Op. cit.* Première partie « la propriété littéraire et artistique », Livre I<sup>er</sup> « Le droit d'auteur », Titre II « Droits des auteurs », chapitre I<sup>er</sup> « Droits moraux » [en ligne] <[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=64B940603B789F5D0B4EB2D31F489A17.tpdjo17v\\_1?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=LEGIARTI000006278900&dateTexte=20081221&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=64B940603B789F5D0B4EB2D31F489A17.tpdjo17v_1?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=LEGIARTI000006278900&dateTexte=20081221&categorieLien=id)> (consulté le 20 décembre 2008).

<sup>73</sup> Droits tout à fait symboliques, à raison de 22 € le feuillet, ce qui ne correspond aucunement aux tarifs en vigueur.

<sup>74</sup> BPI, bibliothèques de la Ville de Paris, bibliothèques municipales et universitaires.

<sup>75</sup> LIÉBER, Claudine, « Ah, vous écrivez ? : Petite étude sur les publications des conservateurs d'État », *BBF*, 2001, n° 4, p. 71-77 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 24 novembre 2008).

<sup>76</sup> <<http://www.abf.asso.fr>> (consulté le 12 décembre 2008).

<sup>77</sup> <<http://www.adbdp.asso.fr/>> (consulté le 12 décembre 2008).

<sup>78</sup> <<http://www.adbgv.asso.fr/>> (consulté le 12 décembre 2008).

<sup>79</sup> <[http://www.adbu.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=2](http://www.adbu.fr/rubrique.php3?id_rubrique=2)> (consulté le 12 décembre 2008).

<sup>80</sup> ERMAKOFF, Thierry. Accueillir un écrivain, promouvoir les œuvres littéraires. In POULAIN, Martine (dir.). *Littérature contemporaine en bibliothèque*. Paris : Electre / Éditions du Cercle de la Librairie, 2001, p. 16.

## Quelles publications ?

Ces manifestations sont souvent accompagnées d'une publication, comme à Romorantin-Lanthenay où « *chaque lecture ou rencontre s'accompagne de l'édition d'un livret réunissant présentation, extraits, coupure de presse, soigneusement réalisé à la fois dans le choix du papier, du format, de la sérigraphie de couverture. Le résultat est là : "Ces rencontres, si elles représentent un investissement qui peut sembler lourd, atteignent le plus souvent l'objectif que nous nous sommes fixé : les livres des écrivains et des éditeurs que nous invitons sont régulièrement empruntés, nous avons fidélisé un public qui accepte volontiers d'être bousculé dans ses lectures et sait apprécier l'effort qui est fait pour lui faciliter l'accès à l'édition contemporaine"*<sup>81</sup> ».

## 3.2. Les éditeurs

### 3.2.1. Coéditions

Afin de pouvoir répondre à la clause de libre concurrence préconisée dans les circulaires Jospin, les bibliothèques pratiquent une politique de coéditions. Cela a un grand avantage pour les éditeurs publics : celui de profiter du circuit de diffusion du coéditeur privé, en général plus performant que le leur — lorsqu'ils en possèdent un.

Selon Yannick Dehee, directeur de la société Nouveau Monde Éditions, trois cas de figure se présentent aux éditeurs privés : « *Dans le premier, l'éditeur a une idée derrière la tête et il va voir la bibliothèque, un peu comme une agence, en lui demandant d'accéder à ses ressources dans le cadre d'un projet éditorial. Dans le deuxième cas, l'institution a un projet qu'elle élabore, qu'elle avance jusqu'à un certain point et cherche à le faire éditer ou diffuser car n'a pas en interne la capacité, ou le métier, de le faire. Dans le troisième cas, à l'occasion d'une commémoration une bibliothèque envisage de faire une exposition ou une manifestation, l'éditeur souhaite faire un livre, les deux partenaires élaborent un projet commun, partant du désir de faire quelque chose autour de l'événement*<sup>82</sup>. »

En général, les différentes charges sont réparties à 50 % entre les deux structures : droits d'auteur, suivi éditorial, iconographie, maquette, gravure, impression et suivi de fabrication.

Le choix du coéditeur s'effectue d'après sa spécialité, éditeur d'art ou littéraire, selon l'éclairage donné au projet et la spécificité de la bibliothèque. Ainsi les Éditions Gallimard sont-elles souvent associées aux projets de catalogues d'exposition de la BNF autour d'écrivains de leur fonds, comme Jean-Paul Sartre (2005) ou René Char (2007).

Certaines bibliothèques pratiquent des coéditions avec des établissements publics, comme la BPI avec le Centre Georges-Pompidou, ou encore avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et la Délégation générale à la langue française (DGLF), autour de projets d'édition de langues rares, comme le tahitien ou le canaque. Cette volonté est justifiée par un créneau éditorial scientifique très pointu qui, ne correspondant plus aux exigences économiques actuelles du secteur privé, ne fausse en aucun cas la concurrence.

---

<sup>81</sup> GROGNET, Hélène, « Les bibliothèques, les écrivains et leurs publics », *BBF*, 2002, n° 6, p. 33-34, citant Chantal Georges, responsable de la médiathèques de Romorantin-Lanthenay [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 novembre 2008).

<sup>82</sup> DEHEE, Yannick. Les coéditions avec les bibliothèques du point de vue de l'édition privée. In *Exposer, éditer, rencontrer : valorisation et action culturelle en bibliothèque*, journée d'étude du 2 décembre 2004 à la Bibliothèque nationale de France, disque compact (Les Entretiens de la BNF).

### 3.2.2. Délégation à un éditeur extérieur

Dans certains cas, la bibliothèque procède à la délégation de la publication à un éditeur extérieur. Dans ce cas, elle s'engage, en échange, à lui assurer l'achat d'un certain nombre d'exemplaires par sa tutelle. L'exposition sur « Les cartonnages romantiques : 1840-1870 », qui s'est tenue à la bibliothèque municipale de Lyon d'avril à juillet 2008, a permis la réalisation d'un livre-catalogue par l'éditeur de beaux livres lyonnais Stéphane Bachès. La bibliothèque a assumé l'expertise scientifique en demandant à ses collaborateurs d'écrire les textes et en fournissant les images. L'éditeur s'est chargé du suivi éditorial, de la fabrication et de la diffusion.

Les deux partenaires en retirent une satisfaction commune : la bibliothèque met en valeur ses collections, garde la trace de la manifestation qui a pris place dans ses murs ; l'éditeur profite de la notoriété de l'établissement qui a contribué à assurer une meilleure visibilité à sa production.

Cette option se pratique également pour les publications scientifiques, comme les catalogues du médaillier de la bibliothèque municipale de Grenoble édités par Ennere, à Milan, dans la collection « Materiali Studi ricerche » ; ou encore l'*Histoire d'un imprimeur lillois : Simon-François Blocquel*, catalogue établi par Bernard Musa à partir d'une partie des fonds de la médiathèque Jean-Lévy, à Lille, et publié par les Éditions Vauban-Collection, en vente dans leur librairie lilloise et consultable sur place, à la médiathèque.

### 3.3. Diffusion, distribution et vente

Point sensible de l'édition en bibliothèque, la diffusion / distribution rejoint la problématique rencontrée par les petits éditeurs, c'est-à-dire le manque de structure suffisante pour diffuser et distribuer la production de manière efficace.

#### 3.3.1. Dons et échanges

Certaines pratiques ont encore cours, comme la distribution d'ouvrages à titre gracieux, sur place ou par le biais du site internet, comme le fait la bibliothèque municipale de Brest qui propose toute une série de catalogues d'expositions remontant aux années 1989-1995<sup>83</sup>, avec un bon de commande téléchargeable en ligne.

Certains usages se perpétuent, comme les échanges entre bibliothèques qui permettent l'entretien de liens privilégiés et l'acquisition d'ouvrages qui n'empruntent pas toujours les circuits commerciaux : « *Grâce aux dons et aux échanges, le catalogue représentant une "monnaie d'échange" largement utilisée entre les établissements artistiques et culturels, ceux-ci ont pu constituer des sections entières à partir du principe de la contrepartie, tout en bénéficiant en plus, de la distribution gratuite de multiples institutions publiques et privées. Grâce aussi à la vigilance des conservateurs de musée, des documentalistes et bibliothécaires qui mettent en place de véritables systèmes de veille documentaire pour les acquérir (repérage des expositions, demandes directes aux artistes ou aux organisateurs, collecte sur place, recherche dans les bouquineries locales)*<sup>84</sup>. »

Cependant, afin de satisfaire aux règles de la comptabilité analytique, ces pratiques tendent de plus en plus à restreindre les dons et les échanges aux exemplaires de presse,

<sup>83</sup> Bibliothèque municipale de Brest. Rubrique : « Les publications de la bibliothèque » [en ligne] <<http://applications-internet.mairie-brest.fr/VIPBI21/Interligo.Web.Front/front.aspx?sectionid=460>> (consulté le 25 novembre 2008).

<sup>84</sup> RÉGIMBEAU, Gérard. *Thématique des œuvres plastiques contemporaines et indexation documentaire*. Thèse de doctorat d'État soutenue en décembre 1996. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 136-137.

### Quelles publications ?

dont le nombre doit « être prévu au moment de la fixation du prix et du tirage »<sup>85</sup>. Et les invendus, qui souvent servent de monnaie d'échange, sont quelquefois pilonnés afin de ne pas entraîner de frais de stock.

Dans les plus petites bibliothèques, les politiques sont très variables. Selon Raphaële Mouren : « On notera que si l'on publie des livres, on peut choisir de n'en mettre en vente qu'une partie, pour pouvoir distribuer les autres gratuitement aux élus, en premier lieu, aux agents de la bibliothèque, mais aussi par exemple aux visiteurs. Quant aux exemplaires mis en vente, on préférera les vendre à prix coûtant. [...] La mise en vente se fait par délibération de l'autorité délibérative (conseil municipal), qui décide combien d'exemplaires sont mis en régie, c'est-à-dire mis en vente, et à quel prix. On n'oubliera pas d'établir cette délibération avant la livraison du catalogue et l'ouverture de l'exposition : les réunions délibératives de ces institutions ne sont pas si fréquentes !<sup>86</sup>. »

En raison de la comptabilité analytique mise en place, les différentes bibliothèques s'attachent de plus en plus à appliquer une gestion saine des stocks. Cela leur permet d'asseoir le crédit de leurs services éditoriaux, tant auprès des tutelles que des autres services de la bibliothèque qui, souvent, ne les reconnaissent pas à leur juste valeur, faute d'appréhender clairement la valeur du travail accompli.

### 3.3.2. Diffusion / distribution

Cette activité ne concerne que les grands établissements qui ont le volume et les moyens financiers nécessaires à la commercialisation de leur production.

La Bibliothèque nationale de France dispose de trois réseaux : le premier, le sien, concerne les ouvrages de fonds, qui peuvent être commandés directement au service éditorial et commercial par les institutions, administrations et librairies spécialisées, ou encore achetés sur place aux comptoirs de vente concédés à la librairie-boutique Pygmalion Livres ; le second est celui des ouvrages de valorisation publiés uniquement par l'établissement, qui a conclu un accord avec un diffuseur, Seuil / Volumen, qui se charge de l'office, de la mise en librairies et des éventuels retours ; le troisième est lié aux coéditions avec le secteur privé, diffusées uniquement par le réseau du coéditeur de l'ouvrage.

Une mauvaise distribution peut être un handicap sérieux pour la bibliothèque. C'est ainsi que, faute de visibilité, les éditions de la BPI – Centre Pompidou, unique client du Centre Pompidou diffuseur, pâtissent de la confusion installée entre les éditions du Centre, consacrées aux ouvrages d'art, et celles de la bibliothèque, plus orientées vers les sciences humaines et sociales. C'est pourquoi la vente directe est pratiquée sur leur site internet qui bénéficie d'un référencement efficace mis en place par GiantChair<sup>87</sup>, et qui permet aux internautes de commander au choix ouvrage papier, titre ou chapitre(s) de l'édition électronique<sup>88</sup>.

Concernant l'édition universitaire, les presses abritées par le SCD de Reims sont diffusées par CID-Diffusion, un service de la Maison des sciences de l'homme de Paris (MSH)<sup>89</sup> ; et celles d'Angers, par l'Association française des presses d'université

---

<sup>85</sup> Commission de coordination de la documentation administrative. *Éditer une publication*. Paris : La Documentation française, 1994 (Guides et répertoires de la CCDA), p. 121.

<sup>86</sup> RÉGIMBEAU, Gérard. *Op. cit.*, p. 280.

<sup>87</sup> Le créateur du site de la BPI.

<sup>88</sup> Entretien du 2 décembre 2008 avec M<sup>me</sup> Arielle Rousselle, responsable du service des éditions de la BPI – Centre Georges-Pompidou, que nous remercions d'avoir répondu à nos questions.

<sup>89</sup> <<http://www.msh-paris.fr/diffusion/cid-diffusion/>> (consulté le 15 décembre 2008).

diffusion (AFPUD)<sup>90</sup> et la SODIS, suite à un accord avec les Presses universitaires de Rennes.

### 3.3.3. Librairie

La BDIC possède sa propre librairie sur le campus de Nanterre<sup>91</sup>, mais ce cas de figure est rare et la vente des ouvrages se fait souvent sur place, à l'accueil de la bibliothèque, ou encore par l'intermédiaire de certaines librairies : « *On s'accordera avec les libraires locaux, avec qui travaille souvent la bibliothèque par ailleurs pour ses acquisitions courantes, pour y mettre en vente quelques exemplaires*<sup>92</sup>. »

La situation d'inégalité entre petits et grands libraires qui, souvent, possèdent un site de vente en ligne, est prise en compte par les Éditions de la Bibliothèque nationale de France, qui ne proposent en vente directe, sur leur site, que des ouvrages qui ne se vendent plus, ou très peu, en librairie<sup>93</sup>.

Quant aux Éditions de la BPI – Centre Pompidou, elles ont développé un réseau de 137 librairies partenaires<sup>94</sup> sur tout le territoire national, afin de palier à leur mauvaise diffusion. Les échanges sont facilités par une lettre d'information régulière sur les nouveautés.

Les résultats de l'enquête sur « Les publics du livre d'art en bibliothèque », commandée par le Syndicat national de l'édition (SNE) et menée par le Centre national des lettres (CNL), viennent d'être dévoilés et montrent que 75 % des emprunteurs en bibliothèque sont des acheteurs en librairie, et que la bibliothèque est pour 24 % d'entre eux la première source d'information : « *On se rend compte, à l'occasion des expositions, que des acheteurs ont découvert le livre en bibliothèque et viennent ensuite l'acheter* », relate Jacques Danton, libraire à *Ombres Blanches* (Toulouse)<sup>95</sup>.

L'enquête insiste sur le rôle des bibliothèques dans la visibilité éditoriale des ouvrages et « *met par ailleurs en évidence une autre forme de complémentarité selon laquelle, sauf dans le cas exceptionnel de librairies très spécialisées, c'est désormais en bibliothèque que les fonds éditoriaux restent accessibles tandis que les librairies exercent leur rôle autour de la production récente*<sup>96</sup> ».

<sup>90</sup> Association française des Presses d'université Diffusion (AFPUD) : <[http://www.sodis.fr/aide\\_SODIS\\_E/doc\\_sodis/presentation\\_sodis.html](http://www.sodis.fr/aide_SODIS_E/doc_sodis/presentation_sodis.html)> (consulté le 31 décembre 2008).

<sup>91</sup> BDIC : Librairie 6, Allée de l'Université 92001 Nanterre Cedex.

<sup>92</sup> MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Electre – Éditions du Cercle de la Librairie, 2007 (Collection Bibliothèques), p. 280.

<sup>93</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> décembre 2008 avec M. Jocelyn Bouraly, responsable du Département éditorial et commercial de la BNF, que nous remercions d'avoir répondu à nos questions.

<sup>94</sup> Visibles sur le site : <<http://editionsdelabibliotheque.bpi.fr/libraires/>> (consulté le 25 novembre 2008).

<sup>95</sup> WALTER, Anne-Laure. « Une étude sur le comportement des publics du livre d'art en bibliothèque a été dévoilée jeudi 27 novembre au CNL », *Livres Hebdo*, n° 756, 28 novembre 2008, p. 47.

<sup>96</sup> ABENSOUR, Corinne ; LEGENDRE, Bertrand. *Les publics du livre d'art en bibliothèque : Synthèse et principaux résultats*, p. 6 [en ligne] <[http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Note\\_de\\_synthese.pdf](http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Note_de_synthese.pdf)> (consulté le 26 décembre 2008).



## II – QUELLES PUBLICATIONS ?

---

Les bibliothèques éditent leurs catalogues de collections de longue date, mais, depuis la redécouverte et la valorisation du patrimoine dont elles sont détentrices, leur activité de publication s'est développée et orientée vers un plus large public.

### 1. Outils de signalement

#### 1.1. Catalogues

Ces publications, « à la frontière de la communication et de l'édition<sup>97</sup> », sont de plus en plus éditées sous format électronique.

Comme le fait remarquer Raphaële Mouren, « la décision d'éditer le catalogue des livres de la bibliothèque, par exemple des livres d'un siècle particulier, ou des manuscrits, doit être pesée : inévitablement, le volume publié, qui aura demandé de longues heures de travail, sera très rapidement périmé. Aujourd'hui les SIGB offrent des possibilités de paramétrage presque infinies. [...] Toutefois, un livre imprimé garde une aura de sérieux et une visibilité qu'il ne faut pas mésestimer<sup>98</sup>. »

Ces deux formes de publication, papier et électronique, sont complémentaires. Les lecteurs restent toujours séduits par le côté pratique des publications papier qui permettent le feuilletage et une comparaison plus aisée des documents, en revanche, l'activité de repérage et d'identification s'effectue plus facilement sur la version électronique. C'est ainsi que les notices du *Catalogue général des livres imprimés*, édité par la Bibliothèque nationale entre 1897 et 1981, ont été entièrement versées sur BN-Opale-Plus, mais sa version papier continue d'être présente dans les salles de lecture.

L'évolution des formats (Marc 21, Unimarc, puis XML), qui intègrent maintenant des métadonnées descriptives, vise à l'interopérabilité. Cela a permis la création, dans la dernière décennie, de catalogues en ligne comme le *Catalogue collectif de France (CCFr)*, qui regroupe les données catalographiques du *Système universitaire de documentation (SUDOC)*, de *BN-Opale-Plus* et de la base *Patrimoine* émanant de la rétroconversion des bibliothèques municipales classées.

Dans le domaine des manuscrits, l'informatisation, le 28 avril dernier, des 116 volumes du *Catalogue général des manuscrits*<sup>99</sup> (CGM) offre la possibilité d'une interrogation simultanée de l'ensemble de la publication, ce qui était impossible auparavant du fait d'une indexation par volume. Cette base, selon Florent Palluault, forme le socle et « l'embryon d'un catalogue collectif des manuscrits<sup>100</sup> ».

---

<sup>97</sup> HUCHET, Bernard. Les bibliothèques éditrices. In HUCHET, Bernard ; PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris Electre – Éditions du cercle de la Librairie, 2008 (Collection Bibliothèques), p. 237.

<sup>98</sup> MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Electre – Éditions du Cercle de la Librairie, 2007, p. 279.

<sup>99</sup> 116 volumes imprimés, recensant les collections de près de 500 institutions, publiés entre 1849 et 1993.

<sup>100</sup> PALLUAULT, Florent. « Les catalogues de manuscrits en ligne en France et à l'étranger : à travers les exemples de l'informatisation du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France (CGM)* et de la conversion du *Répertoire des manuscrits français du XX<sup>e</sup> siècle (PALME)* ». In *Manuscrits dans tous leurs états*, journée d'étude à la bibliothèque municipale d'Orléans, 27-28 septembre 2008 [en ligne] <[http://bm-orleans.fr/userfiles/file/portail/manuscrit\\_6.pdf](http://bm-orleans.fr/userfiles/file/portail/manuscrit_6.pdf)> (consulté le 16 octobre 2008).

## 1.2. Outils d'identification, normes et fichiers d'autorités

En 2000, du fait d'un arrêt accidentel dû à la faillite du diffuseur, la publication papier de *La Bibliographie nationale française* a été versée en ligne et elle est maintenant accessible sur le site de la BNF<sup>101</sup>. Cela a eu pour conséquences une économie de la distribution et de la gestion, ainsi qu'une rapidité de publication (tous les quinze jours pour la partie « Livres »)<sup>102</sup>. La consultation est libre pour les notices, les normes et les notices d'autorité, et en accès payant pour la *Bibliographie nationale française* courante et rétrospective<sup>103</sup>. Le tout est complété par une lettre d'information en ligne, *Actualités du catalogue*<sup>104</sup>, destinée aux professionnels. De nouveaux services sont proposés, ainsi que des produits bibliographiques (notices, fichiers).

Les traductions de normes, comme l'édition 2007 de la *Description bibliographique internationale normalisée (ISBD)*, sont téléchargeables sur le site de la BNF dans la rubrique « Professionnels »<sup>105</sup>, tout comme le sont les références du vocabulaire RAMEAU<sup>106</sup>.

## 1.3. Bibliographies thématiques

De nombreuses bibliothèques proposent des bibliographies thématiques, soit en lien avec un événement extérieur, artistique ou littéraire, soit en éclairage de certains aspects de leurs collections. Disponibles sur papier dans les salles de lecture, elles sont dorénavant le plus souvent mises en ligne en format pdf, ce qui leur permet d'avoir une présentation agréable. Selon Madeleine Deloule, la pratique courante de ces bibliographies impose d'avoir « *en conséquence des fonds intellectuellement riches. Les confluences existent en permanence. [...] Cela donne des sélections surprenantes, qui sont des invites à la découverte*<sup>107</sup> ».

## 2. Mise en valeur du patrimoine

Ainsi que le remarque Anne-Marie Bertrand : « *Depuis qu'en 1980 le gouvernement a proclamé une "Année du patrimoine", l'intérêt pour les choses (et pour les gens, les fermes, les outils, les paysages, les œuvres...) ne s'est pas démenti. Les bibliothèques ont partagé cet engouement collectif et ont mis en place une politique de valorisation de leurs collections patrimoniales. Trois types d'action sont menés : des expositions, des éditions, de la numérisation*<sup>108</sup>. »

Les campagnes massives de numérisation ont permis la (re)découverte de trésors enfouis dans les réserves des établissements, trésors qui souffraient d'un manque de visibilité, du fait des contraintes liées à leur conservation, à la différence des patrimoines monumentaux et muséaux, plus facilement accessibles par nature. Le Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) a permis de sensibiliser les différents acteurs aux richesses conservées dans les bibliothèques — les fonds des bibliothèques municipales, par

<sup>101</sup> En format XML, par extraction des notices MARC du catalogue. BNF, Agence bibliographique nationale, direction des Services et des réseaux [en ligne] <<http://bibliographienationale.bnf.fr/>> (consulté le 18 novembre 2008).

<sup>102</sup> LUPOVICI, Christian. Permanence et évolution de la Bibliographie nationale française. In *Exposer, éditer, rencontrer, Op. cit.*

<sup>103</sup> <<http://www.bnf.fr/pages/infopro/produits/pb-produits.htm>> (consulté le 17 novembre 2008).

<sup>104</sup> <<http://www.bnf.fr/pages/infopro/produits/pb-lettre.htm>> (consulté le 17 novembre 2008).

<sup>105</sup> <<http://www.bnf.fr/pages/lettres/produits/produits13.htm>> (consulté le 15 décembre 2008).

<sup>106</sup> Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié.

<sup>107</sup> DELOULE, Madeleine. Acquisitions, classement, mise en valeur. In POUILLAIN, Martine (dir.). *Littérature contemporaine en bibliothèque*. Paris : Electre / Éditions du Cercle de la Librairie, 2001 (Collection Bibliothèques), p. 147.

<sup>108</sup> BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques*. 3<sup>e</sup> édition. Paris : La Découverte, 2007 (Repères), p. 75.



exemple, équivalent en nombre à ceux de la Bibliothèque nationale de France —, et l'Observatoire du patrimoine écrit en région (OPER), créé en 2008 au sein de la Direction du livre et de la lecture au ministère de la Culture et de la Communication, s'est vu confier la charge « *de recenser dans chaque région les acteurs, les politiques, les moyens et les réalisations en matière de patrimoine écrit* »<sup>109</sup>. La liste des collections numérisées est disponible en ligne sur le site du ministère.

## 2.1. Publications autour de l'exposition

### 2.1.1. Catalogues papier

Lors des expositions, l'accès distant aux collections par le biais du site internet se double d'un accès sur place, à la bibliothèque devenue pour la circonstance espace artistique et culturel.

Nombre d'établissements consacrent maintenant un ou plusieurs espaces dédiés à cette activité, inséparable de leur politique documentaire et devenue au fil du temps une sorte de vitrine des collections. « *Exposer le patrimoine n'est donc pas une lubie, ni une mode pour courir derrière le lecteur en fuite. Là où il existe, le fonds patrimonial contribue à replacer la quotidien et la modernité des établissements de lecture publique dans la perspective du temps long : celle de l'histoire du livre, de la création, de l'édition, de la photographie*<sup>110</sup>. »

Le catalogue d'exposition est la « *publication phare des bibliothèques*<sup>111</sup> ». « *Il trouve son origine dans les livrets des Salons (le premier fut imprimé en 1673), voire dans les listes constituées par les amateurs pour leurs collections privées. Initialement, il était principalement destiné à guider le public dans sa visite en permettant d'ordonner le parcours et d'identifier les œuvres*<sup>112</sup>. »

La production a rapidement évolué, du catalogue scientifique des années 1970-1980, décrit par Bernadette Seibel, « *destiné davantage comme toute production scientifique à l'approbation de pairs (autres bibliothèques, archivistes, conservateurs de musée, membres d'associations et sociétés savantes...) qu'au grand public*<sup>113</sup> », au livre-catalogue, ouvrage de référence convenant à la fois au public érudit et au public élargi, attiré par la qualité des supports, des textes et des reproductions, permettant ainsi de développer des appropriations à différents niveaux. Comme son nom l'indique, le livre-catalogue est à la fois livre et catalogue et « *mise, pour ainsi dire, sur deux tableaux : celui de la publication liée à une manifestation temporaire et celui de l'édition d'un ouvrage indépendant*<sup>114</sup> ».

Si la Bibliothèque nationale de France peut éditer des catalogues tirant à quelque quatre ou cinq mille exemplaires, voire à plus de quinze mille pour certaines expositions à succès, comme « Henri Cartier-Bresson » ou « L'Enfer de la bibliothèque : Éros au secret », la majorité des établissements ont des ambitions plus modestes et doivent prévoir un poste réservé à cette activité éditoriale dans le budget déjà très serré de l'exposition. Le personnel scientifique prend une part importante dans la rédaction et la

<sup>109</sup> Patrimoine écrit. Un site d'information de la Direction du livre et de la lecture [en ligne] <<http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/pat/index.htm>> (consulté le 30 octobre 2008).

<sup>110</sup> SCHREIBER, Florence. Exposer le patrimoine. In HUCHET, Bernard ; PAYEN, Emmanuèle [dir.]. *Op. cit.*, p. 97.

<sup>111</sup> HOCH, Philippe. Les bibliothèques éditrices. In PAYEN, Emmanuèle (dir.). *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*. Paris : Electre – Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 219.

<sup>112</sup> HEINICH, Nathalie. Article « Exposition » dans *Encyclopaedia Universalis* [en ligne] <<http://www.universalis-edu.com/article2.php?napp=23230&nref=I921201>> (consulté le 23 novembre 2008).

<sup>113</sup> SEIBEL Bernadette. *Bibliothèques municipales et animation*. Paris: Dalloz, 1983, p. 86.

<sup>114</sup> RÉGIMBEAU, Gérard. *Op. cit.*, p. 132.

## Quelles publications ?

relecture des textes, ce qui permet à l'établissement de se passer très souvent des services d'un éditeur professionnel en confiant directement les textes au maquettiste, puis à l'imprimeur. Dans d'autres cas, le travail éditorial est effectué à l'extérieur, chez des prestataires dont les délais de réalisation doivent être pris en compte dans le planning général.

Les thématiques sont à l'image des collections de la bibliothèque, encyclopédiques, mais la particularité du catalogue d'exposition en bibliothèque est néanmoins d'être un livre sur d'autres livres — exposés — et qui traduit à la fois le travail intellectuel de l'écrivain et le savoir-faire des ouvriers du livre, typographes, imprimeurs, relieurs... Les grandes bibliothèques patrimoniales, comme la Bibliothèque historique de la Ville de Paris par exemple, se sont fait une spécialité de ces expositions de bibliophilie, dont témoignent avec éclat de superbes livres-catalogues.

### 2.1.2. Expositions virtuelles

Les catalogues d'exposition sont de plus en plus fréquemment accompagnés d'expositions virtuelles sur les sites des bibliothèques, « *sur un plan strictement muséographique, l'exposition virtuelle présente de nombreux avantages sur une exposition réelle. Un livre exposé réellement donne certes une vision particulière et irremplaçable du support original. En contrepartie, on ne peut montrer qu'une page à la fois. Dans l'exposition virtuelle, on peut se livrer à diverses manipulations informatiques pour mettre en valeur tel ou tel élément d'un document*<sup>115</sup>. » Par ailleurs, elles prolongent l'événement de façon notoire, ce que traduit par exemple la fréquentation soutenue de réalisations plus anciennes sur le site de la Bibliothèque nationale de France, comme *Contes de fées* (2001 : 344 000 visites ; 6 millions de pages vues), *Utopie* (1998 : 300 000 visites, 2 millions de pages vues ou encore *Ciel et Terre* (1999 : 126 000 visites ; 600 000 pages vues)<sup>116</sup>.

Les expositions virtuelles proposent une mise en scène autour des principales œuvres, qui sont exposées sur un mode plus didactique grâce aux liens hypermédias et au rédactionnel qui accompagne les images. L'exposition sur « La légende du roi Arthur », réalisée par la bibliothèque municipale de Rennes en partenariat avec la BNF, et visible actuellement aux Champs-Libres mais aussi sur les sites web des deux établissements, permet à la fois le feuilletage des manuscrits les plus célèbres et la navigation dans les différentes éditions des textes à partir de *Gallica*. Comme le précise Thierry Delcourt : « *Les expositions virtuelles doivent être réalisées comme des expositions réelles, avec un commissaire responsable et un graphiste / scénographe professionnel (appartenant ou non à l'équipe de la bibliothèque). Elles nécessitent donc du temps, des compétences, des moyens*<sup>117</sup>. »

### 2.1.3. Petit journal de l'exposition

La transformation de la simple liste d'œuvres exposées en catalogue ou livre-catalogue illustré a eu pour conséquence une augmentation du volume, du poids et du prix des ouvrages. L'apparition de « Petits journaux », plus maniables pendant la visite, a pallié à cette inconvénient en proposant des contenus plus accessibles et ordonnés « *selon les différentes parties attendues : avant-propos du conservateur, préface [...]*,

<sup>115</sup> GANNA, Jacques. Réaliser une exposition virtuelle sur Internet : Pourquoi, comment ?. In BURÉSI, Charlotte ; CÉDELLE, Laure (dir.). *Conduire un projet de numérisation*. Paris : Tec & Doc ; Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002 (La Boîte à outils), p. 244.

<sup>116</sup> Bibliothèque nationale de France. Rapport d'activité, délégation à la diffusion culturelle 2007. Document interne BNF.

<sup>117</sup> DELCOURT, Thierry. Les publics. In BURESI, Charlotte ; CÉDELLE-JOUBERT, Laure (dir.). *Op. cit.*, p. 23.

*remerciements, notice biographique, catalogue des œuvres par ordre numérique des pièces exposées, planches* »<sup>118</sup>. Véritables synthèses des catalogues, ces publications de qualité rencontrent un succès certain. Elles sont parfois proposées sur abonnement ou même à titre gratuit.

## 2.2. Autres formes de valorisation

### 2.2.1. Trésors des bibliothèques

De beaux livres, qui peuvent être rattachés à la catégorie des livres d'art par leur riche iconographie, donnent l'occasion à la bibliothèque de rendre publics ses fonds prestigieux. Ces ouvrages connaissent en général un appréciable succès et sont devenus de véritables niches éditoriales pour les établissements. « *Dans ce domaine de valorisation, la BNF a coédité en 2007, avec les éditions du Seuil, deux ouvrages consacrés au maître japonais Hokusai (Les 36 vues du mont Fuji et La Manga). Ces deux titres ont fait l'objet de traductions dans cinq langues européennes, un succès international qui les inscrit dans une économie nettement rentable. L'agenda 2008 sur le thème de l'estampe japonaise de paysage à travers Hiroshige et Hokusai a connu un succès comparable*<sup>119</sup>. »

Ce domaine de l'édition appelle des opérations de mécénat, rappelons pour mémoire le *Patrimoine des bibliothèques de France*, vaste entreprise lancée en octobre 1994 par le ministère de la Culture et de la Francophonie et la Fondation des banques CIC pour le livre et la lecture. Les dix volumes restent le témoignage de la diversité des collections de trois cent quatre-vingt bibliothèques françaises. Ils ont nécessité la collaboration des services du ministère, celle des conservateurs et des bibliothécaires des établissements concernés, tout comme celle des conseillers au Livre et à la Lecture des DRAC, et d'un éditeur professionnel, Payot, chargé par ailleurs d'assurer la promotion et la diffusion des ouvrages.

Dans le même domaine, la Bibliothèque nationale de France publie depuis quelques années des publications hors commerce liées à l'actualité des collections, qu'elle réédite et offre à ses mécènes. L'objet livre acquiert ainsi une portée symbolique qui le destine naturellement à être le vecteur privilégié de la coopération des établissements.

### 2.2.2. Collections numérisées

Ces collections se rapprochent, par leur visée muséographique, des trésors et des expositions virtuelles. Leur présentation privilégie souvent l'esthétique, comme à la bibliothèque municipale d'Albi où les manuscrits produits par le *scriptorium* de la cathédrale Sainte-Cécile sont accessibles en ligne en 3 D et en mode feuilletage, offrant ainsi une grande qualité d'image qui s'accompagne du doux bruit de la page tournée. À Valenciennes, la bibliothèque présente la *Cantilène de sainte Eulalie*, le premier texte littéraire en français conservé, avec une option qui fait apparaître la traduction au passage de la souris ; d'autres manuscrits de ses collections sont également accessibles en mode feuilletage, grâce au logiciel de la Société Arkhênum.

Comme le fait remarquer Raphaële Mouren, « *la numérisation, aujourd'hui, a essentiellement une mission de valorisation, même si on peut espérer que les nécessités de conservation des données numériques seront prises en compte dans un proche avenir*

<sup>118</sup> RÉGIMBEAU, Gérard. *Op. cit.*, p. 134.

<sup>119</sup> Bibliothèque nationale de France. Rapport d'activité, délégation à la diffusion culturelle, p. 1. Document interne BNF.

*par les directeurs d'établissement et par les tutelles et que des établissements publics ou des sociétés privés proposeront d'assurer leur maintenance. Si la Bibliothèque nationale de France prend soin de la conservation de ses images numérisées, elle n'a pour l'instant pas reçu la mission — ni les moyens — de faire de même pour les bibliothèques publiques. La sauvegarde des données numérique est en premier lieu de la responsabilité de leurs propriétaires<sup>120</sup> ».*

### 2.2.3. Bibliothèques numériques

Par bibliothèques numériques, nous entendons les ressources produites et mises en ligne par la bibliothèque elle-même, excluant les ressources commerciales auxquelles elle est abonnée ainsi que les ressources extérieures accessible par des signets.

D'après Olivier Ertzscheid : « Une collection numérique devient une bibliothèque numérique lorsqu'elle répond aux quatre conditions suivantes :

- a) elle peut être créée et produite dans un certain nombre d'endroits différents, mais elle doit être accessible en tant qu'entité unique ;
- b) elle doit être organisée et indexée pour permettre un accès aussi facile que possible ;
- c) elle doit être stockée et gérée de manière à avoir une existence assez longue après sa création ;
- d) elle doit trouver un équilibre entre le respect du droit d'auteur et la diffusion libre du savoir<sup>121</sup>. »

Cette définition appelle un travail éditorial d'organisation des œuvres en corpus selon des ordres thématique, biographique, alphabétique ou chronologique... ainsi qu'un travail documentaire permettant d'y donner accès. Le bibliothécaire n'est plus seulement confronté au signalement des collections mais doit gérer un contenu auquel il doit assurer la pérennité pour les générations futures en se constituant rééditeur.

Une des pionnières en France, la *Bibliothèque électronique de Lisieux*<sup>122</sup>, se présente comme un « réservoir de textes », saisis par la secrétaire de l'établissement à la manière des clavistes d'autrefois ; la recherche en plein texte s'effectue page par page. Une sélection d'œuvres est effectuée chaque mois qui permet de découvrir de petits bijoux de fraîcheur et d'authenticité. La bibliothèque se « distingue » en proposant ce qui n'existe pas ailleurs. À ce titre, on peut dire qu'elle possède un fonds à la manière des éditeurs, et la tentation est grande d'attendre les surprises de la sélection, à la manière des feuilletons du XIX<sup>e</sup> siècle.

La charte documentaire de *Gallica* la définit « non pas comme une bibliothèque idéale d'auteurs constituée à partir de textes présents ou non dans les murs de la BNF, mais comme une bibliothèque centrée sur ses richesses imprimées, manuscrites ou audiovisuelles<sup>123</sup> », la recentrant ainsi autour de ses collections. La Bibliothèque s'est protégée en devenant titulaire des droits d'auteur des œuvres numérisées par ses soins sur le site *Gallica* et en a défini les règles d'utilisation : « Pour un usage strictement privé, la reproduction du contenu de ce site est libre. [...] Toute autre reproduction ou

<sup>120</sup> MOUREN, Raphaële. Communiquer et mettre en valeur les documents patrimoniaux. In MOUREN, Raphaële (dir.). *Op. cit.*, p. 283.

<sup>121</sup> ERTZSCHEID, Olivier. Billet « Bibliothèque numérique », *Affordance.Info. Le blog d'un maître de conférence en sciences de l'information. Réflexions, analyses, signalements, opinions* [en ligne] <[http://affordance.typepad.com/mon\\_weblog/2006/03/bibliothque\\_num.html](http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2006/03/bibliothque_num.html)> (consulté le 20 décembre 2008).

<sup>122</sup> <<http://www.bmlisieux.com/>> (consulté le 20 décembre 2008). Mise en ligne en 1996, elle compte, au 1<sup>er</sup> décembre 2008, 1 117 œuvres et 26 galeries d'images.

<sup>123</sup> Bibliothèque nationale de France. Charte documentaire de Gallica, p.1 [en ligne] <[http://www.bnf.fr/pages/infopro/numerisation/pdf/Charte\\_Gallica.pdf](http://www.bnf.fr/pages/infopro/numerisation/pdf/Charte_Gallica.pdf)> (consulté le 23 novembre 2008).

*représentation, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de la BNF*<sup>124</sup>. »

Les bibliothèques universitaires proposent également des fonds en ligne, comme le SCD de l'université de Bourgogne avec le fonds Raymond Queneau issu d'une donation, en septembre 2004, du fils de l'écrivain, Jean-Marie Queneau<sup>125</sup>. Ce fonds est constitué de plus de 30 000 documents comprenant des photocopies des documents originaux : manuscrits, notes préparatoires d'œuvres de Queneau et de divers textes publiés ou non (préfaces, articles), documents biographiques, entretiens radiophoniques, adaptations cinématographiques et diverses notes de l'écrivain. Dans ce cadre, la bibliothèque mène une politique d'acquisition systématique des autres œuvres de l'écrivain venant enrichir cette collection, qui sert de soutien à la recherche de l'université grâce aux thèses qui lui sont consacrées. Par ailleurs, des échanges sont menés avec le Centre de documentation Raymond-Queneau, à Verviers (Belgique), qui détient un fonds complémentaire<sup>126</sup>.

## 2.3. Information et communication

### 2.3.1. Revues des bibliothèques

Récemment, Patrick Bazin s'exprimait pour l'anniversaire de la revue *Gryphe*, éditée par la bibliothèque municipale de Lyon depuis 2000. Cette revue a pour objectif de s'adresser à un public élargi, tout en traitant du patrimoine de manière sérieuse grâce à des articles « *relativement courts, percutants et bien illustrés* ». Huit ans après, la revue, partie intégrante de la bibliothèque, a trouvé son public et « *fait de la mémoire culturelle une composante intrinsèque de l'action et de la création*<sup>127</sup> ». Cet exemple n'est pas isolé dans la production des grandes bibliothèques classées et traduit l'ouverture à une plus large audience du patrimoine écrit, bien que cette activité réclame une forte implication de la direction et du personnel qualifié.

À Metz, *Les Carnets de Medamothi. Revue du patrimoine des bibliothèques-médiathèques de la ville de Metz*, paraissent une fois par an et font suite aux *Cahiers Élie-Fleur* parus entre 1990 et 2004. Chaque livraison présente un dossier spécial, sorte de monographie consacrée au patrimoine messin, rédigée par les bibliothécaires et par des spécialistes du sujet français et étrangers ; par ailleurs, elle annonce les dernières acquisitions et les expositions qui vont se tenir dans l'année. Le premier numéro a été dédié à *Verlaine, Metz et la Lorraine*, le second aux *Enlumineurs messins du XV<sup>e</sup> siècle*. Citons encore les *Cahiers de la bibliothèque de Blois* et bien sûr la *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, lancée en 1999, ou encore *Les Cahiers de la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet*.

### 2.3.2. Bulletins d'information

Cette catégorie rentre davantage dans l'orbite de la communication, d'autant que les bulletins d'information sont en général distribués gracieusement, mais ils font de plus en plus preuve d'originalité en proposant, au-delà des informations attendues, des dossiers en forme d'« Enquête » dans le *Bulletin de la BPI*, ou liés à l'actualité et aux

<sup>124</sup> POLASTRON, Lucien X. *La grande numérisation : Y a-t-il une pensée après le papier ?*. Paris : Denoël, 2006 (Impacts), p. 21-22.

<sup>125</sup> SCD de l'université de Bourgogne. Fonds Raymond Queneau [en ligne] <<http://scd.u-bourgogne.fr/Collections/default.htm>> (consulté le 8 septembre 2008).

<sup>126</sup> Centre de Documentation Raymond Queneau (CDRQ), Verviers (Belgique) [en ligne] <[www.queneau.net](http://www.queneau.net)> (consulté le 8 septembre 2008).

<sup>127</sup> BAZIN, Patrick. « La modernité du patrimoine écrit », *Gryphe*, n° 20, septembre 2008, p. 1.

## Quelles publications ?

thématiques des différents départements à la bibliothèque municipale de Lyon qui, dans la livraison d'octobre 2008 de *Topo*, publie avec l'aide du département Société un article intitulé « En route pour la Maison Blanche », qui reprend la sélection bibliographique réalisée par les bibliothécaires pour le service en ligne « Points d'actu ! »<sup>128</sup>. Ce fonctionnement exige une collaboration bien rodée et une implication des personnels vers le rédactionnel.

D'autres bibliothèques publient leurs bulletins en ligne, comme Paris Bibliothèques avec *En vue : le rendez-vous des bibliothèques de la Ville de Paris*<sup>129</sup>, et Brest avec *Le Bibliofil*. Le SICD 2 de Grenoble propose *E-Documentation*, bulletin destiné aux étudiants des universités Grenoble-II Pierre-Mendès-France et Grenoble-III Stendhal.

Ces publications, accessibles en ligne en format pdf, tendent actuellement à se généraliser dans les bibliothèques.

### 2.3.3. Blogs et wikis

Selon Wikipédia, « *Un blog (mot-valise de web log) ou blogue est un site web constitué par la réunion de billets agglomérés au fil du temps, et souvent, classés par ordre déchronologique (les plus récents en premiers). Chaque billet (appelé aussi note ou article) est, à l'image d'un journal de bord ou d'un journal intime, un ajout au blog ; le blogueur (celui qui tient le blog) y délivre un contenu souvent textuel, enrichi d'hyperliens et d'éléments multimédias, sur lequel chaque lecteur peut généralement apporter des commentaires*<sup>130</sup> ».

Le blog de la bibliothèque municipale de Chaumont se veut être « *un outil d'échange à destination des usagers et des professionnels des Silos, lieu d'information et de réflexion*<sup>131</sup> ».

La bibliothèque universitaire d'Angers a développé « *après celle de Brest et son excellent Buboblog, [...] son blog avec une philosophie un peu différente. Cet outil est pensé comme un triple canal d'informations à destination de la communauté universitaire et permettant à la fois de :*

- *communiquer sur les services et les ressources de la BU en faisant des éclairages sur les nouveautés et les projets en cours ;*
- *recommander des livres ou des films empruntables à la BU ce que l'on pourrait appeler la rubrique "coup de cœur" des bibliothécaires ;*
- *valoriser les interactions culturelles de la BU avec son environnement proche (université) et élargi (ville d'Angers) puisque la BU est dotée d'une galerie d'exposition et d'un personnel dédié à l'action culturelle qui sera en charge de cette rubrique*<sup>132</sup> ».

Cette nouvelle forme éditoriale s'appuie sur un logiciel spécialisé qui opère la mise en page automatique des textes et facilite la gestion des billets en les archivant. Chacun est libre de communiquer ses impressions, la responsabilité du site revenant néanmoins à l'établissement hébergeur qui se charge de la modération.

Il en est de même pour les wikis : le rapport d'activité 2007 de la bibliothèque municipale de Brest<sup>133</sup> insiste sur l'effort entrepris pour enforcer les liens avec sa

<sup>128</sup> BOYER, Christine. « Regard sur : En route pour la Maison Blanche », *Topo*, 09-10.08, p. 11. et « Points d'actu' » [en ligne] <<http://www.pointsdactu.org/>> (consulté le 16 décembre 2008).

<sup>129</sup> <<http://www.paris-bibliotheques.org/manif.php>> (consulté le 16 décembre 2008).

<sup>130</sup> <<http://fr.wikipedia.org/wiki/BLOG>> (consulté le 16 décembre 2008).

<sup>131</sup> Le blog des Silos : <<http://silos-mla.blogspot.com/>> (consulté le 11 décembre 2008).

<sup>132</sup> BOURRION, Daniel. « Back in the Backoffice 1/2 » billet du 9 décembre 2008. *De tout sur rien : le blog du taiseux bavard* [en ligne] <<http://detoutsurrien.wordpress.com/2008/12/09/back-in-the-backoffice/#comment-2193>> (consulté le 11 décembre 2008).

<sup>133</sup> <[http://applications-internet.mairie-brest.fr/VIPBI21/Interligo.web.Front/UploadFiles/publications/1089/rapport\\_activite\\_2007.pdf.V15.aspx](http://applications-internet.mairie-brest.fr/VIPBI21/Interligo.web.Front/UploadFiles/publications/1089/rapport_activite_2007.pdf.V15.aspx)> [en ligne] (consulté le 30 octobre 2008).

communauté, notamment au travers de la mise en place de *Wiki Brest*, « *Projet d'encyclopédie, d'atlas, de carnets sur Brest et le pays de Brest où chacun(e) peut donner à voir des textes, des images, du son qui parlent de ce territoire* »<sup>134</sup>. Ce service, qui rassemble 700 contributeurs et a produit quelque 6 000 pages (dont 1,2 million consultées), a notamment permis de recueillir la mémoire orale des personnes âgées et de la sauvegarder, grâce aux témoignages enregistrés lors des opérations de portage d'ouvrages à domicile et aux animations en langue bretonne.

### 3. Publications scientifiques

#### 3.1. Littérature savante

##### 3.1.1. Catalogues de collections

Cette catégorie d'ouvrages, qui vise à représenter l'exhaustivité d'une collection, conserve majoritairement sa forme papier, les lecteurs la préférant souvent à une version électronique et l'éditeur reculant par ailleurs devant un travail qui demande « *un effort de description plus grand, s'agissant ici d'une description documentaire et non de la description scientifique* »<sup>135</sup>, pour un succès commercial non assuré.

Les inventaires des fonds sont au cœur des programmes « Recherche » de la BNF<sup>136</sup> et se concrétisent par des publications. Trois programmes, par exemple, sont ainsi sous la responsabilité du département des Médailles, Monnaies et Antiques : « Trésors monétaires », « Catalogue des monnaies impériales » et « Numismatique orientale ».

Nombre de bibliothèques patrimoniales, universitaires ou publiques continuent elles aussi la publication de leurs fonds. Au début des années 1970, soucieuse de faire connaître au public des collections patrimoniales largement méconnues, la bibliothèque de la Sorbonne a initié un programme de recherche, le *Corpus iconographique* de l'histoire du livre<sup>137</sup>. Ce projet s'est attaché à valoriser l'histoire du livre en privilégiant ses aspects matériels. Il avait été convenu que chaque projet devait donner lieu à une collection de clichés, une exposition, et à la parution d'un ouvrage, dont les deux premiers sont les *Livres d'emblèmes et de devises, une anthologie, 1531-1735* par Jean-Marc Chatelain, et *Livres de zoologie de la Renaissance, une anthologie, 1450-1700* par Laurent Pinon, parus en coédition avec les éditions Klincksieck<sup>138</sup>, par ailleurs coéditeur de la revue *Les Mélanges de la Sorbonne*.

<sup>134</sup> Bibliothèque municipale de Brest. « Wiki-Brest, les carnets du pays de Brest » [en ligne] <<http://www.wiki-brest.net/index.php/Accueil>> (consulté le 30 octobre 2008).

<sup>135</sup> Bibliothèque nationale de France. « Étude sur l'opportunité de l'édition électronique pour des inventaires et catalogues raisonnés de documents patrimoniaux de la BNF : rapport d'étude, 31 décembre 2007 » par Dominique Cotte et Sophie Philippet. Document interne BNF, p. 34.

<sup>136</sup> Vingt programmes réunis en six thématiques inscrits au plan triennal 2004-2006 [en ligne] <[http://www.bnf.fr/pages/infopro/recherche/pdf/bilan\\_2004-2006.pdf](http://www.bnf.fr/pages/infopro/recherche/pdf/bilan_2004-2006.pdf)> (consulté le 19 décembre 2008).

<sup>137</sup> LIMACHER, Pierrette. *Inventaire des livres du XVI<sup>e</sup> siècle de la bibliothèque de la Sorbonne : sciences, science politique, médecine* (1984) ; FERNILLOT, Yvonne ; PY, Antoinette. *Supplément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la Sorbonne [et] de la bibliothèque Victor-Cousin* (1989) ; FERNILLOT, Yvonne. *Catalogue des incunables des fonds Sorbonne et Victor-Cousin dans la collection des Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France* (1995).

<sup>138</sup> CHATELAIN, Jean-Marc. *Livres d'emblèmes et de devises, une anthologie, 1531-1735*, préface d'Henri-Jean Martin, Paris : Klincksieck, 1993 ; PINON, Laurent. *Livres de zoologie de la Renaissance, une anthologie, 1450-1700*, préface de Jean Céard, Paris, Klincksieck, 1995.

## Quelles publications ?

Cette expérience, qui insère une activité éditoriale aux sein de la politique documentaire de l'établissement, réaffirme et recentre le rôle de la bibliothèque « productrice de savoir<sup>139</sup> » dans l'université.

Les catalogues de collections sont précieux pour la recherche : outre le travail d'inventaire accompli, l'auteur rédige en général en liminaire un état scientifique de la question et fait souvent appel à des spécialistes de la discipline afin de compléter son point de vue. Une bibliographie à jour, des schémas ainsi que des index thématiques viennent régulièrement augmenter le propos.

### 3.1.2. Colloques et journées d'étude

Les colloques et journées d'étude apparaissent comme une autre forme de médiation liée aux collections. Pour Patrick Bazin, l'accès au livre n'est pas nécessairement contraint à sa lecture mais peut se faire par l'entremise de manifestations orales qui viennent compléter avantageusement l'offre documentaire de la bibliothèque<sup>140</sup>. Cela « *tend à faire revenir le lecteur vers le fonds documentaire, en lui ayant donné en chemin le goût de la nuance, la conscience de la complexité, le désir de l'approfondissement, et, pourquoi pas ? le plaisir de la lecture. Une fois encore, cette nouvelle façon de cheminer à travers les contenus, de les lier, de les ordonner institue légitimement l'établissement comme producteur de sens, capable non seulement de restituer la réflexion et les savoirs existants, mais également de s'instaurer comme un espace de débats, voire de création, où s'élaborent de nouveaux discours. Dans une société menacée par l'éparpillement et l'éclatement des connaissances, c'est peut-être là le plus audacieux des défis*<sup>141</sup>. »

Les actes qui sont issus de ces manifestations rendent compte de l'interaction entre les intervenants et le public en proposant quelquefois leurs échanges retranscrits sous forme d'entretiens, ainsi que cela se pratique dans les ouvrages des collections « En acte » ou « Paroles en réseau » de la BPI.

À la bibliothèque municipale de Lyon, les conférences et colloques sont mis en ligne au format mp3 afin d'être disponibles pour le public distant, ou font l'objet d'une déclinaison en livre et en dévédérom, produits maison édités à cent pour cent par la bibliothèque. Il en a été ainsi du colloque « L'intelligence d'une ville, vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975 : matériaux pour l'histoire », tenu dans ses murs les 2 et 3 juin 2005<sup>142</sup>.

Michel Melot voit dans ces manifestations un retour à l'oralité perdue et retrouvée, et évoque la bibliothèque d'Alexandrie : « *Je me réjouis donc de l'irruption de l'oralité dans la bibliothèque et ce sont bien les animations qui en donnent le plus souvent l'occasion. [...] c'était le lieu où l'on pratiquait les neuf arts des muses ; c'était une école de philosophie et je pense qu'on y parlait beaucoup plus qu'on y lisait, c'était un lieu de paroles et d'enseignements*<sup>143</sup>. »

<sup>139</sup> Inspiré d'un titre d'un mémoire d'étude d'une élève de l'Enssib, Marie Germain (voir bibliographie en fin d'étude).

<sup>140</sup> Communication orale lors d'une table ronde, Enssib, 16 janvier 2008.

<sup>141</sup> PAYEN, Emmanuèle. Voix et chemins de l'action culturelle : quelques problématiques. In HUCHET, Bernard ; PAYEN, Emmanuèle (dir.). *Op. cit.*, p. 41.

<sup>142</sup> Pour le dévédérom : Conférence des jeudi 2 et vendredi 3 juin 2005 / Patrick Bazin, Gérard Collomb, Hubert Boulet...[et al.]. Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon, 2005 (9 DVD). Pour le livre : transcription, Catherine Goffaux-Hoepffner ; réalisation, Sylvie Beauchière ; iconographie, Yves Jocteur-Montrozier. Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon, 2006.

<sup>143</sup> MELOT, Michel. Rebonds. In *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ?*, journée d'étude 2002 de l'ADBDP, [en ligne] <<http://www.adbdp.asso.fr/-Journées-d-etude-2002-L-action->>(consulté le 30 octobre 2008).



### 3.1.3. Ouvrages

Comme nous l'avons vu précédemment, certains SCD ont repris à leur charge les presses de leur université, comme à Angers ou à Reims. La politique éditoriale est restée la même, qui consiste à valoriser la recherche et à se faire le relais des travaux des universitaires.

« *La recherche fait partie intégrante de la mission des universités et des grands établissements scientifiques. Les résultats de ces recherches demeurent lettre morte s'ils n'étaient publiés et, par là, mis à la disposition des chercheurs et des publics intéressés. [...] Le principe ainsi énoncé a trouvé, dans la pratique, diverses solutions, notamment dans la création et le développement de services spécialisés de publication, internes aux établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche. Le statut administratif et juridique de ces services n'est pas uniforme et comprend des services communs comme des structures indépendantes*<sup>144</sup>. »

À Reims, l'activité éditoriale de l'université est cofinancée par les laboratoires qui prennent en charge les frais d'impression sur devis de l'imprimeur, la bibliothèque étant responsable du suivi éditorial de l'ouvrage. Aucun bénéfice n'est effectué car celle-ci leur reverse la part bénéficiaire qui leur revient, ce qui permet à l'activité de s'auto-alimenter à chaque exemplaire vendu par la constitution d'un petit budget qui sert à financer de futurs ouvrages.

Le rapport d'activité 2007 de la bibliothèque universitaire d'Angers laisse apparaître une activité de publication de sept nouveaux titres, ce qui correspond à la moyenne annuelle antérieure des Presses universitaires d'Angers (PUA).

Annie Le Saux parle de « chaînon manquant » pour qualifier ces presses qui, d'un côté, « *se rapprochent de la littérature grise par le public visé, le côté un peu artisanal de leurs travaux et le manque de visibilité et, de l'autre, par leur volonté d'éditer des œuvres indispensables à la recherche et à l'enseignement, par leurs efforts, même s'ils sont loin d'être concluants, de diffuser leurs publications, elles penchent du côté de l'édition privée*<sup>145</sup> ».

## 3.2. Communication scientifique

### 3.2.1. Revues scientifiques

Selon Ghislaine Chartron, la revue reste « *le repère structurant de la publication scientifique, même dans les champs les plus innovants en matière de communication numérique*<sup>146</sup> », et l'article en est le principal vecteur.

À l'instar des SCD d'Angers et de Reims, le SCD de Nice – Sophia-Antipolis a repris à sa charge la publication des revues de l'université en 2002, suite aux difficultés rencontrées lors de l'abandon de leur diffusion par le CID<sup>147</sup>. Marie-Luce Rauzy, coordinatrice éditoriale de Revel, la plate-forme électronique d'édition en ligne qui les abrite, nous a précisé que le SCD avait été « *la seule structure logistique à s'être proposée pour accueillir et soutenir un tel projet*<sup>148</sup> ». Revel « *a emporté l'adhésion d'un*

<sup>144</sup> AERES (Association des éditions de la Recherche et de l'Enseignement supérieur). Préambule de la « Charte de l'édition scientifique institutionnelle », mars 2003 [en ligne] <[http://www.aeres.asso.fr/aeres\\_hi/img/Charte\\_AERES.pdf](http://www.aeres.asso.fr/aeres_hi/img/Charte_AERES.pdf)> (consulté le 20 décembre 2008).

<sup>145</sup> LE SAUX, Annie. « Les presses d'université », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, n° 2, p. 82 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008).

<sup>146</sup> CHARTRON Ghislaine. « Une économie renouvelée de la publication scientifique », *Perspectives de recherche*, n°62, 2005, p. 7.

<sup>147</sup> Centre interinstitutionnel pour la diffusion de publications en sciences humaines.

<sup>148</sup> Réponse à un questionnaire en ligne. Nous remercions M<sup>me</sup> Marie-Luce Rauzy d'avoir répondu à nos questions.

## Quelles publications ?

*peut nombre d'équipes de publication, séduites par le projet [...] Loxias, Cahiers de narratologie, Cycnos, Revue d'économie industrielle, Noesis, Cahiers de l'Urmis » et actuellement, « la création d'un poste en 2007 d'ingénieur d'étude BAP F, privilégié lors du choix par le Conseil scientifique du maintien de la plate-forme et de la proximité avec les équipes (nouvelles orientations votées en 2006), nous a permis de trouver un meilleur équilibre économique et de pérenniser notre expertise pour la mettre au service des équipes de publication, de la maintenance éditoriale, de la veille et de la prospective<sup>149</sup> ».*

À Angers et à Reims, la publication des revues, respectivement *Journal of the Short Story in English* (deux livraisons annuelles, avec projet de mise en ligne sur *Revue.org* en 2009<sup>150</sup>) et *Imaginaires : la Revue du Centre de recherche sur l'imaginaire, l'identité et l'interprétation dans les littératures de langue anglaise*, continue de s'effectuer sous forme papier.

### 3.2.2. Littérature grise

*« La littérature grise est, selon l'AFNOR tout "document dactylographié ou imprimé, produit à l'intention d'un public restreint, en dehors des circuits commerciaux de l'édition et de la diffusion et en marge des dispositifs de contrôle bibliographiques"<sup>151</sup> ».*

Actuellement, ces documents ne se limitent plus à une diffusion restreinte mais sont rendus publics par une mise en ligne à partir de certains sites de bibliothèques.

C'est ainsi que, parmi d'autres, le SCD de l'université Lille-I met à disposition des internautes sa base *Iris* (ex-*Grisemine*) qui comprend des thèses, des ouvrages du domaine public numérisés, des ressources pédagogiques ainsi que des publications de Lille-I (articles, actes de congrès et de journées d'étude)<sup>152</sup>.

#### 3.2.2.1. Thèses et mémoires

Le dernier texte en date, l'arrêté du 7 août 2006, a refixé les modalités relatives au dépôt des thèses : le doctorant, outre les exemplaires remis au jury, en dépose deux autres au SCD de son université.

Dans l'éventualité d'une remise électronique de la thèse, le doctorant remplit également un bordereau comprenant les métadonnées conformes à la recommandation TEF (thèses électroniques françaises). Puis le dépôt est effectué dans STAR, service bibliographique de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), afin que la thèse soit répertoriée au niveau national.

Certains SCD sont impliqués dans l'archivage et la diffusion des thèses soutenues dans leur université. À Lyon-III, des recommandations et des formations sont dispensées aux étudiants afin qu'ils respectent le stylage prédéfini pour toutes les universités lyonnaises par le Pôle de recherche de l'enseignement supérieur (PRES) ; et parallèlement à cela, *« le SCD a entrepris, en collaboration avec le Service édition de l'Université, la numérisation de thèses anciennes dont l'état physique rendait la consultation difficile (60 thèses soutenues entre 1895 et 1939)<sup>153</sup> ».*

Malheureusement, le traitement des thèses sur la chaîne Cyberdocs (plateforme sur laquelle s'appuie le projet Cyberthèses) a été abandonné en juillet dernier pour plusieurs

---

<sup>149</sup> *Ibid.*

<sup>150</sup> SCD d'Angers. Rapport d'activité 2007, p. 50 [en ligne] <[http://bu.univ-angers.fr/documents/archive\\_pdf/rapport2007.pdf](http://bu.univ-angers.fr/documents/archive_pdf/rapport2007.pdf)> (consulté le 20 décembre 2008).

<sup>151</sup> *Wikipédia*. Article « Littérature grise » [en ligne] <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Littérature\\_grise](http://fr.wikipedia.org/wiki/Littérature_grise)> (consulté le 16 décembre 2008).

<sup>152</sup> IRIS [en ligne] <<https://iris.univ-lille1.fr/dspace/>> (consulté le 22 décembre 2008).

<sup>153</sup> Service commun de la documentation, université Lyon-III. « Thèses en ligne de l'université Lyon 3 » [en ligne] <[http://scd.univ-lyon3.fr/06115269/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/](http://scd.univ-lyon3.fr/06115269/0/fiche___pagelibre/)> (consulté le 17 décembre 2008).

raisons : « *Le traitement d'une thèse par le programme Cyberdocs impose de récupérer des fichiers d'origine (Word ou autres) parfaitement stylés, ce qui est rarement le cas. Il y a donc un travail préparatoire de "retoquage" d'autant plus long que la thèse n'est pas conforme (on peut passer trois jours sur une même thèse). Au démarrage de l'expérience, deux doctorants vacataires ont été embauchés, puis leur contrat n'a pu être renouvelé faute de crédit. Une personne a été affectée sur un tiers de temps pour le catalogage papier et la mise en ligne, ce qui s'est avéré largement insuffisant ajouté au fait que nous travaillions sur une version ancienne du logiciel, sans aide pour la maintenance, et ceci nous a donc contraints à abandonner le projet. La base des thèses en ligne de Lyon-III n'est donc plus alimentée*<sup>154</sup>. »

Quant au SCD de l'université Lyon-II, il se limite à signaler les thèses dans le SUDOC, l'archivage et la diffusion étant réalisés par le Service d'édition électronique de l'université dans la base Cyberthèses, développée sur place depuis 2000.

Les doctorants de l'INSA de Lyon déposent leurs thèses sur CITHER (Consultation en texte intégral des thèses en réseau) depuis 1999, service qui se trouve être sous la responsabilité de la bibliothèque.

Ces trois exemples lyonnais rendent compte de la diversité des systèmes mis en place pour l'archivage des thèses, d'autant que le CNRS entretient sa plateforme TEL (Thèses en ligne), hébergée par HAL au Centre de la communication scientifique directe (CCSD), à Villeurbanne.

Une solution est susceptible d'apparaître en 2009 pour Lyon-III « *avec l'obtention inespérée de nouvelles subventions venues de la Région, et un projet de mutualisation avec Lyon-II, sérieusement envisagé, et dont les modalités en seront fixées dans les semaines qui viennent*<sup>155</sup> ».

Ceci témoigne de l'importance du travail éditorial et de la somme de travail supplémentaire nécessaire à la publication, et ce malgré l'insertion de feuilles de style destinées à l'édition électronique. De plus, la thèse est un travail de recherche avec des règles spécifiques destinées aux chercheurs et qui ne peut se prêter à l'édition en l'état : « *Quiconque a lu des thèses à l'état brut sait ce que je veux dire : à de rares exceptions près, ce ne sont pas des livres. Un monde les sépare. Pour devenir un livre, une thèse doit être remaniée, tantôt écrémée, tantôt étoffée, adaptée aux besoins du profane et réécrite de A jusqu'à Z, de préférence avec le concours d'un éditeur chevronné*<sup>156</sup>. »

### 3.2.2.2. Ressources pédagogiques

La bibliothèque centre de ressources s'oriente de plus en plus vers une politique de services en direction des étudiants. Ainsi le Plan d'aide à la réussite en licence, lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche<sup>157</sup>, a vu se développer des partenariats entre les enseignants et les bibliothécaires afin de soutenir les cursus de formation : « *Nous devons démontrer aux enseignants que la bibliothèque est un outil pédagogique incontournable pour eux et leurs étudiants*<sup>158</sup> », souligne Sandrine Malotau à la bibliothèque universitaire de Toulouse-III.

Cette politique est soutenue par des supports pédagogiques et des didacticiels mis en ligne sur les sites de bibliothèques, comme à Aix-Marseille I ou Bordeaux II.

<sup>154</sup> Questionnaire en ligne envoyé à Olivier CROUZET, responsable du Service des thèses de Lyon-III, que nous remercions d'avoir répondu à nos questions.

<sup>155</sup> Olivier CROUZET. Entretien cité.

<sup>156</sup> DARTON, Robert. « Le nouvel âge du livre », *Le Débat*, n° 105, mai-août 1999, p. 182.

<sup>157</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Plan d'aide à la réussite en licence [en ligne] <[http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Communiqués/01/8/orientationlicence\\_21018.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Communiqués/01/8/orientationlicence_21018.pdf)> (consulté le 20 décembre 2008).

<sup>158</sup> HEURTEMATTE, Véronique. « La BU dans un fauteuil », *Livres Hebdo*, n° 756, 28 novembre 2008, p. 61.

## Quelles publications ?

Comme le fait remarquer Valérie Tesnière : « *La donne est toutefois en train de changer avec la documentation électronique, d'une part, et la prise de conscience récente de la nécessité d'un rééquilibrage des moyens au profit du niveau licence d'autre part. Développée de façon systématique récemment, la formation des usagers, notamment aux outils documentaires, constitue aussi une instance de travail commune qui permet de nuancer le constat. Il faut profiter de l'inflexion des modes de fonctionnement des instances de concertation pour responsabiliser davantage la communauté universitaire*<sup>159</sup>. »

La bibliothèque de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon a développé le projet *RPN* (Ressources pédagogiques numériques) en direction de ses étudiants et se trouve être le relais des enseignants qu'elle incite à déposer leurs supports de cours, tout en respectant les cessions de droits pour la publication sur le serveur. Le succès est au rendez-vous et les statistiques de consultation sont en nette augmentation depuis 2004, date de mise en œuvre du serveur, pour atteindre quelque 45 000 personnes connectées et 191 188 fichiers consultés en 2007<sup>160</sup>.

D'autres SCD ont également des activités pédagogiques, comme celui de Nice – Sophia-Antipolis qui abrite l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) de Provence – Alpes – Côte-d'Azur – Corse<sup>161</sup>.

---

<sup>159</sup> TESNIÈRE, Valérie. *Politique scientifique et politique documentaire des universités : quelles articulations ?*. Inspection générale des bibliothèques : Rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, n° 2008-013, juin 2008 p. 26 [en ligne] <[http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Concours\\_2008/32/8/rapportdefinitif\\_poldoc-polsc\\_VT\\_19-08-08\\_33328.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Concours_2008/32/8/rapportdefinitif_poldoc-polsc_VT_19-08-08_33328.pdf)> (consulté le 16 décembre 2008).

<sup>160</sup> Bibliothèques de l'INSA de Lyon. « Le projet RPN » [en ligne] <<http://polycop.insa-lyon.fr/rub06.php>> (consulté le 16 décembre 2008).

<sup>161</sup> <<http://www.unice.fr/urfist/>> (consulté le 22 décembre 2008).

# III – LA MAÎTRISE DE L'ÉDITORIAL

---

Différents acteurs s'efforcent de faire émerger leur influence sur un réseau dont les caractéristiques sont pour l'instant l'absence de règles clairement définies et un contexte fluctuant. L'important est avant tout la visibilité des contenus, ce que confirme la déclaration de Vincent Bolloré : « *Je ne suis pas un investisseur financier, je suis un investisseur industriel. Je dois donc avoir le contrôle de l'éditorial*<sup>162</sup> ».

## 1. Acteurs éditoriaux

### 1.1. Le secteur marchand

#### 1.1.1. Les grands éditeurs de revues

Au début des années 1990, l'éditeur scientifique Elsevier prend contact avec neuf universités américaines afin de tester l'offre en ligne de revues électroniques. L'expérience est si concluante qu'il met en place sa première offre commerciale en 1997, *ScienceDirect*, et sera bientôt suivi par les autres groupes : Springer (*Link*), Academic Press (*Ideal*), puis Wiley (*Interscience*). Les bibliothèques sont tributaires de ces grands groupes éditoriaux mondiaux qui détiennent le monopole de la documentation scientifique et technique par le biais d'abonnements à des « bouquets » de revues, pour lesquels elles n'ont pas toujours force de sélection.

Ceci est particulièrement perceptible dans le domaine des sciences où prévaut le système du « *peer review* », la relecture par les pairs, qui décident ou non de la validation des articles. Lorsqu'un chercheur désire publier son travail, il l'envoie à une revue avec comité de lecture qui l'évalue. Ensuite l'article est accepté ou rejeté. L'enjeu pour les chercheurs est de publier dans les revues les plus en vue dans leur domaine d'excellence et qui possèdent un fort facteur d'impact, calculé par l'Institute of Scientific Information (ISI) sur le nombre de citations effectuées par les pairs. « *Le directeur de Nature, ancien journaliste scientifique au Manchester Guardian et physicien de formation, décrit le phénomène dans les termes suivants : "Dans l'atmosphère de compétition intense qui règne aujourd'hui, publier dans un journal comme Nature représente pour un chercheur un enjeu vital, dont dépendent la progression de sa carrière et l'obtention de crédits. Or, nous devons renvoyer plus de 90 % des articles qui nous sont soumis. Nous en recevons chaque semaine environ 200 [...]. Et nous n'en publions que dix-sept ou dix-huit"*<sup>163</sup>. » Dans ce système imposé, le scientifique n'est pas rétribué pour son travail mais par l'obtention de la reconnaissance de sa communauté qui le fera progresser dans sa carrière, c'est le fameux « *publier ou périr* ».

Ce système a conduit à une expansion de l'information scientifique et technique dont les bibliothèques sont les premières touchées par les abonnements qu'elles contractent pour

---

<sup>162</sup> LE CROSNIER, Hervé. Billet du 10 juillet 2008 « Une époque formidable » [en ligne] <[http://affordance.typepad.com/mon\\_weblog/2008/08/index.html](http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2008/08/index.html)> (consulté le 28 août 2008).

<sup>163</sup> AGOSTINI, Francis ; BETHERY, Michel. « Panorama de l'édition scientifique » citant Michel de PRACONTAL in AGOSTINI, Francis (dir.). *Science en bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1994, p. 163-164.

l'ensemble de l'université. C'est pourquoi elles ont, d'une part, été contraintes de se désabonner à certains titres et, d'autre part, pris le parti de se constituer en consortiums d'achat (comme Couperin pour les bibliothèques universitaires et Carel pour les bibliothèques publiques), afin de négocier à leur plus juste prix les abonnements, dont les scientifiques ont besoin pour poursuivre leurs recherches. D'autant que la consultation des archives est liée au renouvellement de l'abonnement.

Le bibliothécaire a vu son rôle évoluer vers celui de négociateur : selon Annie Maximin, le négociateur est celui qui « *connaît parfaitement les contenus des produits, il fait effectivement, en quelque sorte, le travail d'un éditeur en faisant connaître aux bibliothécaires les apports de chacune des bases de données, des cédéroms ou des sites*<sup>164</sup> ».

L'information est devenue une richesse mondiale qui se calcule maintenant en termes d'accès et non plus en termes de productions de biens. D'après Jeremy Rifkin : « *Cette ère nouvelle voit les réseaux prendre la place des marchés et la notion d'accès se substituer à celle de propriété [...] le capital intellectuel est le véritable moteur de cette ère nouvelle, et il est d'autant plus convoité. Ce sont les concepts, les idées, les images, et non plus les choses, qui ont une vraie valeur dans la nouvelle économie. Ce sont l'imagination et la créativité humaines, et non plus le patrimoine matériel, qui incarnent désormais la richesse*<sup>165</sup>. »

Cette offre émane essentiellement des éditeurs anglo-saxons et Jean-Michel Salaün faisait récemment remarquer, lors du colloque « Cinquante ans d'histoire du livre<sup>166</sup> », que l'information est au cœur des préoccupations économiques outre-Atlantique, où se créent des Masters of Information (MI) sur le modèle des MBA<sup>167</sup>.

En revanche, la situation est plus difficile du côté des revues en SHS, particulièrement dans le domaine francophone où le secteur est beaucoup moins rentable que celui des sciences dures (STM). Dans son rapport sur *Les revues françaises aujourd'hui. Entre désir et dérives, une identité à retrouver*<sup>168</sup>, Sophie Barluet note que pour « *une maison d'édition, l'intérêt des revues est moindre quand leur audience, plus marginale, ne compense pas un coût financier et humain devenu lourd pour des structures économiquement fragiles et contraintes par leurs actionnaires à certains niveaux de rentabilité. Les revues sont devenues trop confidentielles pour remplir efficacement le rôle de promotion qu'elles jouaient jadis* ». Cette nostalgie d'un âge d'or de la revue, qui a vu son acmé dans les années 1960-1970, détrônée maintenant au profit de nouveaux médias, télévision et Internet compris, est un des leitmotifs de la profession.

### 1.1.2. L'édition universitaire et/ou scientifique

Benjamin Assié note la difficulté de définir l'édition universitaire qui « *échappe à toute tentative de définition car elle apparaît comme une "nébuleuse", un ensemble de secteurs éditoriaux aux contours fluctuants au gré de l'évolution économique (variations structurelles et conjoncturelles du marché), scientifique (nature du lien avec*

---

<sup>164</sup> BATTISTI, Michèle. « Métiers et compétences : Annie Maximin, négociatrice pour le réseau Couperin » [en ligne] <<http://www.adbs.fr/anny-maximin-48083.htm?RH=1220884479450>> (consulté le 23 décembre 2008).

<sup>165</sup> RIFKIN, Jeremy. *L'Âge de l'accès. La nouvelle culture du capitaliste*. Paris : La Découverte, 2005, p. 10-11.

<sup>166</sup> 11-13 décembre 2008, Lyon, Enssib et bibliothèque municipale de Lyon.

<sup>167</sup> Masters of Business Administration.

<sup>168</sup> BARLUET, Sophie. *Les revues françaises aujourd'hui : Entre désir et dérives, une identité à retrouver*. Rapport de mission pour le Centre national du livre. Avril 2006, p. 40 [en ligne] <[http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Les\\_revues\\_francaises\\_aujourd'hui.pdf](http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Les_revues_francaises_aujourd'hui.pdf)> (consulté le 20 décembre 2008).

*la recherche, pouvoir des universitaires) et médiatique (mutations des technologies de diffusion et des industries culturelles*<sup>169</sup>. »

Les deux termes d'édition universitaire et édition scientifique sont employés indistinctement pour désigner l'édition ayant un lien avec l'université. Ainsi « *le terme "édition scientifique" recouvre toutes les publications, que ce soient les ouvrages, depuis le 1<sup>er</sup> cycle universitaire, ou les revues scientifiques auxquelles chercheurs et universitaires soumettent leurs articles*<sup>170</sup>. »

L'édition française vit au rythme de l'édition mondiale : de grands groupes comme Hachette appliquent des logiques managériales et détiennent la majorité des parts de marché en laissant à de plus petites maisons d'édition le soin d'éditer des ouvrages scientifiques pointus ou confidentiels.

André Schiffrin dénonçait déjà cet état de fait en 2005 dans *L'Édition sans éditeurs* : « *Il se pose une grave question, celle du conformisme intellectuel qui règne actuellement. C'est bien la dernière chose à laquelle un étranger pouvait s'attendre dans un pays connu pour la vitalité du débat intellectuel, la variété de vues dans la culture et la pensée*<sup>171</sup>. »

Concernant l'édition de la recherche, Marc Minon fait remarquer dans son rapport<sup>172</sup> une forte atomisation des maisons d'édition universitaire, du fait de la forte spécialisation (par discipline ou par niveau), phénomène qui a entraîné un cloisonnement préjudiciable au marché. Selon Sophie Barluet, les ouvrages de recherche sont les « *livres raisons, ceux dont la nécessité s'enracine dans une réflexion novatrice, dans un questionnement du monde inédit, dans un croisement de perspectives, mais aussi dans un souci d'être accessibles au plus grand nombre, sans renoncer à la rigueur, ni glisser vers la démagogie littéraire. [...] Or, ces ouvrages sont les moins rentables*<sup>173</sup>».

Le secteur représente actuellement quelque mille éditeurs dont les cinquante premières maisons pèsent à peine 57 % de la production éditoriale totale. Néanmoins, des éditeurs comme La Découverte, Tec et Doc, Dalloz ou Arman Colin ont réussi à développer des collections reconnues et appréciées. En revanche, approximativement 10 % des nouveautés proviennent d'éditeurs qui omettent le travail éditorial et le versement des droits d'auteur, pénalisant ainsi les autres professionnels qui maintiennent une exigence de qualité éditoriale.

À un autre niveau, les efforts sont orientés vers les manuels, comme ceux que les PUF proposent dans leur collection « Licence », dirigée par Michel Prigent. L'éditeur a perçu un marché à prendre parmi les étudiants peu familiers du livre, mais néanmoins soucieux de trouver un contenu structuré afin de compléter ou remplacer leurs cours à un prix abordable. L'absence quasi générale de prescription parmi les enseignants fait que les élèves s'orientent vers des lectures utilitaires répondant à leur cursus universitaire.

### 1.1.3. Un long virage vers l'électronique

Mis à part les deux secteurs éditoriaux des encyclopédies et du juridique, on relève une manière d'attentisme des éditeurs français vis-à-vis du numérique.

Marc Minon remarquait déjà en 2004 leur frilosité à passer vers une offre en ligne : « *Les éditeurs français ne sont-ils pas convaincus des possibilités de l'Internet comme*

<sup>169</sup> ASSIÉ, Benjamin. *L'édition universitaire*. Enssib, décembre 2007, p. 18 [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1731>> (consulté le 10 septembre 2008).

<sup>170</sup> ASSIÉ, Benjamin. *Op. cit.*, p. 10 et 13.

<sup>171</sup> SCHIFFRIN, André. *Le contrôle de la parole : l'édition sans éditeurs, suite*. Paris : La Fabrique éditions, 2005, p. 77.

<sup>172</sup> MINON, Marc. *Op. cit.*, p. 18-19.

<sup>173</sup> BARLUET, Sophie. *Édition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*. Rapport de mission pour le Centre national du livre sur l'édition de sciences humaines et sociales en France. Mars 2004. Paris : PUF, 2004 (Quadrige), p. 18-19.

*instrument de promotion ? Ou ont-ils des difficultés à réunir les compétences nécessaires pour exploiter au mieux ce nouvel outil ?*<sup>174</sup> »

Lors des « Entretiens de la BNF » de 2004, François Gèze, P-DG des Éditions La Découverte, chargé des questions de l'édition en ligne au SNE, notait des possibilités importantes de développement dans l'édition universitaire et dans le *e-learning*, il ajoutait : « *Cela va se passer très, très largement par des accords avec les bibliothèques, et les consortiums de bibliothèques qui joueront un rôle de médiateur tout à fait fondamental, et, je l'espère aussi, en liaison avec les enseignants. C'est cela qu'on essaie de construire*<sup>175</sup>. » L'échec du projet *Manum* qui intégrait « *de façon modulaire, services d'accès à des ressources éditoriales numériques et fonctions d'e-formation*<sup>176</sup> » en permettant aux enseignants d'ajouter, s'ils le souhaitaient, leurs propres documents (plans de cours, notes de cours, exercices...) aux dossiers à distribuer aux étudiants, ne fait qu'en retarder la mise en place.

Les Éditions La Découverte ont expérimenté une offre de ressources numériques dans le domaine SHS et se sont heurtées à différents obstacles : développement du gratuit qui va à l'encontre du travail éditorial de mise en valeur des textes, frilosité des éditeurs vis-à-vis des nouveaux formats, crainte de dissémination incontrôlée des écrits sur Internet en dehors du droit d'auteur, absence de maturité du marché, et ressentiment vis-à-vis des politiques publiques, au travers de l'exception pédagogique qui doit entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 dans le cadre de la loi DADVSI<sup>177</sup>.

Les récents progrès techniques des *e-books* laissent cependant entrevoir une ouverture. Dans son rapport remis à Christine Albanel en mai dernier, Bruno Patino note que les ouvrages universitaires pourraient connaître des avancées significatives car « *les responsables de bibliothèques universitaires affirment que le marché ne satisfait pas une demande forte pour des manuels de premier cycle universitaire*<sup>178</sup> ».

Certains SCD comme ceux d'Angers ou de Nice – Sophia Antipolis proposent déjà des *e-books* à leurs étudiants, rejoignant en cela une pratique courante dans les pays anglo-saxons.

Et du côté des éditeurs, on se tient prêts. Selon Arnauld Nourry, P-DG d'Hachette Livre, les applications dans l'éducation sont privilégiées parmi les développements de contenus : « *Aujourd'hui chez Hachette, en Europe, pas un seul titre scolaire ne paraît sans un complément sur cédérom ou sur Internet*<sup>179</sup> ». D'ailleurs leur rachat récent de Numilog va dans le sens d'une maîtrise raisonnée de la distribution électronique<sup>180</sup>.

## 1.2. Le secteur public

### 1.2.1. Presses universitaires

L'édition universitaire repose sur la loi sur l'Enseignement supérieur du 26 janvier 1984, dite loi Savary, qui stipule que « *la diffusion des connaissances et des résultats de la recherche relève des missions de l'université qui a capacité d'assurer l'édition et la*

<sup>174</sup> MINON, Marc. *Op. cit.*, p. 49.

<sup>175</sup> *Exposer, éditer, rencontrer. Op. cit.*

<sup>176</sup> MINON, Marc. « *Manum, Manuels numériques : Projet expérimental de bibliothèque numérique pour les étudiants en sciences humaines et sociales* », *BBF*, 2004, n° 3, p. 47 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 3 janvier 2009).

<sup>177</sup> GÈZE, François. Quel rôle pour l'éditeur dans le nouvel univers numérique ?. In *Droits d'auteur, loi DADVSI : les conséquences pour les bibliothèques*. Actes de la journée d'étude du 20 juin 2006 organisée par l'Enssib, p. 2 [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1154>> (consulté le 10 octobre 2008).

<sup>178</sup> PATINO, Bruno. *Rapport sur le livre numérique*. 30 juin 2008 p. 26-27 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000381/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

<sup>179</sup> PIAULT, Fabrice. « Arnauld Nourry : sa politique numérique », *Livres Hebdo*, n° 744, 5 septembre 2008, p. 8.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 8.



*commercialisation d'ouvrages et de périodiques scientifiques ou techniques ou de vulgarisation*<sup>181</sup> ».

Benjamin Assié fait un constat sévère de ce segment éditorial en décrivant « *un paysage éclaté de structures très hétérogènes dont les missions ne sont ni formalisées ni vraiment évaluées par les pouvoirs publics, freinant toute tentative de rationalisation*<sup>182</sup> », ce que confirme le *Rapport sur les presses d'enseignement supérieur (2005-2006)*<sup>183</sup> qui a étudié une soixantaine de structures d'édition.

La grande diversité qui règne en matière de publication sur les campus universitaires a pour conséquence le fait que les presses n'apparaissent pas toujours comme l'interlocuteur logique de l'édition de la recherche : les actes de colloques ou les thèses sont souvent édités par les laboratoires eux-mêmes, et les revues, parfois confiées à des éditeurs privés, ce qui fait qu'elles leur échappent. Citons l'exemple du *Journal de mathématiques pures et appliquées*, créé en 1844, ayant son comité éditorial au Collège de France, édité par Elsevier depuis 1997, et devenu depuis sa propriété<sup>184</sup>.

« *La production des presses universitaires se caractérise par la publication d'un nombre relativement élevé de titres, assortie de faibles tirages : le tirage est de 479 exemplaires par titres*<sup>185</sup> ». Certaines presses, qui ont conclu des accords à l'échelon régional, comme les Presses universitaires de Rennes (PUR), sortent cependant du lot en affichant des résultats bénéficiaires. Les PUR représentent à elles seules 21 % de la production et 24 % du chiffre d'affaires du secteur universitaire<sup>186</sup>.

Certaines autres presses affirment profiter de la désaffection par l'édition privée du secteur de la recherche en sciences humaines pour se positionner sur des marchés de niches et disent avoir ainsi trouvé leur public<sup>187</sup>.

### 1.2.2. Presses des organismes de recherche

Les grands organismes de recherche possèdent leurs propres structures d'édition. Ainsi le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), dont les Presses diffusent les résultats des travaux des chercheurs des six départements scientifiques qui le composent<sup>188</sup>.

D'autres organismes comme le Cemagref, le Cirad, l'Ifremer (Institut français pour l'exploitation de la mer) et l'Inra (Institut français de recherche agronomique) se sont réunis en groupement d'intérêt économique (GIE) pour fonder les Éditions Quæ, « *Une maison d'édition scientifique et technique issue de la recherche publique* », afin d'accroître leur visibilité au niveau mondial<sup>189</sup>.

Une réflexion chargée de dynamiser la recherche française est en cours depuis plusieurs années, qui s'est concrétisée notamment par la création en 2005 de l'Agence nationale de la recherche (ANR), chargée de financer sur projets de recherche après une mise en concurrence et une évaluation par les pairs, et par la loi de programme du 18 avril 2006 pour la recherche (LPR), à l'origine de plusieurs instances et structures, dont l'Agence

<sup>181</sup> Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984. Sur l'enseignement supérieur [en ligne] <<http://admi.net/jo/loi84-52.html>> (consulté le 20 décembre 2008).

<sup>182</sup> ASSIÉ, Benjamin. *L'édition universitaire*. *Op. cit.*, p. 43.

<sup>183</sup> Rapport. Les presses des établissements d'enseignement supérieur [en ligne] <<http://www.sup.adc.education.fr/Bib/Acti/edition/synthese.pdf>> (consulté le 30 décembre 2008).

<sup>184</sup> SALENÇON, Jean ; MOATTI, Alexandre. *Op. cit.*, p. 17

<sup>185</sup> LEVY-ROSENWALD, Marianne. *Op. cit.*, p. 21.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>188</sup> Sciences dures ; chimie, sciences du vivant ; SHS ; environnement et développement durable ; sciences et technologies de l'information et ingénierie.

<sup>189</sup> <<http://www.quae.com/presentation/>> (consulté le 28 décembre 2008).

d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) et les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)<sup>190</sup>.

Ces créations traduisent le contexte de concurrence mondiale qui sous-tend les objets de la connaissance, ainsi que l'importance d'une communication du savoir efficace et coordonnée, ce que ne favorise pas la dispersion de la recherche française.

De nouveau cette année, les universités françaises ne sont pas en bonne place dans la compétition internationale. Le classement de Shanghai vient encore de les rétrograder et seules trois d'entre elles figurent dans les cent premières<sup>191</sup>. Le prix Nobel Albert Fert explique cette situation par le fait « *qu'un prix obtenu par un professeur d'université française rapporte deux fois moins de "points" à son université qu'il n'en rapporte à son collègue d'une université étrangère car [...] la recherche universitaire française s'effectue en général dans des laboratoires mixtes associant l'université à un organisme comme le CNRS. Shanghai attribue alors 50 % du bénéfice à l'université et 50 % à l'organisme*<sup>192</sup> », ce qui représente un désavantage profond.

### 1.2.3. Archives ouvertes

Une archive ouverte « *est un réservoir, ou entrepôt (repository en anglais) de stockage et de diffusion de documents auto-archivés, accessibles librement, sans barrière tarifaire ni juridique, intégrant le protocole d'interopérabilité OAI-PMH*<sup>193</sup> ». Ce phénomène est né au début des années 1990 suite à la réaction des chercheurs devant la politique tarifaire excessive des éditeurs de revues commerciales, des délais trop longs de publication, et une remise en cause d'un système qu'ils tiennent pour injuste « *parce qu'il les oblige à financer des produits dont ils commencent par être les auteurs non rémunérés avant d'en être les garants à travers la pratique du peer reviewing puis les lecteurs payants*<sup>194</sup> ». Comme le remarque Marc Minon, « *au sein de la communauté universitaire, la tentation est en effet grande — l'université étant à la fois "productrice de connaissances" et "consommatrice de connaissances" — d'éviter le recours aux acteurs intermédiaires que sont (ou apparaissent être) les éditeurs*<sup>195</sup> ».

La première archive ouverte, *ArXiv*, a été créée par Paul Ginsparg, un physicien du laboratoire national de Los Alamos, aux États-Unis, en 1991, afin de mettre à la disposition de sa communauté scientifique les travaux de 200 physiciens. Le phénomène prit très vite de l'ampleur et, peu de temps après, Stevan Harnad créa *GogPrints* à l'université de Southampton avec un objectif pluridisciplinaire.

Les déclarations de Budapest (2002) et de Berlin (2003) sont venues entériner ce système de publication.

En France, un protocole associant les principaux organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche a été signé pour deux ans, le 6 juillet 2006, précisant que « *les partenaires œuvrent, chacun dans leur domaine thématique, pour fédérer autour de ce projet le maximum d'acteurs de la recherche et*

---

<sup>190</sup> Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche. La mise en place des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, p. 3 [en ligne] <<http://media.education.gouv.fr/file/92/6928.pdf>> (consulté le 27 août 2008).

<sup>191</sup> Paris-VI (42<sup>e</sup>), Paris-XI (49<sup>e</sup>) et l'École normale supérieure (73<sup>e</sup>).

<sup>192</sup> FERT, Albert. « Comment le classement de Shanghai désavantage nos universités : la méthode de notation employée fait s'évaporer la moitié de la notation attribuée à la recherche française », *Le Monde*, 27 août 2008, p. 17.

<sup>193</sup> GIRAUDON, Anne. « Les Archives ouvertes ». Enssib, fiche pratique#7, 14 décembre 2007 [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1695>> (consulté le 18 juillet 2008).

<sup>194</sup> SALENÇON, Jean ; MOATTI, Alexandre. *Rapport du comité IST : Information scientifique et technique*. Remis le 19 mai 2008, p. 6 [en ligne] <[http://media.education.gouv.fr/file/2008/65/8/Rapport\\_IST-Juin\\_2008\\_31658.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/2008/65/8/Rapport_IST-Juin_2008_31658.pdf)> (consulté le 2 décembre 2008).

<sup>195</sup> MINON, Marc (dir.). *Édition universitaire et perspectives du numérique*. Rapport réalisé pour le SNE avec le soutien du CNL. Septembre 2002, p. 7 [en ligne] <<http://www.cawa.fr/IMG/pdf/numerique/.pdf>> (consulté le 12 septembre 2008).

de l'enseignement supérieur<sup>196</sup> ». Une plateforme a été mise en place à partir de HAL (Hyper articles en ligne), la base d'archives ouvertes du Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) du CNRS, où les chercheurs ont la possibilité de déposer directement leurs articles (en pré ou post-publication) ; les établissements la possibilité de bénéficier d'une interface personnalisée par le biais d'un portail institutionnel, consultable à la fois sur HAL et sur leur site, accroissant ainsi la visibilité de leur recherche.

La typologie des archives ouvertes peut être définie ainsi :

- Archives institutionnelles relevant d'universités, de grandes écoles, d'organismes de recherche, d'associations professionnelles ;
- Archives disciplinaires concernant les réalisations de communautés scientifiques regroupées ou non en domaines de recherche ;
- Archives thématiques consacrées aux dépôts qui se focalisent sur un sujet ou un type de document singulier ;
- Moissonneur pouvant s'apparenter à une méta-archive, une collation de notices au protocole OAI-PMH qui renvoie, pour la consultation du texte intégral, à l'archive d'origine<sup>197</sup>.

### 1.3. De nouveaux acteurs

Les processus de publication sur le web n'étant pas encore bien définis selon les secteurs et les disciplines, de nouveaux acteurs sont apparus, comme les agrégateurs et les moteurs de recherche.

#### 1.3.1. Agrégateurs

Les agrégateurs de contenus ne sont « *ni des éditeurs, ni des libraires, ni des portails. Ce sont des sites documentaires qui agrègent des contenus numériques, disposent d'un savoir-faire technique suffisant pour réaliser les conversions de fichiers nécessaires, produire ou extraire les métadonnées (catalogage), sécuriser les contenus proposés de manière à éviter toute coupe incontrôlée, et héberger sur un site serveur adéquat cet ensemble de contenus numériques. Ces sites offrent des fonctions d'accès grâce à un moteur de recherche, des services à valeur ajoutée de différentes natures (outils d'annotation, surligneur, accès à des dictionnaires et des bibliographies) à destination des étudiants, des enseignants (fonction de création de dossiers documentaires par exemple) et des bibliothèques en tant qu'intermédiaires*<sup>198</sup> ». Citons l'exemple de NetLibrary ou de Questia, qui se présente comme « *The World's largest online Library!*<sup>199</sup> » en offrant un « 24/7 access » à des ouvrages et articles de revues spécialisées en sciences humaines et sociales.

On parle ici d'un niveau « méta-éditorial<sup>200</sup> » pour désigner ces structures qui tiennent à la fois de l'édition et de la bibliothéconomie par les services proposés, et qui participent à la fois de la thésaurisation des contenus et de l'accès aux données. « *L'agrégation de contenus est fortement associée à la création de catalogues élargis, transposant sur le*

<sup>196</sup> Protocole d'accord en vue d'une approche coordonnée, au niveau national, pour l'archivage ouvert de la production scientifique [en ligne] <<http://www.openaccess.inist.fr/spip.php?page=imprimer&id-article=58>> (consulté le 28 août 2008).

<sup>197</sup> PÉGUIRRON, Frédérique. Présentation « Archives ouvertes.fr », p. 15. Document communiqué par M<sup>me</sup> Frédérique Péguirron, que nous remercions ici.

<sup>198</sup> LE LOARER, Pierre. L'édition électronique : rôles des médiateurs et nouveaux rapports au savoir. In *Publications et lectures numériques : problématiques et enjeux*. 70<sup>e</sup> Colloque de l'Acfas (Association francophone pour le savoir), Montréal, 14 mai 2002, p. 7 [en ligne] <[www.ebsi.umontreal.ca/rech/acfas2002/le\\_loarer.ppt](http://www.ebsi.umontreal.ca/rech/acfas2002/le_loarer.ppt)> (consulté le 28 août 2008).

<sup>199</sup> <<http://www.questia.com/aboutQuestia/about.html>> (consulté le 28 décembre 2008).

<sup>200</sup> BÉNEL, Aurélien ; CUBAUD, Pierre. La publication sur le web : entre filiations et innovations éditoriales. In ROGER, T. PÉDAUQUE (dir.). *La redocumentarisation du monde*. Toulouse : Cepaduès éditions, 2007, p. 209.

*web des formes organisationnelles bien connues (réseaux de distribution et de diffusion). Elle traduit la recomposition en cours du processus d'intermédiation dans le nouveau contexte du web*<sup>201</sup> ».

### 1.3.2. Moteurs de recherche

Le développement d'Internet a considérablement modifié les pratiques de recherche d'information. Selon l'institut Médiamétrie, 33,2 millions de personnes âgées de onze ans et plus se sont connectées en avril 2008, soit 62,8 % de la population, et on compte 14 % d'internautes supplémentaires par rapport à avril 2007<sup>202</sup>. De plus, la pénétration est supérieure chez les jeunes : 74 % chez les 11-15 ans et 84 % chez les 16-24 ans (contre 49 % chez les 50-64 ans), ce qui en fait leur premier média de recherche d'information.

L'émergence de l'un d'entre eux, *Google* (voir *chronologie en annexe 3*), a eu des répercussions à la fois sur le monde éditorial et sur l'univers des bibliothèques.

#### 1.3.2.1. Google et l'édition

C'est l'activité sélective de la fonction éditoriale qui est ici remise en cause par le choix de critères commerciaux qui font s'interroger sur la pertinence du contenu des pages visualisées, pensé en fonction d'une offre publicitaire et non selon des objectifs culturels ou encyclopédiques. Selon Bertrand Legendre : « *L'activité consiste à indexer et distribuer l'information fournie par des tiers. On renonce ici à toute notion de sélection éditoriale. On ajoute à la valeur ajoutée intrinsèque du "contenu" une nouvelle qualité : l'indexation, la possibilité d'être trouvé de manière pertinente, soit une nouvelle forme de fonction éditoriale*<sup>203</sup>. »

L'offre anglo-saxonne est prééminente, contribuant de ce fait à isoler les contenus non-anglophones. L'offre francophone ne représente que 5 % du volume contre 45 % pour l'anglais<sup>204</sup>. D'après Françoise Benhamou, nous entrons dans un système de l'hégémonie culturelle et linguistique calculé selon la « *qualité des moteurs de recherche et la hiérarchie des occurrences, qui déterminent largement les chances de circulation des œuvres et qui contribuent à modeler le corpus des textes consultés, lus, et éventuellement reconnus et mondialisés*<sup>205</sup> ».

#### 1.3.2.2. Concurrence bibliothéconomique

Nous sommes passés très rapidement d'une ère du « silence » documentaire, qui nécessitait l'intervention d'un professionnel de la documentation pour trouver des réponses pertinentes, à l'ère du « bruit » et de la surabondance d'informations sur le web, qui émanent souvent de sources hétérogènes dont le volume, la forme et les contenus fluctuent quotidiennement. Pourtant 90 % des utilisateurs se déclarent satisfaits et accordent une grande fiabilité aux résultats trouvés, 84 % d'entre eux utilisent en premier un moteur de recherche (*Google* en tête, mais aussi *Yahoo*...) sans ressentir le

---

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>202</sup> « L'audience Internet en France », communiqué de presse, avril 2008. Source Médiamétrie / NetRatings [en ligne] <[http://www.mediametrie.fr/resultats.php?rubrique=net&resultat\\_id=562](http://www.mediametrie.fr/resultats.php?rubrique=net&resultat_id=562)> (consulté le 5 juin 2008).

<sup>203</sup> LEGENDRE Bertrand. *Les métiers de l'édition* (4<sup>e</sup> édition). Paris : Electre – Éditions du cercle de la librairie, 2007, p. 84.

<sup>204</sup> BENHAMOU, Françoise. L'industrie du livre. In COHEN, Daniel ; VERDIER, Thierry. *La Mondialisation immatérielle. Rapport*. Paris : La Documentation française, 2008, p. 92, note 31 [en ligne] <<http://www.cae.gouv.fr/rapports/dl/076.pdf>> (consulté le 30 novembre 2008).

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 92.

besoin de compléter leur recherche par la consultation d'autres sources<sup>206</sup>, ouvrages, catalogues ou bases de données, ou même visite en bibliothèque.

Ceci est particulièrement visible chez les jeunes générations « natives du digital » qui commencent à intégrer l'université. Elles sont nées avec dans leur environnement téléphones mobiles, baladeurs mp3, jeux vidéo et internet haut débit. Parfaitement à l'aise avec ces nouveaux outils, elles naviguent continuellement de l'univers réel au virtuel (ce que traduit le nouvel acronyme « IRL », *In the real life*), et utilisent abondamment les nouvelles fonctionnalités du web 2.0, blogs, chats, wikis, mondes virtuels et autres réseaux sociaux (*Second Life* ou *Facebook*) qui leur permettent de se regrouper en communautés.

Le développement de sites comme *LibrayThing* fait que chacun peut devenir son propre bibliothécaire et utiliser un langage documentaire personnalisé, en dehors de toute forme de structuration validée institutionnellement.

## 2. L'offre des bibliothèques

Les bibliothèques ont pris en compte ces évolutions et ont diversifié leur offre en fonction de ces nouvelles pratiques. Comme nous l'avons vu avec les bibliothèques numériques, elles sont devenues hybrides en se tournant vers une offre de contenus et en s'orientant vers de nouveaux services en ligne.

### 2.1. Renversement de la chaîne du livre

#### 2.1.1. Vers la désintermédiation

La chaîne traditionnelle de l'auteur au lecteur final s'est profondément transformée avec l'arrivée du numérique. Jean-Michel Salaün définit ainsi les rôles antérieurs de l'éditeur et de la bibliothèque : « *Plus précisément, deux fonctions complémentaires se sont configurées progressivement au cours de l'histoire pour faciliter l'accès aux documents : la documentation, il y a fort longtemps, même si le mot n'apparaît qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; l'édition moderne dont les contours précis se construisent au courant du XIX<sup>e</sup> siècle, quand un marché de masse se développe dans le livre et la presse. Les bibliothèques récoltent des documents (papier) pour une collectivité particulière afin de lui offrir un service de lecture sur une base non commerciale, tandis que les éditeurs organisent la sélection et la mise en forme de documents pour les diffuser très largement dans une logique commerciale de vente de biens. Autrement dit, une bibliothèque réunit et mutualise un grand nombre de documents dans un lieu, un éditeur distribue quelques documents en en vendant des exemplaires dans un grand nombre de lieux*<sup>207</sup>. »

L'arrivée des archives ouvertes et la possibilité offerte à l'auteur de publier directement son travail en le déposant sur des plateformes dédiées ont dépossédé l'éditeur de son rôle traditionnel de rouage obligatoire de la publication.

Le document numérique a la caractéristique d'être dématérialisé, donc indépendant de son support, et possède dès sa création, outre son contenu, les éléments nécessaires à son traitement, sous la forme de métadonnées — internes et externes —, qui vont permettre

<sup>206</sup> Enquête CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) de 2005 [en ligne] <<http://www.credoc.fr/pdf/4p/193.pdf>>.

<sup>207</sup> SALAÛN, Jean-Michel. Bibliothèques et services d'information dans le mouvement du Libre Accès aux ressources scientifiques. In AUBRY Christine ; JANIK Joanna (dir.). *Les archives ouvertes : enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*. Paris : ADBS Éditions, 2005, p. 271.

son traitement automatique par des robots. Il s'agit donc d'un élément hybride qui participe à la fois de l'éditorial et du documentaire et qui déplace l'intervention des professionnels en amont, au stade de la conception.

Les bibliothèques sont également touchées par ce phénomène qui permet à chacun de trouver de l'information directement de chez soi, à partir des moteurs de recherche qui ont indexé les métadonnées. On parle de désintermédiation pour qualifier l'accès à ces nouveaux contenus, qui n'exige plus le recours aux professionnels de l'information.

### 2.1.2. La bibliothèque actrice de la communication scientifique de l'université

Cette désintermédiation qui court-circuite les fonctions des acteurs de la chaîne du livre traditionnelle — auteur, éditeur, bibliothèque / librairie, lecteur — voit apparaître parallèlement une forme nouvelle d'intermédiation (que nous avons déjà rencontrée avec les agrégateurs de contenus) dans laquelle vont s'introduire les bibliothèques.

À Harvard, la célèbre université américaine, les chercheurs ont « *désormais obligation de céder leur production à l'université pour leur mise en ligne et leur consultation gratuite, à condition que ce soit dans un but non commercial. [...] cette décision devrait en outre entraîner des changements importants dans l'organisation de la bibliothèque à qui a été confiée l'immense tâche de collecter les articles pour mettre sur pied ces archives ouvertes*<sup>208</sup> ».

D'autres universités américaines ont déjà délégué à la bibliothèque la responsabilité de la publication des travaux des chercheurs, car leur rôle central fait qu'elles sont les mieux positionnées sur le campus pour remplir ce rôle<sup>209</sup>. Comme le souligne Karla L. Hahn : « *The question is no longer whether libraries should offer publishing services, but what kinds of services libraries will offer. Consequently, leaders need to ask to what extent can the university benefit from investments in library publishing services, particularly in the contexte of related transformations in library services. While new investments are needed, there are both great demands for publishing services and signifiant benefits to be obtained from strategic investments*<sup>210</sup> ». La production des bibliothèques de recherche américaines se répartit comme suit : 88 % d'entre elles publient des revues, 79 % des actes de colloques et de journées d'étude, et 71 % des monographies<sup>211</sup>.

Des initiatives similaires se sont engagées en Europe, à Göttingen, Southampton, Bruxelles ou Liège, où le dépôt institutionnel *Orbi* sert d'« *outil incontournable pour l'évaluation des publications lors des nominations (sauf pour les extérieurs, bien sûr) ou des promotions dans l'Institution. C'est la manière la plus juste et la plus équitable de traiter ces dossiers aujourd'hui*<sup>212</sup> ».

En France, le SCD de Nice – Sophia Antipolis (UNS) est en phase de test pour le déploiement d'archives ouvertes en partenariat avec HAL : « *Le SCD était déjà très concerné par le mouvement de l'Open access, le protocole d'accord signé en 2006*

<sup>208</sup> HEURTEMATE, Véronique. « Harvard en libre accès », *Livres Hebdo*, n° 722, 22 février 2008, p. 73.

<sup>209</sup> « Because of their ability to leverage existing IT infrastructure and digital production expertise, their close relationships with faculty across all disciplines on campus, and their direct interest in scholarly communication activities, libraries are better situated than many other on campus to take these roles » : ROSENBLUM, Brian. *Developing New Skills and Expertise to Support Digital Scholarship and Scholarly Communication*. In *World Library and Information Congress : 74th Ifla General Conference and Council*. Québec (Canada), 10-14 août 2008, p. 4 [en ligne] <<http://www.ifla.org/IV/ifla74/index.htm>> (consulté le 28 août 2008).

<sup>210</sup> HAHN, Karla L. « Research Library Publishing Services : New Options for University Publishing ». Washington : Association of Research Libraries, mars 2008, p. 7 [en ligne] <<http://www.arl.org/bm~doc/research-library-publishing-services.pdf>> (consulté le 28 août 2008).

<sup>211</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>212</sup> Bernard Rentier, recteur de l'université [en ligne] <<http://recteur.blogs.ulg.ac.be/?cat=10>> (consulté le 18 octobre 2008).

(CCSD, EPST, grandes écoles, CPU...), et les préoccupations de l'UNS en matière de visibilité des résultats de sa recherche n'a fait qu'accélérer la volonté de répondre aux questions locales des chercheurs. C'est pourquoi après avoir initié une rencontre entre les chercheurs, Daniel Charnay<sup>213</sup>, et les membres du Conseil scientifique élargi, Louis Klee<sup>214</sup> a proposé à l'UNS de signer en septembre 2007 une convention avec le CCSD pour la mise en place de l'interface, première des trois étapes dans l'objectif de la création d'une archive ouverte institutionnelle. La sensibilisation de la communauté est donc passée par le biais des différents conseils de l'Université. Nous en sommes encore à une phase expérimentale. Certains bibliothécaires ou documentalistes sont engagés dans un comité des usagers pour tester l'interface. Mais l'organisation de l'archive en est encore à ses balbutiements. Malgré cela, nous comptabilisons tout de même aujourd'hui plus de 1 300 dépôts<sup>215</sup>. »

### 2.1.3. Les réactions du Syndicat national de l'édition

Un groupe d'étude sur les archives ouvertes s'est constitué au sein du SNE, auquel participent plusieurs éditeurs chargés de suivre les avancées au niveau européen — mais aucune allusion n'est faite en direction des bibliothèques dans la mise en garde contre l'accès libre généralisé.

En réponse au chapitre du *Livre vert sur l'espace européen de la recherche* dédié au partage des connaissances, le SNE rappelle le rôle des éditeurs dans les processus de « mise en forme, de validation, de diffusion, de promotion et de pérennisation de la connaissance scientifique, en particulier sur l'environnement numérique<sup>216</sup> », ainsi que les diverses négociations menée en faveur de l'accès libre aux archives des revues, particulièrement avec l'institution de la barrière mobile fixée à trois ans pour les portails Cairn<sup>217</sup> ou Persée<sup>218</sup>. Le SNE revient également sur la faiblesse des éditeurs en SHS, qu'un système généralisé d'archives ouvertes pénaliserait.

Il s'interroge également sur la visibilité à long terme de ce système qui se contente de mettre en ligne des contenus sans véritable travail éditorial, car « la typographie, c'est l'invisible », remarque Hervé Hugueny dans *Livres Hebdo*<sup>219</sup>, regrettant une « perte de culture graphique dans l'édition, et un oubli des solides principes de base aussi valables pour le numérique et l'offset d'aujourd'hui que le plomb d'hier<sup>220</sup> », ce à quoi renchérit Yves Desrichard : « Qu'on imagine la lecture à haute voix d'un texte sur un ton monocorde, sans intonation, sans intention ni expression, et on aura une idée de ce que représente un texte sans typographie — le retour à "l'âge de pierre" de l'information<sup>221</sup>... »

## 2.2. Repositionnements du bibliothécaire

Le bibliothécaire a basculé dans l'univers numérique mais conserve ses missions de sélection de l'information, de mise à disposition et de conservation du savoir à l'intention de son public, désormais défini à l'échelle de la planète.

<sup>213</sup> Directeur de HAL (Hyper Archives en ligne), CCSD.

<sup>214</sup> Directeur du SCD de Nice – Sophia Antipolis).

<sup>215</sup> RAUZY, Marie-Luce. Questionnaire cité.

<sup>216</sup> SNE, « Observations du SNE sur la partie du *Livre vert sur l'espace européen de la recherche* concernant le partage des connaissances, 25 juillet 2007, p. 1 [en ligne] <<http://www.sne.fr/pages/informations/communiques/2007-2008.html>> (consulté le 18 août 2008).

<sup>217</sup> <<http://www.cairn.info/accueil.php?PG=START>> (consulté le 26 décembre 2008).

<sup>218</sup> <<http://www.persee.fr/>> (consulté le 26 décembre 2008).

<sup>219</sup> HUGUENT, Hervé. « La typographie, c'est l'invisible », *Livres Hebdo*, n° 752, 31 octobre 2008, p. 60-63.

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>221</sup> DESRICHARD, Yves. « Petit précis de codage des caractères », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2007, p. 27.

### 2.2.1. Acquérir

Laissons s'exprimer le directeur de la bibliothèque de l'École polytechnique fédérale de Lausanne David Aymonin : « *Ce matin en entrant dans mon bureau, j'ai le sentiment que ma mission est de faciliter la navigation de mes utilisateurs dans l'hypertexte scientifique constitué des millions de documents reliés entre eux par les citations / liens sur le web. En deux ans, pour toute la documentation électronique, le concept d' "offre flexible" a supplanté celui de "collection". La valeur ajoutée de ma BU vient de sa capacité à fournir immédiatement n'importe quel document. Notre équipe d'acquéreurs a trouvé les moyens de lever les barrières d'accès à chaque e-document : nous avons poussé nos fournisseurs à nous vendre des e-articles, des e-chapitres et des e-livres, en remplacement des revues et des packages. En décembre 2008, nous avons délégué à une institution nationale l'acquisition et la gestion des e-ressources communes (grandes revues, grandes bases de données, e-manuels). Désormais notre BU peut se concentrer sur une PolAc de niches : notre archive institutionnelle [Infoscience<sup>222</sup>] marche bien et nous avons commencé à numériser nos collections rares et précieuses. Les résultats de la deuxième enquête DigiQual.fr nous confirment que c'est ce que nos lecteurs attendaient<sup>223</sup>. »*

Cette procédure implique une parfaite connaissance du flux, dans lequel la notion de collection peut paraître se diluer, mais inversement elle prend tout son sens lorsque les institutions exposent leurs données patrimoniales, comme dans les bibliothèques numériques par exemple.

### 2.2.2. Communiquer

Les bibliothécaires en charge de la constitution des bibliothèques numériques s'accordent tous à souligner la nécessité d'un travail éditorial : choix des critères de sélection des corpus, péri-texte et para-texte<sup>224</sup>, enrichissements, balisage du texte... Ce travail garde encore certains des repères de l'édition papier appliqués à l'écran (référence à la page de format A 4 pour l'édition de pages web, par exemple) mais évolue vers de nouvelles fonctionnalités et un périmètre élargi : « *Si la définition première de "édition" (sic) recouvre de nombreux aspects qui vont du choix éditorial à la diffusion, il n'en est pas de même pour l'édition numérique : ce terme désigne aussi bien l'édition au sens précédent — mais de contenus sur support numérique (revues, support de cours, sites web, etc.) — que la mise en ligne d'ouvrages édités initialement sur support papier comme Gallica ou Google Recherche de livres. [...] Comme les fonctionnalités offertes au lecteur requièrent en amont un important travail de mise en forme "informatique" du contenu de l'ouvrage, et de fortes compétences dans les outils d'édition, on est en droit de considérer qu'il s'agit d'un travail éditorial, dans le sens où il consiste à mettre en valeur les documents papier<sup>225</sup>. »*

<sup>222</sup> <<http://infoscience.epfl.ch/>> (consulté le 30 décembre 2008).

<sup>223</sup> AYMONIN, David. « Conclusion : du rêve d'un individu au rêve d'une communauté », *Documentation électronique et notion de collection*. Communication au Congrès ADBU. Dunkerque. 21 septembre 2007. D. Aymonin / SISB / EPFL [en ligne] <<http://infoscience.epfl.ch/record/125628/files/>> (consulté le 12 décembre 2008).

<sup>224</sup> « Le para-texte est l'ensemble des discours de commentaire ou de présentation qui accompagnent une œuvre. Autrement dit, il s'agit d'un message scripto-visuel (photos, schémas, sociogrammes, tableaux, etc.) qui peut être donné soit par l'auteur de l'œuvre, soit par d'autres écrivains ou non-écrivains. Le para-texte contient aussi le « péri-texte » qui est constitué du titre, du sous-titre, de la préface, des épigraphes, des notes en bas de page, des phrases en marge, des informations périphériques, de la dédicace, des renvois et de la quatrième de couverture. Article « Para-texte », *Wikipédia* [en ligne] <<http://fr.wikipedia.org/wiki/Paratexte>> (consulté le 30 décembre 2008).

<sup>225</sup> SMOLCZEWSKA-TONA, Agnieszka ; LALLICH-BOIDIN, Geneviève. De l'édition traditionnelle à l'édition numérique : le cas de la presse du XIX<sup>e</sup> siècle. In *Traitements et pratiques documentaires : vers un changement de paradigme ?*. Actes de la deuxième conférence Document numérique et société, 2008. Paris : ADBS Éditions, 2008 (Sciences et techniques de l'information), p. 302-303.



Cette notion de mise en valeur, qui caractérise au premier chef la fonction éditoriale, peut donc être rapportée au savoir-faire des bibliothécaires dont la mission de mise en cohérence et de visibilité des contenus « *s'articule autour de réservoirs de savoirs validés, ou bien autour des savoirs les plus "valides" qu'elles repèrent grâce à leur expertise*<sup>226</sup> ». La mise en ordre de *Gallica* organisée autour de corpus thématiques, espaces géographiques, fonds ou auteurs particuliers, participe de cette action de valorisation.

### 2.2.3. Conserver

Le bibliothécaire se trouve confronté à l'instabilité du support numérique face à sa mission de transmission du savoir, activité qui « *peut sembler produire de l'oubli aussi rapidement qu'elle fait proliférer quantité de textes ou d'objets culturels et en sature les réseaux*<sup>227</sup> », remarque Patrick Bazin.

Le récent dépôt légal du web confié à la Bibliothèque nationale de France s'appuie sur l'exception de la loi sur les droits d'auteurs et droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), qui consiste pour les bibliothèques à être autorisées « *à reproduire un document acquis à titre onéreux et couvert par le droit d'auteur dans le but d'assurer sa conservation ou de préserver les conditions de sa communication sur place*<sup>228</sup> », ce qui lui offre une formidable opportunité d'acquisition de données.

Pour Gildas Illien, responsable du Service du dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France : « *Notre position pour faire face à la volumétrie, au caractère encore expérimental de l'indexation plein texte et à l'impossibilité d'assurer un catalogage unitaire des sites archivés est effectivement de procéder, au moins dans une phase transitoire, à un travail de valorisation sur des corpus extraits de la masse, qui font l'objet d'un travail d'édition et de sélection de la part des professionnels. [...] L'exploration d'autres stratégies est prévue à partir de 2010, notamment sur la collecte de certaines des métadonnées afin de faire "sortir" certains fonds et sur des modes d'indexation plus raffinés mais plus coûteux en calcul que l'on réserverait à d'autres*<sup>229</sup>. »

À terme, il est prévu de mettre en place une instance de coordination comparable à un comité de rédaction et comprenant des représentants de tous les départements, afin de sensibiliser et rendre autonomes les bibliothécaires dans la mise en forme des parcours. Ce qui se rapproche d'un mode de fonctionnement éditorial.

Dans son rapport sur *Les Bibliothèques universitaires et les nouvelles technologies*, Bruno Van Dooren préconisait déjà en 1999 pour son objectif numéro 5, « La valorisation de la production des universitaires », que le SCD devienne le « *dépôt légal de l'université* » ; et rajoutait que « *...les enseignants-chercheurs doivent s'impliquer dans ce processus de valorisation, en jouant le jeu du dépôt systématique de leurs publications auprès de la bibliothèque de l'université. Le dispositif doit s'inscrire dans la politique éditoriale de l'établissement, avec le soutien des conseils et en coopération avec les instances concernées de l'université*<sup>230</sup>. »

<sup>226</sup> BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa. Une relecture du champ de la bibliothèque académique par ses potentialités éditoriales. In BROUDOUX, Evelyne ; CHARTRON, Ghislaine (dir.). *Document numérique et société*. Actes de la conférence organisée dans le cadre de la Semaine du document numérique à Fribourg (Suisse) les 20 et 21 septembre 2006. Paris ADBS Éditions, 2006 (Sciences et techniques de l'information), p. 93.

<sup>227</sup> BAZIN, Patrick. « La mémoire reconfigurée », *Les Cahiers de médiologie*, n° 11, 2001, p. 177.

<sup>228</sup> Chapitre I<sup>er</sup> du Titre I<sup>er</sup> de la Loi DADVSI [en ligne] <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000266350&dateTexte=>> (consulté le 15 septembre 2008).

<sup>229</sup> Réponse à un questionnaire en ligne. Nous remercions M. Gildas Illien d'avoir répondu à nos questions.

<sup>230</sup> VAN DOOREN, Bruno. *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*. Rapport de Bruno Van Dooren. Juin 1999, p. 2 [en ligne] <<http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/index.htm>> (consulté le 20 août 2008).

## 2.3. Tous lecteurs... tous auteurs...

« *On n'a plus affaire à des unités indiscutables, ce qu'étaient les livres et autres documents matériels, mais à des opportunités de savoir qui dépendent non de leur contexte de production mais de leur contexte d'usage*<sup>231</sup> », prévient Bertrand Calenge.

Dans le contexte numérique, la notion d'auctorialité se trouve diluée dans les pratiques d'annotations, de tags et de commentaires des lecteurs, qui sont devenus acteurs de leur propre documentation, organisée selon leur propre système descriptif, et coauteurs d'une nouvelle écriture collaborative qui bouscule les règles de la propriété intellectuelle.

Dans les bibliothèques, ces possibilités ont fait émerger des groupes d'utilisateurs : « *Les communautés d'utilisateurs peuvent être privées, réservées ou publiques et sont libres de définir leurs propres règles en fonction de leurs contenus scientifiques et de leurs objectifs. La modération et le contrôle par les bibliothécaires peut permettre à la contribution collaborative d'utilisateurs d'augmenter les possibilités d'accéder à la collection en ouvrant les perspectives, en créant des outils spécifiques répondant à des besoins spécifiques et s'appliquant à des ensembles particuliers d'objets et générant des réseaux d'objets numérisés et d'informations*<sup>232</sup>. »

L'étude commandée par la BNF sur les usages et les attentes du public de la future *Europeana* montre que les internautes apprécient l'espace « Ma bibliothèque » qui permet de s'organiser un « *environnement de recherche personnel* » et la possibilité de se réunir en groupes. Et cela tant du côté des usagers — « *C'est plutôt amusant comme idée. La mise en commun de savoir, c'est bien. Et puis, à plusieurs, on lit plus vite. On fait cohabiter la bibliothèque et les activités des lecteurs* » —, que du côté des bibliothécaires — « *C'est un bon moyen d'attirer du grand public : Europeana c'est à la fois une bibli et Wikipédia* ». Seuls les chercheurs sont réticents : « *Il ne faut pas que ça échappe au contrôle de la bibliothèque, que ça parte dans tous les sens* »<sup>233</sup>.

## 3. Vers de nouveaux partenariats

Les éditeurs et les bibliothécaires réagissent en tant que professionnels face à la montée de ces pratiques collaboratives qui peuvent s'identifier pour eux à de l'amateurisme. Par ailleurs la thésaurisation des collections de bibliothèques par des moteurs de recherche renforce le rôle des bibliothèques comme gardiennes du savoir, vers lesquelles prennent attache d'autres acteurs issus du monde du livre et de la recherche.

Qu'est-ce qu'un partenariat ? « *Le mot, d'apparition récente, est inspiré du modèle anglais partnership. [...] Initialement chargé de connotations propres à l'économie et aux échanges commerciaux, le terme de partenariat s'est peu à peu imposé dans le vocabulaire des relations sociales, puis dans celui des institutions culturelles*<sup>234</sup>. »

<sup>231</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Electre – Éditions du Cercle de la librairie, 2008, p. 25.

<sup>232</sup> LESQUINS, Noémie ; LUPOVICI, Catherine. Gallica 2.0 : une nouvelle vie pour la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France. In *World Library and Information Congress : 73rd Ifla Conference and Council*, Durban (South Africa), 19-23 August 2007 [en ligne] <<http://www.ifla.org/IV/ifla73/papers/146-Lupovici-trans-fr.pdf>> (consulté le 23 novembre 2008).

<sup>233</sup> OUROUK, Conseil en management de l'information. *Europeana : Étude sur les usages et les attentes relatifs à l'interface de consultation de la future Bibliothèque numérique Européenne. Rapport final*. 21 mars 2007, p. 26-27 [en ligne] <[http://bibnum.bnf.fr/usages/BNF\\_BNuE\\_Ourouk\\_Rapport\\_final.pdf](http://bibnum.bnf.fr/usages/BNF_BNuE_Ourouk_Rapport_final.pdf)> (consulté le 30 décembre 2008).

<sup>234</sup> AROT, Dominique. Enjeux et méthodes : le paysage français. In AROT, Dominique (dir.). *Les partenariats des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002, p. 14-15 et 23.

### 3.1. Partenariats entre acteurs publics

Comme nous l'avons vu au long de ce travail, les entreprises parallèles entre les différents ministères et les relations souvent ténues entre les bibliothécaires et les chercheurs au sein de l'université pénalisent la recherche française. C'est ce que s'accordent à dire les différents rapports, dont ceux de la Cour des comptes<sup>235</sup>, d'Alain Cordier sur la chaîne du livre<sup>236</sup>, ou de Valérie Tesnière sur la politique scientifique et la politique documentaire des universités<sup>237</sup>. Tous ont tiré des conclusions similaires et préconisent une meilleure coordination entre les différents acteurs.

La nouvelle loi LRU, basée sur le principe de l'autonomie et de la responsabilité des établissements, va certainement agir dans le sens d'une concertation autour des différents projets, comme cela a commencé à se pratiquer dans les Pôles de recherche et d'Enseignement supérieur (PRES), suite à la loi de programme pour la recherche de 2006.

### 3.2. Partenariats public-privé

Dans son *Rapport sur le livre numérique*, Bruno Patino encourage l'interopérabilité des métadonnées des différents intervenants : BNF (bibliographie), Electre (commercial) et Dilicom (logistique), ainsi qu'une politique documentaire nationale pour accroître la visibilité de la France : il cite en exemple le SUDOC qui « *refuse de communiquer ses informations aux opérateurs commerciaux (donc aux libraires)* », et Amazon qui « *s'est constitué sa propre base à partir d'informations diverses, or c'est une base très consultée par les internautes qui ont la possibilité d'y intervenir. [...] Cette nécessité est aujourd'hui la seule obligation qui pèse sur les acteurs français de l'édition, la seule qui garantisse leur existence au niveau mondial. [...] L'accès est en effet essentiel : un accès limité constitue une barrière à l'entrée pour les acteurs qui n'ont pas les ressources nécessaires leur permettant de créer eux-mêmes leurs propres métadonnées* »<sup>238</sup>.

Une expérience est menée actuellement autour de *Gallica 2*, entre la BNF et les éditeurs privés, qui concerne un accès à distance payant pour les œuvres sous droits — propriété des éditeurs —, par l'entremise d'e-distributeurs partenaires afin de riposter aux pratiques de *Google Recherche de livres* « *contrevenant au droit des auteurs et de leurs ayants droits* »<sup>239</sup>.

Une charte documentaire a été définie avec la BNF afin de donner un périmètre à la numérisation des œuvres en fonction du caractère encyclopédique de sa politique documentaire. Certains ouvrages ont été exclus, comme les bandes dessinées, manuels scolaires, catalogues commerciaux et ouvrages « *à caractère communautariste, prosélyte ou sectaire* »<sup>240</sup>.

Chaque éditeur, parmi les soixante et onze sélectionnés, choisit un diffuseur agréé qui comptabilise et lui reverse les droits une fois la vente accomplie. Les transactions se font en ligne, à partir de *Gallica 2*, par l'intermédiaire de la plateforme *Numilog*, à

<sup>235</sup> Cour des comptes. *Rapport au Président de la République suivi des réponses des administrations, collectivités, organismes et entreprises*. 2005, p. 414 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000197/0001.pdf>> (consulté le 30 décembre 2008).

<sup>236</sup> CORDIER, Alain. *Rapport de la commission de réflexion sur le livre numérique*. Mai 1999, p. 65 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/994001112/0000.pdf>> (consulté le 2 septembre 2008).

<sup>237</sup> TESNIÈRES, Valérie. *Op. cit.*, p. 25-26.

<sup>238</sup> PATINO, Bruno. *Op. cit.*, p. 36-37 [en ligne] < <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/conferen/albanel/rapportpatino.pdf> > (consulté le 30 septembre 2008).

<sup>239</sup> GALLIMARD, Antoine. « Un marché de dupes », *Livres Hebdo*, n° 753, 7 novembre 2008, p. 8.

<sup>240</sup> Charte documentaire des œuvres sous droits dont la numérisation est aidée par le CNL dans le cadre de l'expérimentation *Gallica 2* [en ligne] < [http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Charte\\_documentaire\\_Gallica2\\_edition\\_contemporaine.pdf](http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Charte_documentaire_Gallica2_edition_contemporaine.pdf)> (consulté le 31 décembre 2008).

laquelle les internautes se connectent pour feuilleter gratuitement ou accéder au texte intégral par « *téléchargement, location, [ou] abonnement à des bouquets de livres (selon les diffuseurs)*<sup>241</sup> ».

Aucun bilan d'étape n'a été effectué pour l'instant, mais le SNE a noté une forte augmentation des demandes de numérisation des fonds de la part des éditeurs privés<sup>242</sup>, qui perçoivent pour cela une « Aide pour la numérisation et la diffusion de documents sous droits » en provenance du CNL<sup>243</sup>.

Ce rapprochement entre bibliothèques et éditeurs commerciaux semble pour l'instant porter tous ses fruits et offre une alternative légale aux pratiques de *Google Recherche de livres*.

---

<sup>241</sup> ZWIRN, Denis. « Le modèle économique de l'expérimentation *Gallica 2* accessible aux éditeurs et les modalités d'usage prévues pour les internautes ». Présentation, janvier 2008 [en ligne] <<http://www.sne.fr/pages/les-enjeux/bibliotheques-numeriques/portail-de-la-bnf.html>> (consulté e 31 décembre 2008).

<sup>242</sup> Précision de Camille Mofidi au SNE, que nous remercions d'avoir répondu à nos questions.

<sup>243</sup> Centre national du livre. Aides aux éditeurs [en ligne] <<http://www.centrenationaldulivre.fr/?Aide-pour-la-diffusion-numerique>> (consulté le 30 décembre 2008).

## CONCLUSION

---

Par le pouvoir symbolique et emblématique que lui confère le livre, la bibliothèque est le lieu qui, grâce au savoir et au savoir-faire des bibliothécaires, peut se mettre en scène, se questionner, s'exposer, et donc « s'éditer », selon André-Pierre Syren<sup>244</sup>, afin d'ancrer le patrimoine au sein d'une histoire collective.

Si certaines bibliothèques ont reçu des missions éditoriales dans leurs statuts, relevant à ce titre de l'édition publique et adhérant au Syndicat national de l'édition, d'autres — celles des collectivités territoriales notamment — ont profité de la redécouverte du patrimoine pour se lancer dans des opérations de valorisation qui s'apparentent à un processus éditorial, en ce sens qu'elles enrichissent leur image et donnent de la valeur à leurs fonds en les ouvrant davantage au public et en accroissant leur visibilité.

Ces animations qui laissent des traces écrites, sous forme papier ou électronique, inscrivent l'événement dans la mémoire de la collectivité. Localement ont été développés des partenariats avec des professionnels du livre — éditeurs ou libraires —, des associations ou même des intervenants issus du privé — mécènes ou entreprises privées attirées par l'aura des établissements.

Car les bibliothèques inspirent confiance, 86 % des usagers les placent en tête de leur classement pour « *la fiabilité des différentes sources d'information (institutions, sites, services administratifs, etc.)* »<sup>245</sup>. Cette enquête, qui vient d'avoir lieu aux États-Unis, pourrait fort bien avoir été réalisée en France.

À l'heure de la toute-puissance de l'information en ligne, il importe d'avoir des balises, des « phares », afin d'être en mesure de sélectionner des données pertinentes. Cette sélection a toujours été l'apanage des documentalistes et des bibliothécaires qui, à l'aide de critères définis, font remonter l'information de façon objective. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas des moteurs de recherche qui sont basés sur une logique commerciale et dont on ignore tout des algorithmes d'interrogation. Une certaine idée de la culture humaniste est ici en péril, qui risque de s'effacer devant la demande du plus grand nombre au détriment de la connaissance.

La notion d'édition qui prévalait depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, liée à un objet matériel, le livre, et à son auteur, a évolué. Il devient parfois difficile sur la Toile de définir la notion d'auctorialité suite aux multiples interventions rendues possibles à la fois par la technique et par les nouvelles pratiques collaboratives. La responsabilité éditoriale peut maintenant se situer dans la modération — l'éditeur du site est son propriétaire —, et le risque placé dans la non-visibilité des données.

Il importe d'être présent sur la Toile et c'est certainement une des raisons pour lesquelles le Syndicat national de l'édition s'est tourné vers la Bibliothèque nationale de France pour mener à bien une expérience de diffusion des œuvres sous droits. Chacun assume sa responsabilité : les bibliothécaires contrôlent les métadonnées, les éditeurs et les diffuseurs les résultats commerciaux, l'une et l'autre partie apportant sa caution intellectuelle, permettant ainsi à la création littéraire de perdurer grâce au maintien du respect des droits d'auteurs.

---

<sup>244</sup> SYREN, André-Pierre. « Patrimoine et conservation : introduction ». Communication orale, Enssib, 15 octobre 2008.

<sup>245</sup> HEURTEMATE, Véronique. « Les bibliothèques inspirent confiance », *Livres Hebdo*, n° 741, 4 juillet 2008, p. 70.

## Conclusion

Les bibliothèques universitaires se sont elles aussi drapées de cette caution intellectuelle en devenant les éditeurs de la recherche de leur université, souvent délaissée par les maisons d'édition commerciales attirées par des profits plus rapides. La fonction éditoriale de sélection et de transmission s'exerce sur un vivier d'auteurs appartenant à la même institution, sous l'égide du conseil scientifique, le risque commercial étant partagé entre les laboratoires et la bibliothèque, mutualisant ainsi le travail éditorial selon les capacités de chacun. Le mouvement des archives ouvertes qui s'est développé en parallèle trouve également dans les grandes bibliothèques d'universités les garantes de la diffusion et de l'accès au savoir, par l'invitation faite aux enseignants et aux chercheurs de venir déposer leurs travaux dans leurs réservoirs institutionnels.

L'offre de contenus est maintenant au cœur des stratégies des moteurs de recherche qui numérisent les collections des établissements publics. Continuer à communiquer de façon libre et gratuite le savoir dans le respect du droit d'auteur reste au cœur des missions des bibliothèques, et leur maîtrise des métadonnées, donc de l'accès, en font maintenant des acteurs incontournables du paysage éditorial.

La récente transaction entre l'Association des éditeurs américains et *Google Recherche de livres* qui débouche « sur une sorte d'accord de licence globale, qui ferait de Google un acteur absolument incontournable pour la diffusion et la commercialisation de livres numérisés sur Internet<sup>246</sup> » laisse entrevoir une suite au rapprochement entre bibliothèques et éditeurs autour de projets communs tel que celui qui s'est tenu autour de *Gallica 2*.

---

<sup>246</sup> HUGUENY, Hervé. « Un traité de paix à 125 millions de dollars », *Livres Hebdo*, n° 752, 31 octobre 2008, p. 43.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Le document

**AFFORDANCE.INFO.** *Le blog d'un maître de conférence en sciences de l'information. Réflexions, analyses, signalements, opinions* [en ligne] <<http://affordance.typepad.com/>> (consulté le 13 octobre 2008).

**CHARTIER, Roger.** *L'ordre des livres : lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle.* Aix-en-Provence : Alinéa, 1992 (Collection de la pensée).

**CHAUMIER, Jacques.** *Document et numérisation.* Paris : ADBS Éditions, 2006 (Sciences et techniques de l'information).

**DARNTON, Robert.** « Le nouvel âge du livre », *Le Débat*, n° 105, mai-août 1999, p. 176-184.

**GOODY, Jack.** *Pouvoirs et savoirs de l'écrit.* S. l. : La Dispute, 2007.

**GOODY, Jack.** *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage.* Paris : Éditions de Minuit, 1986 (Le Sens commun).

**KANT, Emmanuel.** *Qu'est-ce qu'un livre ?.* Paris : Presses universitaires de France, 1995 (Quadrige).

**LARDELLIER, Pascal, MELOT, Michel.** *Demain, le livre.* Paris : L'Harmattan, 2007 (Logiques sociales).

**MARTIN, Henri-Jean.** *Les métamorphoses du livre.* Entretiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob. Paris : Albin Michel, 2004 (Itinéraires du savoir).

**MELOT, Michel.** *Livre,.* Paris : L'Œil neuf éditions, 2006.

**MERCIER, Alain (dir).** *Les trois révolutions du livre.* Catalogue de l'exposition du Musée des arts et métiers. Paris : Imprimerie nationale / Musée des arts et métiers, 2002.

**MOLLIER, Jean-Yves (dir.).** *Où va le livre ? : édition 2007-2008.* Paris : La Dispute, 2008 (État des lieux).

**PIAULT, Fabrice.** *Le Livre : la fin d'un règne.* Paris : Stock, 1995 (Au vif).

**ROGER T. PÉDAUQUE.** « Document et texte. Permanence et transformations ». 15/06/2004 [en ligne] <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/23/89/PDF/sic\\_00001000.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/23/89/PDF/sic_00001000.pdf)> (consulté le 12 octobre 2008).

**ROGER T. PÉDAUQUE.** « Le texte en jeu. Permanence et transformations du document ». Version 4, 07-04-2005 [en ligne] <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/26/01/PDF/sic\\_00001401.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/26/01/PDF/sic_00001401.pdf)> (consulté le 12 octobre 2008).

**ROGER T. PÉDAUQUE.** « Document et modernités ». 16 mars 2006 [en ligne]

## Bibliographie

<<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/28/26/PDF/Pedauque3-V4.pdf>> (consulté le 12 octobre 2008).

**ROGER T. PÉDAUQUE.** *La redocumentarisation du monde*. Toulouse : Cepaduès éditions, 2007.

**RONEZ, Joël.** *L'écrit Web. Traitement de l'information sur Internet*. Paris : CFPJ Editions, 2007.

**SALAÜN Jean-Michel.** « Chronique inachevée d'une réflexion collective sur le document », *Communication et Langages*, n° 140, Juin 2004 [en ligne] <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/24/07/PDF/sic\\_00001028.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/24/07/PDF/sic_00001028.pdf)> (consulté le 12 octobre 2008).

## Transmission du savoir

**BAZIN, Patrick.** « Après l'ordre du livre », *Médium*, n° 4, juillet-août-septembre 2005, p. 7-21.

**BAZIN, Patrick.** « La mémoire reconfigurée », *Les Cahiers de médiologie*, n° 11, 2001, p. 177-183.

**BOULLIER, Dominique ; GHITALLA, Franck.** *L'Outre-lecture : Manipuler, (s')approprié, interpréter le Web*. Paris : Éditions de la Bpi, 2003 (Études et recherche).

**CHARTIER, Roger.** « L'écrit et l'écran, une révolution en marche », *Le Monde*, 13 octobre 2007 [en ligne] <<http://www.lemonde.fr/cgi-bin/Achats/Archives...>> (consulté le 20 novembre 2007).

**De l'information à la connaissance.** Séminaire national, Poitiers, 28-30 août 2006 [en ligne] <[eduscol.education.fr/forensactes/](http://eduscol.education.fr/forensactes/)>. (Consulté le 8 juillet 2008).

**DOUEIHI, Milad.** *La grande conversion numérique*. Paris : Seuil, 2008 (La Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle).

**FOUCAULT, Michel.** *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 2008 (Tel Gallimard).

**GORZ, André.** *L'immatériel : connaissance, valeur et capital*. Paris : Galilée, 2003.

**GUITART, Cécil.** *Tutoyer le savoir : une économie solidaire de la société de l'information et de la connaissance*. Paris : Éditions la Pensée sauvage, 2007.

**JACOB, Christian.** *Des Alexandries I : Du livre au texte*. Paris : Éditions de la Bibliothèque nationale de France, 2001.

**JACOB, Christian.** *Des Alexandries II : Les métamorphoses du lecteur*. Paris : Éditions de la Bibliothèque nationale de France, 2003.

**JACOB, Christian (dir.).** *Lieux de savoir : espaces et communautés*. Vol. 1. Paris : Albin Michel, 2007.

**JEANNENEY, Jean-Noël.** *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut* (2<sup>e</sup> édition augmentée et mise à jour). Paris : Mille et une nuits, 2006.



**LE DEUFF, Olivier.** La culture de l'information : Quelles « littératies » pour quelles conceptions de l'information ? Dans *Organisation des connaissances et sociétés des savoirs : concepts, usages, acteurs*. ISKO. Lerass. Université Paul Sabatier. Toulouse 2006 - VI.ème Colloque international du chapitre français de l'ISKO, 7 et 8 juin 2007, à Toulouse, IUT de l'Université Paul Sabatier, France (2008) [en ligne] <<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/28/61/84/PDF/cultureinfoisko.pdf>> (consulté le 12 octobre 2008).

**LEVY, Pierre.** *Cyberculture: rapport au Conseil de l'Europe dans le cadre du projet « Nouvelles technologies : coopération culturelle et communication »*. Paris : Éditions Odile Jacob, 1997.

**MANIEZ, Dominique.** *Les Dix Plaies d'Internet : les dangers d'un outil fabuleux*. Paris : Dunod, 2008.

**ORIGGI, Gloria.** « Sagesse en réseaux : la passion d'évaluer » [en ligne] <<http://www.laviedesidees.fr/Sagesse-en-reseaux-la-passion-d.html>> (consulté le 8 octobre 2008).

**ORIGGI, Gloria ; ARIKHA, Noga.** *Texte-e : Le texte à l'heure de l'Internet*. Paris : Éditions de la Bpi, 2003 (Études et recherche).

**PESTRE, Dominique,** « Penser les sociétés de la connaissance », *Le Débat*, n° 148, janvier-février 2008, p. 81-85.

**POLASTRON, Lucien X.** *La grande numérisation : y a-t-il une pensée après le papier ?* Paris : Denoël, 2006 (Impacts).

**PONCÉ, Florence,** « La transmission des connaissances, des savoirs et des cultures : Alexandrie, métaphore de la francophonie », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 4, p. 80-82 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 25 mai 2008.

**RIFKIN, Jeremy.** *L'Âge de l'accès. La nouvelle culture du capitaliste*. Paris : La Découverte, 2005.

**Les Savoirs dérouterés : Experts, documents, supports, règles, valeurs et réseaux numériques.** Villeurbanne : Les Presses de l'Enssib / Association Doc-Forum / La Biennale du savoir, DL 2000.

**SCHAER, Roland (dir.).** *Tous les savoirs du monde : catalogue de l'exposition*. Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France / Flammarion, 1996.

**Sommet mondial sur la société de l'information**, Genève 2003 – Tunis 2005. Déclaration de principe. Construire la société de l'information : un défi pour le nouveau millénaire [en ligne] <<http://www.itu.int/wsis/index-fr.html>> (Consulté le 19 juin 2008).

**SOUCHIER, Emmanuel.** « L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les Cahiers de médiologie*, n° 6, 1998, p. 137-145.

**Dossier : Les Topologies du savoir**, *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, n°1 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 7 juillet 2008).

**Vers les sociétés du savoir.** Rapport mondial de l'Unesco. Paris : Editions Unesco, 2005. [En ligne] <<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001419/141907f.pdf>>. (consulté le 19 juin 2008).

## Bibliographie

**UNESCO.** Mission Communication et information [en ligne] <<http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php>> (consulté le 10 octobre 2008).

**VANDENDORPE, Christian,** « Internet, le média ultime », *Le Débat*, n° 139, mars-avril 2006, p. 135-145.

**VARLOOT, Denis.** « Du puits au robinet », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1983, n° 6, p. 581-589 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 19 septembre 2008).

## Bibliothèques

**ADBDP.** Site de l'Association des directeurs des bibliothèques départementales de prêt [en ligne] <<http://www.adbdp.asso.fr/>> (consulté le 2 octobre 2008).

**ADBGV.** Site de l'Association des directeurs des bibliothèques des grandes villes [en ligne] <<http://www.adbgv.asso.fr/>> (consulté le 2 octobre 2008).

**ADBU.** Site de l'Association des directeurs des bibliothèques universitaires [en ligne] <[http://www.adbu.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=2](http://www.adbu.fr/rubrique.php3?id_rubrique=2)> (consulté le 2 octobre 2008).

**AROT, Dominique.** *Les partenariats des bibliothèques.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib ; Association pour la diffusion de la pensée française, 2002.

**BARATIN, Mars ; JACOB, Christian.** *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident.* Paris : Albin Michel, 1996 (Bibliothèque Albin Michel. Histoire).

**BAZIN, Patrick.** « L'avenir incertain des bibliothèques ». Conférence prononcée à la Bibliothèque nationale de Lima (Pérou), le 11 novembre 2006 [en ligne] <<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Perou2/Bazin.pdf>> (consulté le 14 septembre 2008).

**BAZIN, Patrick,** « Bibliothèque publique et savoir partagé », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n° 5, p. 48-52 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 17 juillet 2008.

**BERTRAND, Anne-Marie.** *Les bibliothèques* (3<sup>e</sup> éd.). Paris : La Découverte, 2007 (Collection Repères).

**CALENGE, Bertrand ; MANOHA, Marine.** *Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes : des acteurs culturels au service de la population.* Étude conduite par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD), la Direction régionale des affaires culturelles, la Région Rhône-Alpes et la Bibliothèque municipale de Lyon, p. 73-74 [en ligne] <[http://www.arald.org/pdf/dossiersenligne/CALENGE\\_MANOHA.pdf](http://www.arald.org/pdf/dossiersenligne/CALENGE_MANOHA.pdf)> (consulté le 9 décembre 2008).

**FIGUIER, Richard.** *La bibliothèque : miroir de l'âme, mémoire du monde.* Paris : Autrement, 1991 (Série Mutations, n° 121).

**JOLLY, Claude.** Les bibliothèques dans l'université. In *Regards sur un demi-siècle : cinquantième du Bulletin des bibliothèques de France.* Paris : Bulletin des bibliothèques de France : numéro hors série, 2006, p. 34-44.

**LEMELLE, Françoise ; RENOULT, Daniel.** Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ; Inspection générale des bibliothèques. *Dispersion de la documentation*

*universitaire : Un bilan du décret de 1985. Rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Rapport n° 2006-032, juin 2007 [en ligne] <<http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/35/4/20354.pdf>> (consulté le 9 décembre 2008).*

**PAYEN Emmanuèle (dir.).** *Les bibliothèques dans la chaîne du livre.* Paris : Electre – Editions du Cercle de la librairie, 2004 (Collection Bibliothèques).

**POULAIN, Martine (dir.).** *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle : 1914-1990.* Paris : Promodis – Éditions du Cercle de la Librairie, 1992.

## Bibliothécaires

**CALENGE, Bertrand (dir.).** *Bibliothécaire, quel métier ?.* Paris : Electre – Éditions du Cercle de la Librairie, 2004 (Collection Bibliothèques).

**CHOURROT, Olivier.** « Le bibliothécaire est-il un médiateur ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 52, n° 6, 2007, p. 67-71.

**KUPIEC, Anne.** *Premier recensement des métiers des bibliothèques.* Rapport rédigé par Anne Kupiec à la demande de la Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques (bureau de la formation), ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'Insertion professionnelle. S. l. : Université de Paris X – Médiadix, 1995.

**KUPIEC, Anne,** « Qu'est-ce qu'un(e) bibliothécaire ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, n° 1, p. 5-9 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 8 juin 2008.

**MOUREN, Raphaële ; PEIGNET, Dominique (dir.).** *Le Métier de bibliothécaire.* 12<sup>e</sup> éd. mise à jour et complétée. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2007 (Le Métier de).

## Patrimoine

**ARNOULT, Jean-Marie.** « Conservation et valorisation ou du bon usage de la mémoire bien conservée », *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, n° 160, 3<sup>e</sup> trimestre 1993, p. 23.

**BIANCHI, Florence.** « Numérisation et patrimoine : des bibliothèques trop vastes ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, n° 4, p. 77 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008).

**COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.** Le patrimoine culturel de l'Europe à portée de clic. Progrès réalisés dans l'Union européenne en matière de numérisation et d'accessibilité en ligne du matériel culturel et de conservation numérique [en ligne] <[http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/digital\\_libraries/doc/communications/progress/communication\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/doc/communications/progress/communication_fr.pdf)> (consulté le 19 octobre 2008).

**MOUREN, Raphaële (dir.).** *Manuel du patrimoine en bibliothèque.* Paris : Electre – Editions du Cercle de la Librairie, 2007 (Collection Bibliothèques).

## Bibliographie

**ODDOS Jean-Paul (dir.).** *Le patrimoine: Histoire, pratiques et perspectives.* Paris : Electre – Editions du Cercle de la Librairie, 1997 (Collection Bibliothèques).

**TESNIÈRE, Valérie.** « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 5, p. 72-80 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 28 novembre 2008).

**UNESCO.** *CHARTRE DU PATRIMOINE NUMÉRIQUE 2003* [en ligne] <[http://portal.unesco.org/ci/fr/files/13367/10702838853Charter\\_fr.pdf/Charter\\_fr.pdf](http://portal.unesco.org/ci/fr/files/13367/10702838853Charter_fr.pdf/Charter_fr.pdf)> (consulté le 11 octobre 2008).

**VARRY, Dominique.** « Le patrimoine et la cité », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, n° 1, p. 95-97 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 7 octobre 2008).

## Action culturelle

**BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION.** *Animation et bibliothèque : Hasards ou nécessité.* Synthèse du colloque organisé par la Bpi au Centre Pompidou les 3 et 4 avril 1995. Paris : éditions de la Bpi, 1995 (En actes).

**CABANNES, Viviane ; POULAIN, Martine.** *L'action culturelle en bibliothèque.* Paris : Electre– Éditions du Cercle de la Librairie, 1998 (Collection Bibliothèques).

**HUCHET, Bernard ; PAYEN, Emmanuèle (dir.).** *L'action culturelle en bibliothèque.* Paris : Electre – Éditions du Cercle de la Librairie, 2008 (Collection Bibliothèques).

**POIRRIER, Philippe.** *Les politiques culturelles en France.* Paris : La Documentation française, 2002.

**SAEZ, Guy.** Politiques culturelles, lecture publique et décentralisation. In POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle : 1914-1990.* Paris : Promodis – Éditions du Cercle de la Librairie, 1992, p. 479.

**SCHAER, Roland.** « Sur la politique culturelle de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, n° 6, p. 18-22 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 7 octobre 2008).

**SEIBEL, Bernadette.** *Bibliothèques municipales et animation.* Paris : Dalloz, 1983.

**WARESQUIEL, Emmanuel de (dir.).** *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959.* Larousse ; CNRS Éditions, 2001.

## Bibliothèques et nouvelles technologies

**ALIX, Yves.** « À travers l'espace (infini) du web : la mise en espace des collections sur internet », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, n° 4, p. 57-65 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 10 décembre 2008).

**Association des bibliothécaires de France.** *Bibliothèques hybrides.* Dossier. *Bibliothèque(s)*, décembre 2007, n° 36.

- BIBLIO-PÉDIA.** Site collaboratif pour bibliothécaires, documentalistes et archivistes francophones [en ligne] <<http://www.bibliopedia.fr/>> (consulté le 18 décembre 2008).
- BIBLIO.WIKIA.com.** Site collaboratif pour les bibliothécaires, documentalistes et archivistes francophones [en ligne] <<http://biblio.wikia.com/wiki/Accueil>> (consulté le 13 octobre 2008).
- BLIN, Frédéric.** « Les bibliothèques académiques européennes : brève synthèse prospective », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, n° 1, p. 12-18 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008).
- CALENGE, Bertrand.** *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Electre – Éditions du Cercle de la librairie, 2008 (Collection Bibliothèques).
- CHEVRY, Emmanuelle.** « Les sites web des bibliothèques municipales françaises : Vers de nouveaux territoires ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 3, p. 16-23 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008).
- DARNTON, Robert.** « The Library in the New Age », *The New York Review of Books*, vol. 55, n° 10, 12 juin 2008 [en ligne] <<http://www.nybooks.com/articles/21514>> (consulté le 22 août 2008).
- FIGOBLOG.** *Un blog sur Internet, la bibliothéconomie, et la confiture de figue* [en ligne] <<http://www.figoblog.org/>> (dernière consultation le 12 décembre 2008).
- MORIN, Nicolas.** */home/nicomor/*. Blog de Nicolas Morin [en ligne] <<http://www.nicolasmorin.com/blog/>> (consulté le 2 octobre 2008).
- NOËL, Élisabeth.** « Sélectionner des sites Internet », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, n° 1, p. 96-104 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 19 décembre 2008).
- PEDLER, Emmanuel ; ZERBIB, Olivier.** *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques : usages d'Internet et des cédéroms*. Paris : Centre Pompidou / Bibliothèque publique d'information, 2001 (Études et recherche).
- POISSENOT, Claude.** *Penser la nouvelle bibliothèque*. Blog de Claude Poissenot [en ligne] <<http://penserlanouvellebib.free.fr/>> (consulté le 2 octobre 2008).
- POUPEAU, Gautier.** « Blogs et wikis : Quand le web s'approprie la société de l'information », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 3, p. 29-37 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 10 décembre 2008).
- ROUHET, Michèle (dir.).** *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*. Paris : Electre – Éditions du Cercle de la Librairie, 1996 (Collection Bibliothèques).
- SALAÛN, Jean-Michel.** Bibliothèques et services d'information dans le mouvement du libre accès aux ressources scientifiques. In AUBRY Christine ; JANIK Joanna (dir.). *Les archives ouvertes : enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*. Paris : ADBS Éditions, 2005 (Sciences et techniques de l'information), p. 269-289.
- VAN DOOREN, Bruno.** *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*. Rapport de Bruno Van Dooren. Juin 1999 [en ligne] <<http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/index.htm>> (consulté le 20 août 2008).

## Bibliothèques numériques

**ADDNB (Association pour le développement des documents numériques en bibliothèque.** Site de l'association [en ligne] <<http://www.addnb.fr/>> (consulté le 14 décembre 2008).

**AROT, Dominique.** « La bibliothèque numérique patroniale : paradoxes, missions, typologie et évaluation » in LE MOAL, Jean-Claude ; HIDOINE, Bernard (dir.). *Bibliothèques numériques : Cours INRIA, 9-13 octobre 2000, La Bresse*. Paris : ADBS Éditions, 2000 (Collection Sciences de l'information. Série Etudes et techniques), p. 11-51.

**BIBLIOPEDIA.** « Groupe bibliothèques hybrides ». Espace de travail du groupe de travail ABF [en ligne] <<http://www.bibliopedia.fr/index/php/Groupe-Biblioth%C3%A8ques-hybrides>> (consulté le 20 décembre 2008).

**BURESI, Charlotte ; CÉDELLE-JOUBERT, Laure (dir.).** *Conduire un projet de numérisation*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002 (La Boîte à outils).

**CALENGE Bertrand.** « Contenus des bibliothèques numériques et bibliothéconomie », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 45, n° 4, 2000, p. 117-119.

**CAVALIER, François.** « Les acquisitions dans le contexte électronique », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 1, p. 62-65 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 18 septembre 2008).

**CHARTRON, Ghislaine.** *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*. Paris : Electre – Éditions du Cercle de la Librairie, 2002 (Collection Bibliothèques).

**FRESSARD, Olivier.** « Métadonnées et valorisation de l'information », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 4, p. 94-95 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 25 mai 2008).

**ILLIEN, Gildas.** L'archivage d'Internet, un défi pour les décideurs et les bibliothécaires : scénarios d'organisation et d'évaluation. L'expérience du consortium IIPC et de la BNF. In actes du congrès *World Library and Information Congress: 74th Ifla General Conference and Council 10-14 august 2008*, Québec (Canada) [en ligne] <<http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/107-Illien-fr.pdf>> (consulté le 20 décembre 2008).

**JACQUESSON, Alain.** « De la difficulté à utiliser les bibliothèques numériques », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n° 188, 3<sup>e</sup> trimestre 2000 [en ligne] <[http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/n188\\_2.pdf](http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/n188_2.pdf)> (consulté le 12 décembre 2008).

**JACQUESSON, Alain ; RIVIER, Alexis.** *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux* (nouvelle édition). Paris : Electre – Éditions du Cercle de la librairie, 2005 (Collection Bibliothèques).

**JOANNIC-SETA, Frédérique.** « De Gallica à Gallica 2 : l'évolution de la bibliothèque numérique de la BNF », *Chroniques de la BNF*, n° 43, mars-avril 2008, p. 12-13 [en ligne] <<http://www.bnf.fr/pages/chroniques/chroniques43.pdf>> (consulté le 20 décembre 2008).

**JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.** « Recommandation de la Commission du 24 août 2006 sur la numérisation et l'accessibilité en ligne du matériel culturel et la conservation numérique », par Viviane Reding [en ligne] <[http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/digital\\_libraries/doc/recommendation/recommendation\\_august06/fr.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/doc/recommendation/recommendation_august06/fr.pdf)> (consulté le 28 novembre 2008).

**LE MOAL, Jean-Claude ; HIDOINE, Bernard (dir.).** *Bibliothèques numériques : Cours INRIA, 9-13 octobre 2000, La Bresse*. Paris : ADBS Éditions, 2000 (Collection Sciences de l'information. Série Études et techniques).

**LUPOVICI, Christian.** L'évolution du rôle des bibliothécaires et documentalistes dans le cadre de la bibliothèque numérique. In PAPY, Fabrice (dir.). *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*. Paris : Hermès Science Publications – Lavoisier, 2007 (Management et gestion des STIC), p. 293-307.

**PAPY, Fabrice (dir.).** *Les bibliothèques numériques*. Paris : Hermès Science Publications – Lavoisier, 2005 (Management et Gestion des STICS).

**PAPY, Fabrice (dir.).** *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*. Paris : Hermès Science Publications – Lavoisier, 2007 (Management et gestion des STICS).

**SALAÛN, Jean-Michel.** « Bibliothèques numériques et Google-Print », *Regard sur l'actualité*, décembre 2005 [en ligne] <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/26/68/PDF/sic\\_00001576.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/26/68/PDF/sic_00001576.pdf)> (consulté le 31 décembre 2008).

**SCOTTI Lucien.** *Gallica 2 : expérimentation d'une offre numérique incluant des documents soumis au droit d'auteur*. IFLA, 74<sup>ème</sup> Congrès Mondial des Bibliothèques et de l'Information, Québec, 10-14 août 2008 [en ligne] <<http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/139-Scotti-fr.pdf>> (consulté le 17 octobre 2008).

**TESNIÈRE, Valérie ; LESQUINS, Noémie.** « La bibliothèque numérique européenne : Une stratégie culturelle de la Toile », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 3, p. 68-80 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008).

**ZWIRN, Denis.** *Bibliothèque nationale de France : étude en vue de l'élaboration d'un modèle économique de participation des éditeurs à la Bibliothèque numérique européenne (Europeana)*. Étude réalisée par Denis Zwirn, Numilog.com, Avril 2007 [en ligne] <<http://www.arald.org/pdf/dossiersenligne/EUROPEANA-NUMILOG2007.pdf>> (consulté le 9 décembre 2008).

## Édition

**ABENSOUR, Corinne ; LEGENDRE, Bertrand.** *Les publics du livre d'art en bibliothèque : Synthèse et principaux résultats*, 2008, p. 6 [en ligne] <[http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Note\\_de\\_synthese.pdf](http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Note_de_synthese.pdf)> (consulté le 26 décembre 2008).

**BARLUET, Sophie.** *Rapport Livre 2010 : pour que vive la politique du livre*. 2007 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000434/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

**BREMOND, Janine et Greg.** *L'édition sous influence* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Editions Liris, 2004.

## Bibliographie

**BRUILLON Michel ; DUCAS Sylvie.** *Les professions du livre : édition, librairie, bibliothèque.* Paris : Ellipses, 2006.

**Bulletin des bibliothèques de France.** Dossier édition, 2004, t. 49, n° 3 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/03/sommaire.xsp>> (consulté le 14 septembre 2008).

**CARTELLIER, Dominique.** « Politiques du livre et industrialisation de l'édition : Les Régions, quel cadre pour l'action publique ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, n° 2, p. 76-84 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 19 octobre 2008).

**CORDIER, Alain ; FONTAINE, Bernard ; LÊ NHAT BINH.** *Mission d'audit et de modernisation. Rapport sur la chaîne du livre.* Juillet 2007 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000439/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

**UTARD, Jean-Claude.** *Cours sur l'édition française* [en ligne] <<http://netx.u-paris10.fr/eadmediadix/formation/Edition/&siteEdition.htm>> (consulté le 24 octobre 2008).

**LEGENDRE, Bertrand.** *Les métiers de l'édition* (4<sup>e</sup> édition). Paris : Electre – Editions du Cercle de la librairie, 2007 (Collection Bibliothèques).

**LEGENDRE, Bertrand (dir.).** *Les Rendez-vous de l'édition 1.* Paris : Éditions de la Bpi, 1999 (En actes).

**Id.** *Les Rendez-vous de l'édition 2.* Paris : Éditions de la Bpi, 2000 (En actes).

**LEGENDRE, Bertrand ; ROBIN, Christian.** *Figures de l'éditeur : représentations, savoirs, compétences, territoires.* S ; 1. : Nouveau Monde éditions, 2005.

**MARTIN, Henri-Jean ; CHARTIER, Roger ; VIVET, Jean-Pierre (collab.).** *Histoire de l'édition française.* S. 1. : Promodis, 1982-

**ROUET, François.** *Le livre : mutations d'une industrie culturelle.* Édition 2007. Paris : La Documentation française, 2007.

**SCHIFFRIN, André.** *L'édition sans éditeurs.* Paris : La Fabrique éditions, 1999.

**SCHIFFRIN, André.** *Le contrôle de la parole : l'édition sans éditeurs, suite.* Paris : La Fabrique éditions, 2005.

**SCHUWER Philippe.** *Traité pratique d'édition.* Paris : Electre – Éditions du Cercle de la librairie, 1997 (Collection Bibliothèques).

**SNE.** Site du Syndicat national de l'édition [en ligne <http://www.sne.fr/>] (consulté le 2 octobre 2008).

## Édition publique

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.** *Les différentes formes de coédition des éditeurs publics* [en ligne] <[http://www.culture.gouv.fr/culture/guides/dll/Guide\\_coedition\\_2008.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/guides/dll/Guide_coedition_2008.pdf)> (consulté le 4 janvier 2009).



**GROSHENS, Jean-Claude.** *Sur les relations entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine de l'industrie éditoriale : rapport au Premier ministre.* 1997 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/984000042/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

**LEVY-ROSENWALD, Marianne.** *Rapport du médiateur de l'édition publique pour l'année 2006 à M. le Premier ministre, à Mme la ministre de la Culture et de la Communication.* Décembre 2007 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000006/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

**Id.** *Rapport du médiateur de l'édition publique pour l'année 2005...* Décembre 2006 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000151/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

**Id.** *Rapport du médiateur de l'édition publique pour l'année 2004...* Décembre 2005 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000201/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

**Id.** *Rapport du médiateur de l'édition publique pour l'année 2003...* Décembre 2004 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/054000142/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

**Id.** *Rapport du médiateur de l'édition publique pour l'année 2002...* Mars 2004 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000138/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

**Id.** *Rapport du médiateur de l'édition publique pour l'année 2000.* Mars 2002 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000144/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

## Édition scientifique

**BARLUET, Sophie.** *Édition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger.* Rapport de mission pour le Centre national du livre sur l'édition de sciences humaines et sociales en France. Presses universitaires de France, 2004 (Quadrige. Essais. Débats).

**BARLUET, Sophie.** *Les revues françaises aujourd'hui. Entre désir et dérives : une identité à retrouver.* Rapport de mission pour le Centre national du livre, avril 2006 [en ligne] <[http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Les\\_revues\\_francaises\\_aujourd\\_hui.pdf](http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Les_revues_francaises_aujourd_hui.pdf)> (consulté le 16 décembre 2008).

**Épron, Benoît.** *L'édition universitaire française face au numérique : Enjeux stratégiques et menaces économiques pour les manuels en Sciences Humaines et Sociales.* Thèse de doctorat soutenue le 29 novembre 2005 [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1374>> (consulté le 11 octobre 2008).

**MINON, Marc (dir.).** *Édition universitaire et perspectives du numérique : Rapport réalisé pour le SNE avec le soutien du CNL.* Septembre 2002 [en ligne] <<http://www.educnet.education.fr/dossier/manuel/bibliographie/universite/2002>> (consulté le 12 septembre 2008).

**MINON, Marc.** « Manum, Manuels numériques : Projet expérimental de bibliothèque numérique pour les étudiants en sciences humaines et sociales », *Bulletin des*

## Bibliographie

*bibliothèques de France*, 2004, n° 3, p. 44-48 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008).

### Presses universitaires

**ANNEZER, Jean-Claude.** « Vu du Mirail, l'avenir de l'édition n'est pas si sombre : Quelques éléments de réflexion », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, n° 3, p. 32-34 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008).

**ASSIÉ, Benjamin.** *L'édition universitaire*. Enssib, décembre 2007 [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1731>> (consulté le 10 décembre 2008).

**CARTELLIER, Dominique.** « Édition numérique : quel avenir pour les presses d'université », *La Création sociale*, n° 7, 2001, p. 99-119.

**ÉPRON, Benoît.** « L'édition universitaire numérique : panorama et perspectives en sciences humaines et sociales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2004, p. 49-54.

**HUBERT, Nicolas.** « L'édition universitaire et de recherche publique française en mutation : La progressive adaptation aux règles de droit commun de la concurrence », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 5, p. 49-57 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008)

**TESNIÈRE, Valérie.** *Politique scientifique et politique documentaire des universités : quelles articulations ?*. Inspection générale des bibliothèques : Rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, n° 2008-013, juin 2008 [en ligne] <[http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Concours\\_2008/32/8/rapportdefinitif.\\_poldoc-polsc.\\_VT\\_19-08-08\\_33328.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Concours_2008/32/8/rapportdefinitif._poldoc-polsc._VT_19-08-08_33328.pdf)> (consulté le 16 décembre 2008).

### Édition numérique

**BASTIAN-DUPLEIX, Isabelle.** « Édition : quels livres en ligne ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, n° 3, p. 36-42 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008).

**BEAUDRY, Guylaine ; BOISMENU, Gérard.** *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. Paris : La Découverte, 2002 (Recherches).

**BELISLE, Claire (dir.).** *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2004 (Collection « Références »).

**BROUDOUX, Évelyne ; CHARTRON, Ghislaine (dir.).** *Document numérique et société*. Actes de la conférence organisée dans le cadre de la Semaine du document numérique à Fribourg (Suisse) les 20 et 21 septembre 2006. Paris ADBS Éditions, 2006 (Sciences et techniques de l'information).

**BROUDOUX, Évelyne ; CHARTRON, Ghislaine (dir.).** *Traitements et pratiques documentaires : Vers un changement de paradigme ?* Actes de la deuxième conférence Document numérique et Société, Paris, CNAM, 17-18 novembre 2008. Paris : ADBS Éditions, 2008 (Sciences et techniques de l'information).

**CALDERAN, Lisette ; HIDOINE, Bernard ; MILLET, Jacques (dir.).** *Pérenniser le document numérique*. Séminaire INRIA 2-6 octobre 2006, Amboise. Paris : ADBS Éditions, 2006 (Sciences et techniques de l'information).

**CHARTRON, Ghislaine ; SALAÛN, Jean-Michel.** « La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n° 2, p. 32-42 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 16 septembre 2008).

**CORDIER, Alain.** *Rapport de la commission de réflexion sur le livre numérique*. Mai 1999 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/994001112/0000.pdf>> (consulté le 2 septembre 2008).

**GESTE** (Groupement des éditeurs de services en ligne). *Édition de contenus et de services en ligne : mode d'emploi*. Paris : Victoires Editions, 2008.

**GUEGUEN, Katell.** « Production numérique éditoriale : évolution des métiers et renouvellement des médias », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, n° 4, p. 87-88 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008).

**ISAAC, Henri.** *Rapport à Madame Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'Université numérique*, 2007 [en ligne] <<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20761/remise-du-rapport-universite-numerique-d-henri-isaac.html>> (consulté le 15 septembre 2008).

**LE CROSNIER, Hervé.** « Digital document and Vectorialism ». Communication à la journée d'étude « Document Numérique et Société / DOC SOC 2008 conference », 2e édition, 17-18 novembre 2008, CNAM Amphitheâtre Abbé Grégoire, Paris [en ligne] <<http://www.fyifrance.com/f102008b.htm>> (consulté le 20 novembre 2008).

**LUPOVICI, Catherine.** L'édition électronique. In ROUHET, Michèle (dir.). *Les nouvelles technologies et les bibliothèques*. Paris : Electre – Éditions du Cercle de la Librairie, 1996, p. 97-120 (Collection Bibliothèques).

**LUPOVICI, Christian.** « Les bibliothèques et le défi de l'édition électronique », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, n° 1, p. 26-31 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 10 décembre 2008).

**NIKITENKO, Charlotte ; STOCKINGER, Peter.** *La publication en ligne*. Paris : Hermès Science Publications, 2001 (Les Cahiers du numérique, vol. 1, n° 5-2000).

**PATINO, Bruno.** *Le devenir numérique de l'édition : du livre objet au livre droit*. Rapport sur le livre numérique. Juin 2008 [en ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000381/0000.pdf>> (consulté le 28 octobre 2008).

**POLITY, Yolla ; CARTELLIER, Dominique.** « Les éditeurs français ou francophones et le Web », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, n° 1, p. 24-31 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 19 octobre 2008).

**PROST, Bernard.** *Rapport d'étude sur l'édition numérique de livres scientifiques et techniques : l'éditeur des années 2010. étude réalisée par QUÆ avec le soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* [en ligne] <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000335/index.shtml>> (consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2008).

## Bibliographie

**SALAÛN, Jean-Michel.** « Aspects économiques du modèle éditorial sur Internet ». Texte rédigé lors d'une journée organisée par la SFSIC au printemps 2000 [en ligne] <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000047/fr/](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000047/fr/)> (consulté le 6 septembre 2008).

**SALAÛN, Jean-Michel ; VANDENDORPE, Christian (dir.).** *Les défis de la publication sur le web : hyperlectures, cybertextes et méta-éditions.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2004 (Collection Référence).

**SMOLCZEWSKA-TONA, Agnieszka ; LALLICH-BOIDIN, Geneviève.** De l'édition traditionnelle à l'édition numérique : le cas de la presse du XIX<sup>e</sup> siècle. In BROUDOUX, Évelyne ; CHARTRON, Ghislaine (dir.). *Traitements et pratiques documentaires : vers un changement de paradigme ?.* Actes de la deuxième conférence Document numérique et société, 2008. Paris : ADBS éditions, 2008 (Sciences et techniques de l'information), p. 299-316.

**VALADE, Jacques.** *La galaxie Gutenberg face au « Big Bang » du numérique : Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur l'avenir du secteur de l'édition.* Sénat, séance du 26 septembre 2007 [en ligne] <<http://www.senat.fr/rap/r06-468/r06-4681.pdf>> (consulté le 26 décembre 2008).

**VIERA Lise.** *L'édition électronique. De l'imprimé au numérique : évolutions et stratégies.* Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2004 (L@byrinx).

## Communication scientifique

**CHARTRON, Ghislaine.** Acteurs du « marché » de l'article scientifique, impacts du numérique. In *L'édition électronique : vers de nouveaux modes d'évaluation de la recherche ?.* Séminaire du 21 octobre 2005, Urfist de Toulouse / SCD de l'université de Toulouse I – Sciences sociales [en ligne] <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/27/10/PDF/sic\\_00001687.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/27/10/PDF/sic_00001687.pdf)> (consulté le 28 août 2008).

**CHARTRON, Ghislaine.** « Une économie renouvelée de la publication scientifique », Perspective documentaire en éducation, 62 (2006) [en ligne] <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/11/77/98/PDF/04-PDE62\\_Chartron\\_AC\\_final.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/11/77/98/PDF/04-PDE62_Chartron_AC_final.pdf)> (consulté le 28 août 2008).

**CHARTRON, Ghislaine ; MINON, Marc.** *État des lieux comparatif de l'offre de revues SHS France – Espagne – Italie. Etude réalisée pour le Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche* [en ligne] <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/26/64/PDF/sic\\_00001561.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/26/64/PDF/sic_00001561.pdf)> (consulté le 6 septembre 2008).

**CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE.** *Rapport au Premier ministre : Construire un espace européen de la recherche compétitif au service de la société européenne. Projet de réponse au Livre vert « Espace européen de la recherche : nouvelles perspectives »* novembre 2007 [en ligne] <[http://ec.europa.eu/research/era/pdf/centre-d-analyse-strategique-prime-minister-france\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/research/era/pdf/centre-d-analyse-strategique-prime-minister-france_fr.pdf)> (consulté le 30 octobre 2008).

**COHEN, Daniel ; VERDIER, Thierry.** *La Mondialisation immatérielle.* Rapport. Paris : La Documentation française, 2008 [en ligne] <<http://www.cae.gouv.fr/rapports/dl/076.pdf>> (consulté le 2 septembre 2008).

**COMMISSION STAFF WORKING DOCUMENT.** Results of the Public Consultation on the Green Paper « The European Research Area: New Perspectives » [en ligne] <[http://ec.europa.eu/research/era/pdf/comm-pdf-sec-2008-0430-1-documentdetravail\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/era/pdf/comm-pdf-sec-2008-0430-1-documentdetravail_en.pdf)> (consulté le 8 septembre 2008).

**DE LA VEGA, Josette F.** *La communication scientifique à l'épreuve de l'Internet : l'émergence d'un nouveau modèle.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2000 (Collection « Référence »).

**PARLEMENT EUROPÉEN.** *L'Espace européen de la recherche: nouvelles perspectives.* Rapport adopté à Bruxelles le 31 janvier 2008 [en ligne] <<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2008-0029+0+DOC+XML+V0//FR>> (consulté le 19 octobre 2008).

**PIGNARD, Nathalie.** La publication scientifique sur Internet. In LE BŒUF, Claude ; PELISSIER, Nicolas (dir.). *Communiquer l'information scientifique : éthique du journalisme et stratégies des organisations.* Paris : L'Harmattan, 2003, p. 367-387.

**SALAÛN, Jean-Michel.** Publications scientifiques : Web, bibliothèques et bien public mondial. In *La communication scientifique : Enjeux du partage de la connaissance.* Forum universitaire, 4-6 juin 2003, Montréal : Archives nationales du Québec [en ligne] <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/21/76/PDF/sic\\_00000438.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/21/76/PDF/sic_00000438.pdf)> (consulté le 29 décembre 2008).

**TENOPIR Carol.** « The Role of Publishing in the Research Project » [en ligne] <[http://www.jisc.ac.uk/uploaded\\_documents/Carol%20Tenopir.ppt](http://www.jisc.ac.uk/uploaded_documents/Carol%20Tenopir.ppt)> (consulté le 18 octobre 2008).

### Archives ouvertes

**AUBRY Christine ; JANIK, Joanna.** *Les archives ouvertes : enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information.* Paris : ADBS Éditions, 2005 (Sciences et techniques de l'information).

**AYMONIN, David ; CREVOISIER, Pierre ; GOBRY, Frédéric.** « L'archive institutionnelle de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne : état actuel et perspectives » [en ligne] <<http://infoscience.epfl.ch/record/125618/files/>> (consulté le 12 décembre 2008).

**BAILEY, C. W.** « Open access and libraries », preprint, pp. 1-36, January 2006. [Online]. Available : <<http://www.digital-scholarship.com/cwb/OALibraries2.pdf>> (consulté le 10 décembre 2008).

**BIBAPP.** *Find the experts on your campus ... Promote their research ... Archive their work* [en ligne] <<http://bibapp.org/>> (consulté le 10 décembre 2008).

**BOUCHARD, Dany.** Les dépôts comme stratégie de réforme de l'infrastructure d'information scientifique. In *Traitements et pratiques documentaires : vers un changement de paradigme ?.* Actes de la deuxième conférence Document numérique et société, 2008. Paris : ADBS éditions, 2008 (Sciences et techniques de l'information), p. 263-277.

## Bibliographie

**BOURRIION, Daniel.** « Overay Journal », billet du 10 mai 2007. *De tout sur rien : le blog du taiseux bavard* [en ligne] <<http://detoutsurrien.wordpress.com/2007/05/10/overlay-journal/>> (consulté le 9 décembre 2008).

**CHANIER, Thierry.** *Archives ouvertes et publication scientifique : Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*. Paris : L'Harmattan, 2004.

**Consortium COUPERIN.** Wiki du Groupe de travail sur les Archives ouvertes (GTAO) [en ligne] <<http://gtao.wikidot.com/>> (consulté le 13 octobre 2008).

**CREPPY, Rachel.** « Archives ouvertes, archives institutionnelles et protocole français ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2007, p. 42-45.

**EUROPEAN COMMISSION.** *Open Access Opportunities and Challenges. A Handbook*. Unesco : German Commission for Unesco, 2008 [en ligne] <[http://ec.europa.eu/research/science-society/document\\_library/pdf\\_06/open-access-handbook\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/open-access-handbook_en.pdf)> (consulté le 23 novembre 2008).

**GTAO Couperin.** « Apport et impact des AO pour les bibliothèques » [en ligne] <<http://www.couperin.org/archivesouvertes/spip.php?article96>> (consulté le 10 décembre 2008).

**HARNAD, Stevan.** Ciélographie et ciéloloxie: Anomalie post-gutenbergienne et comment la résoudre. In ORIGGI, Gloria ; ARIKHA, N. (dir.) *Text-e. Le texte à l'heure de l'Internet*. Paris : Éditions de la BPI / Centre Pompidou, 2001, p. 77-103 [en ligne] <[http://www.text-e.org/conf/index.cfm?ConfText\\_ID=7](http://www.text-e.org/conf/index.cfm?ConfText_ID=7)> (consulté le 28 août 2008).

**MORIN, Nicolas.** « Open Access et bibliothèques : parlons franchement, parlons finances ». Blog : */home/nicom/* [en ligne] <<http://www.nicolasmorin.com/blog/?p=328>> (consulté le 9 décembre 2008).

**NAWROCKI, François.** « Le protocole OAI et ses usages en bibliothèque ». 28 janvier 2005 [en ligne] <<http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/OAI-PMH.htm>> (consulté le 16 juillet 2008).

**SALAÜN, J.-M.** « Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 49, n° 6, 2004. [en ligne]. <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00001141](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001141)> (consulté le 14 septembre 2008).

**SALENÇON, Jean ; MOATTI, Alexandre.** *Rapport du Comité IST Information scientifique et technique. Remis le 19 mai 2008 au Directeur général de la recherche et de l'innovation et au Directeur général de l'enseignement supérieur* [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1825>> (consulté le 11 décembre 2008).

**SYKES, Jean.** Acquérir des documents numériques: l'apport des archives ouvertes dans la diffusion des résultats de la recherche. In *Numérique et bibliothèques : le deuxième choc*. 4<sup>e</sup> édition des Entretiens de la BNF, Paris, Bibliothèque nationale de France, 4-6 décembre 2006 [en ligne] <<http://www.bnf.fr/pages/infopro/journeespro/pdf/entetiens06/sykes.pdf>> (consulté le 23 décembre 2008).

**WILLINSKY, John.** *The Access Principle: The Case for Open Access to Research and Scholarship. Digital libraries and Electronic Publishing*. Cambridge (Mass.) : MIT Press, 2006.

## Bibliothèques éditrices

**ARTIER, Jacqueline.** « Les collections patrimoniales de la bibliothèque de la Sorbonne : Une politique de valorisation », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, n° 3, p. 30-35 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 19 décembre 2008).

**AZIZA, Emmanuel.** Les Relations entre le secteur économique de l'édition et les bibliothèques. Travail de synthèse documentaire, DEA, 1995.

**AZIZA, Emmanuel.** L'Activité éditoriale en bibliothèque : étude s'appuyant sur des exemples français et anglais. Mémoire de DEA soutenu à l'université Lyon 3, Lyon, 1996.

**AZIZA, Emmanuel.** Entre service public et marché : quelques leçons des services d'édition de deux bibliothèques nationales. In SALAÛN, Jean-Michel (dir.). *Économie et bibliothèques*. Paris : Electre – Éditions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 85-89.

**BESLON, Christophe.** « Une bibliothèque éditrice : l'exemple de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n° 2, p. 63-69 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 21 novembre 2008).

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE.** *Exposer, éditer, rencontrer : valorisation et action culturelle en bibliothèque*. Enregistrements sur disque compact de la journée d'étude du 2 décembre 2004 à la Bibliothèque nationale de France (Les Entretiens de la BNF).

**BLUMMER, Barbara.** « Opportunities for Libraries with Print-on-demand Publishing », *Journal of Access Services*, vol. 3, n° 2, 2005, p. 31-54.

**BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa.** « Bibliothèques académiques et publication scientifique numérique : la médiation réinterrogée », *Ametist*, n° 1, avril 2007. [en ligne] <<http://ametist.inist.fr/document.php?id=249>> (consulté le 10 décembre 2008).

**BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa.** Une relecture du champ de la bibliothèque académique par ses potentialités éditoriales. In BROUDOUX, Evelyne ; CHARTRON, Ghislaine (dir.). *Document numérique et société*. Actes de la conférence organisée dans le cadre de la Semaine du document numérique à Fribourg (Suisse) les 20 et 21 septembre 2006. Paris ADBS Éditions, 2006 (Sciences et techniques de l'information), p. 87-105.

**CROUZET DAURAT, Pierrette.** « La politique éditoriale de la Bibliothèque nationale », *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, n° 157, 4<sup>e</sup> trimestre 1992, p. 68.

**FIELD, Roy.** « The Library as Publisher ». *Library Association Record*, 81 (8), August 1979, p. 383-385.

**GERMAIN, Marie-Stéphane.** *La bibliothèque productrice : de l'accès au savoir à la production de connaissances, vers un changement de paradigme ?*. Mémoire d'étude,

Enssib, janvier 2008 [en ligne] <<http://enssibweb.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1759>> (consulté le 14 septembre 2008).

**HAHN, Karla L.** « Research Library Publishing Services : New Options for University Publishing ». Washington : Association of Research Libraries, mars 2008, p. 7 [en ligne] <<http://www.arl.org/bm~doc/research-library-publishing-services.pdf>> (consulté le

## Bibliographie

28 août 2008).

**HOCH, Philippe.** Les bibliothèques éditrices. In PAYEN Emmanuèle (dir.). *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*. Paris : Electre – Editions du Cercle de la librairie, 2004, (Collection Bibliothèques) , p. 209-232.

**HORAVA, Tony.** « Libraries as Publishers ; Publishers as Libraries : Where Do we Go from Here ? », *Against the Grain*, September 2008, vol. 20, Issue 4, p. 46-52.

**MOUW, J.** « Changing Roles in the Electronic Age : the Library Perspective », *Library Acquisitions Practice and Theory*, 22 (1), Spring 1998, p. 15-21.

**NOVAK, Jan Ryan ; PARDO, Leslie A.** « The Evolving Nature of Faculty Publications », *Legal Reference Services*, vol. 26, n° 1-2, 2007, p. 209-232.

**SAUNDERS, L.** « Research Libraries Initiate Scholarly Publishing Collaboration », *Computers in Libraries*, 18 (8), September 1998, p. 20-21.

**UNIVERSITY OF PITTSBURGH.** « Pitt's Libraries and University Press Collaborate on Open Access to Press Titles », ULS Digital Library, 29 novembre 2007 [en ligne] <<http://www.library.pitt.edu/uls/news/pittpress.html>> (consulté le 28 août 2008).

**VANDOOREN, Françoise ; GASS, Cécil.** « Giving New Life to Out-of-print Books: when Publishers' and Libraries' Interests Meet ». *Learned Publishing*, Volume 21, Number 3, July 2008 , p. 187-192.

## Code de la propriété intellectuelle

**Alix, Yves ; Battisti, Michèle ; Gèze, François.** *Droits d'auteur, loi DADVSI : les conséquences pour les bibliothèques*. Actes de la journée d'étude du 20 juin 2006 organisée par l'Enssib [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1150>> (consulté le 18 octobre 2008).

**ASSIÉ, Benjamin ; BERGONZI, Agnès ; TILBIAN, Carole ; VERNEUIL, Gilles.** *La loi DADVSI après son adoption : conséquences pour les bibliothèques*. Dossier synthèse bibliographique 2007 [en ligne] <<http://dcb15.apinc.org/wp-content/uploads/2007/04/La%20loi%20Dadvs%20après%20son%20adoption.pdf>> (consulté le 20 décembre 2008).

**ILLIEN, Gildas ; GAME, Valérie.** « Le dépôt légal d'Internet à la Bibliothèque nationale de France : Cadre juridique, modèle de collecte, évolutions des métiers », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 3, p. 82-85 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 20 décembre 2008).

**Loi n° 2006-961 du 1<sup>er</sup> août 2006** relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (1) [en ligne] <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000266350&fastPos=1&fastReqId=1463638484&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>> (consulté le 20 décembre 2008).

**MAUREL, Lionel.** « *Creative Commons* en bibliothèque : Vers une alternative juridique ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, n° 4, p. 69-75 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 30 décembre 2008).



**MAUREL, Lionel.** « Accès aux produits culturels numériques en bibliothèques : économie, enjeux et perspectives », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, n° 4, p. 70-71 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 30 décembre 2008).

**MAUREL, Lionel.** *Bibliothèques numériques : le défi du droit d'auteur*. Villeurbanne Presses de l'Enssib, 2008.

**PFISTER, Laurent.** « Mort et transfiguration du droit d'auteur ? : Éclairages historiques sur les mutations du droit d'auteur à l'heure du numérique », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 5, p. 5-13 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (consulté le 18 décembre 2008).

**SALAÛN, Jean-Michel.** L'édition entre biens et services. Communication pour le colloque *Les défis de la publication sur le web : hyperlectures, cybertextes et méta-éditions*, Lyon, 9-11 septembre 2002 [en ligne] <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/21/07/PDF/sic\\_00000258.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/21/07/PDF/sic_00000258.pdf)> (consulté le 29 décembre 2008).



## TABLE DES ANNEXES

---

<b>1. LISTE DES SITES DES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE .....</b>	<b>84</b>
<b>2. LISTE DES SITES DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET DES GRANDS ÉTABLISSEMENTS .....</b>	<b>96</b>
<b>3. CHRONOLOGIE DE GOOGLE .....</b>	<b>106</b>

## 1. Liste des sites des bibliothèques de lecture publique

Bibliothèque par ville	Adresse Internet	Collections numérisées	Publications papier	Autres
<b>A</b>				
Aix-en-Provence	<< <a href="http://www.citedulivre-aix.com/Portail/Site/Typo3.asp?lang=FR&amp;id=3">http://www.citedulivre-aix.com/Portail/Site/Typo3.asp?lang=FR&amp;id=3</a> >>	Patrimoine de la bibliothèque Méjanès ; Bibliothèque provençale numérique ; Fonds spécifiques (Peiresc, Zola) Expositions Thèmes (récits de voyages...)	Non	
Ajaccio	<< <a href="http://www.bibliotheque.ajaccio.fr/opacwebaloes/index.html">http://www.bibliotheque.ajaccio.fr/opacwebaloes/index.html</a> >>	Trésors ; 63 ouvrages du fonds ancien	Non	
Albi, médiathèque Pierre-Amalric	<< <a href="http://www.mediathèque-albi.fr/">http://www.mediathèque-albi.fr/</a> >>	Trésors (incunables, manuscrits) à la suite d'une exposition Arkhénum	Non	
Alençon	< <a href="http://www.ville-alencon.fr/alencon.asp?idpage=10702&amp;id=25681&amp;tp=&gt;">http://www.ville-alencon.fr/alencon.asp?idpage=10702&amp;id=25681&amp;tp=&gt;</a> >	Lien par « Patrimoine numérique » < <a href="http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/document.html?id=FR-DC-B610016201_001">http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/document.html?id=FR-DC-B610016201_001</a> >	Non	
Amiens	<< <a href="http://www.bm-amiens.fr/AMIENS/Accueil.asp">http://www.bm-amiens.fr/AMIENS/Accueil.asp</a> >>	Expositions virtuelles	Oui Diffusé par la Société des amis de la bibliothèque Catalogues d'expositions (26 vol.) Bibliographies (38 vol.)	Cartes postales
Angers	<< <a href="http://www.bm.angers.fr/Fede/Main.asp?lang=FR">http://www.bm.angers.fr/Fede/Main.asp?lang=FR</a> >>	Pas de lien	Non	
BM Annecy	<< <a href="http://bibliotheques.agglo-annecy.fr/ABSYS/abwebp.exe">http://bibliotheques.agglo-annecy.fr/ABSYS/abwebp.exe</a> >> (consulté le 2 octobre 2008)	Pas de lien	Non	
Antibes	< <a href="http://www.documentation-provence.org/918_bibliotheque_municipale_antibes_htm">http://www.documentation-provence.org/918_bibliotheque_municipale_antibes_htm</a> >	Pas de lien	Non	
Antony	< <a href="http://www.bm.ville-antony.fr/">http://www.bm.ville-antony.fr/</a> >	Lien vers blog « À bride	Non	

	<a href="http://antony.fr/Antony/">antony.fr/Antony/</a> >	abattue »		
Argenteuil	<< <a href="http://mediatheques.argenteuil.fr/">http://mediatheques.argenteuil.fr/</a> >	Pas de lien	Non	
Arles	<< <a href="http://www.documentation-provence.org/250_bibliotheque_mediathèque_municipale_arles.htm">http://www.documentation-provence.org/250_bibliotheque_mediathèque_municipale_arles.htm</a> >	Lien par « Patrimoine numérique » : < <a href="http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/collection.pdf?id=FR-DC-B130046201_001&amp;base=&amp;mime-type=application/pdf">http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/collection.pdf?id=FR-DC-B130046201_001&amp;base=&amp;mime-type=application/pdf</a> >	Non	
Arras	<< <a href="http://wikimapia.org/#lat=50.2917658&amp;lon=2.7767086&amp;z=16&amp;l=2&amp;m=a&amp;v=2&amp;show=/3866286/fr/Médiathèque-d-Arras-Bibliothèque-municipale">http://wikimapia.org/#lat=50.2917658&amp;lon=2.7767086&amp;z=16&amp;l=2&amp;m=a&amp;v=2&amp;show=/3866286/fr/Médiathèque-d-Arras-Bibliothèque-municipale</a> >	Lien par « Patrimoine numérique » : < <a href="http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/document.html?id=FR-DC-B620416201_001">http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/document.html?id=FR-DC-B620416201_001</a> >	Non	
Asnières-sur-Seine	Pas de site. Pas de lien à partir du site de la mairie	Non	Non	
Aubervilliers		Non	Non	
Aulnay-sous-Bois	< <a href="http://www.aubervilliers.fr/article304.html">http://www.aubervilliers.fr/article304.html</a> (Lien avec le catalogue à partir du site de la mairie)>	Non	Non	
Aurillac		Lien par « Patrimoine numérique » : < <a href="http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/document.html?id=FR-DC-B150146201_001">http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/document.html?id=FR-DC-B150146201_001</a> >	Non	
Avignon	Accès au catalogue par le site de la mairie : < <a href="http://www.mairie-avignon.fr/fr/pratique/biblio/multimedia.php">http://www.mairie-avignon.fr/fr/pratique/biblio/multimedia.php</a> >	Non	Non	
<b>B</b>				
Bayonne	< <a href="http://www.bibliotheque.bayonne.fr/opacwebaloes/index.aspx">http://www.bibliotheque.bayonne.fr/opacwebaloes/index.aspx</a> >	Non	Non	
Beauvais	< <a href="http://www.beauvais-online.com/La-Bibliotheque-Municipale-Colette">http://www.beauvais-online.com/La-Bibliotheque-Municipale-Colette</a> >	Non	Non	
Belfort	< <a href="http://www.bm.mairie-belfort.fr/opacwebaloes/index.aspx">http://www.bm.mairie-belfort.fr/opacwebaloes/index.aspx</a> >	Non	Non	
Besançon	< <a href="http://www.besancon.fr/index.php?p=243">http://www.besancon.fr/index.php?p=243</a> >	Non	Non	
Béziers	< <a href="http://www.beziers-agglo.org/vivre/equipements/culture.cfm">http://www.beziers-agglo.org/vivre/equipements/culture.cfm</a> >	Non	Non	
Blois	< <a href="http://biblio.ville-blois.fr/rubrique.php3?id_rubrique=63">http://biblio.ville-blois.fr/rubrique.php3?id_rubrique=63</a> >	Bibliographies en format pdf	Oui <i>Cahiers de la bibliothèque de Blois</i> (association des amis) Catalogues d'expositions (8	Cartes postales Calendrier

## Annexes

			réf. sur le site) Onglet : Vente de documents sur la page d'accueil	
Bobigny	< <a href="http://www.bobigny.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=235">http://www.bobigny.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=235</a> >	Non	Non	
Bordeaux	< <a href="http://www.bordeaux.fr/ebx/portals/ebx.portal?_nfpb=true&amp;pageLabel=pgSomRub11&amp;classofcontent=sommaire&amp;id=790">http://www.bordeaux.fr/ebx/portals/ebx.portal?_nfpb=true&amp;pageLabel=pgSomRub11&amp;classofcontent=sommaire&amp;id=790</a> >	Présentation des fonds précieux (sans accès aux documents)	Non	
Boulogne-Billancourt	< <a href="http://www.boulognebillancourt.com/cms/index.php">http://www.boulognebillancourt.com/cms/index.php</a> >	Non	Non	
Boulogne/Mer	< <a href="http://www.ville-boulogne-surmer.fr/pages/creation_et_diffusion_culturelle/bibliotheque_municipale/creation_biblio_mediathèque.htm">http://www.ville-boulogne-surmer.fr/pages/creation_et_diffusion_culturelle/bibliotheque_municipale/creation_biblio_mediathèque.htm</a> >	Non	Non	
Bourges	< <a href="http://www.mediathèque-bourges.fr/animations.shtml">http://www.mediathèque-bourges.fr/animations.shtml</a> >	Lien par « Patrimoine numérique »		
Brest	< <a href="http://applications-internet.mairie-brest.fr/VIPBI21/Interligo.Web.Front/front.aspx">http://applications-internet.mairie-brest.fr/VIPBI21/Interligo.Web.Front/front.aspx</a> >	Wiki Brest : < <a href="http://www.wiki-brest.net/index.php/Accueil">http://www.wiki-brest.net/index.php/Accueil</a> >	Oui : « Les publications de la bibliothèque municipale de Brest » (bon de commande en ligne)	
Brive-la-Gaillarde	< <a href="http://www.limousin.culture.gouv.fr/pageshtmlsitedrac/bibliothèques/bibliobrivegaillarde.htm">http://www.limousin.culture.gouv.fr/pageshtmlsitedrac/bibliothèques/bibliobrivegaillarde.htm</a> >	Non	Non	
Bourg-en-Bresse (non ADBGV)	< <a href="http://www.bourgenbresse.fr/">http://www.bourgenbresse.fr/</a> >(consulté le 2 octobre 2008)	Oui	Revue : « Bourg'en Doc »	
<b>C</b>				
Caen	< <a href="http://www.caenlamer.fr/bibliothèquecaen/index.asp">http://www.caenlamer.fr/bibliothèquecaen/index.asp</a> >	Non	Non	
Calais	< <a href="http://www.calais.fr/spip.php?page=recherche&amp;recherche=bibliothèque">http://www.calais.fr/spip.php?page=recherche&amp;recherche=bibliothèque</a> >	Non	Non	
Cannes	< <a href="http://www.documentation-provence.org/251_bibliothèque_médiathèque_municipale_cannes.htm">http://www.documentation-provence.org/251_bibliothèque_médiathèque_municipale_cannes.htm</a> >	Non	Non	
Cergy	< <a href="http://www.ville-cergy.fr/ewb_pages/v/vivre-culture-bibliothèques.php">http://www.ville-cergy.fr/ewb_pages/v/vivre-culture-bibliothèques.php</a> >	Non	Non	
Chalon-sur-Saône	< <a href="http://www.bm-chalon.fr/site/bibliothèque-878.html">http://www.bm-chalon.fr/site/bibliothèque-878.html</a> >	Non	Non	
Châlons-en-Champagne	< <a href="http://194.51.206.66/bmvr/">http://194.51.206.66/bmvr/</a> >	Non	Non	
BM Chambéry	< <a href="http://www.bm-chambery.fr/">http://www.bm-chambery.fr/</a> >(consulté le 2 octobre 2008) maj 27 décembre 2006. en vente à l'accueil de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau>	Expositions Galerie de photographie Version numérisée des catalogues papier	Catalogues (services)	Signets, Cartes postales
Champigny-sur-	< <a href="http://www.lecturepublique94">http://www.lecturepublique94</a> >	Non	Non	

Marne	.net/site/annuaire/annuaire3.php?id_biblio=160&id_commune=14&total=4&pos=3&type_biblio=>			
Charleville-Mézières	<http://www.bm-charlevillemezieres.fr/Portail/Site/Typo3.asp?lang=FR&id=accueil>	Non	Non	
Chartres	<http://www.bm-chartres.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION>	Dossiers thématiques	Non	
Châteauroux	<http://mediatheque.ville-chateauroux.fr/>	Non	Non	
Châtellerauld	<http://www.ville-chatellerauld.fr/@webct95/content/826/82645>	Non	Non	
Chaumont	<http://silos.ville-chaumont.fr/flora/jsp/index2.jsp>	Oui	Non	
Cholet	<http://www.ville-cholet.fr/Xdossiers/dossier_50_la+mediatheque.html>	Bibliographies	Non	
Clermont-Ferrand	<http://bcu.univ-bpclermont.fr/>	Bases de données régionales	Non	
Clichy	<http://www.ville-clichy.fr/index.php?Rub=239>	Bibliographies	Non	
Colmar	<http://www.colmar.fr/adv/culture/biblio/biblioadr.htm>	Non	Non	
Colombes	<http://www.colombes.fr/fr/culture/bibliotheques/index.html>	Non	Non	
Corbeil-Essonnes	<http://www.corbeil-essonnes.com/spip.php?rubrique730>	Non	Non	
Courbevoie	<http://www.ville-courbevoie.fr/loisirs/culture/biblio/>	Non	Non	
<b>D</b>				
Dijon	<http://www.bm-dijon.fr/>		Catalogues d'expositions Collection œnologie Revue : <i>Papilles</i> (assoc. 1901) Bibliographies Catalogues de collections	Cartes postales
Drancy	<http://www.drancy.net/index.php?id_rub=culture&id_com=93>	Non	Non	
Dunkerque	<http://www.advbs.fr/CEA/CritB1.asp?RefBib=59E>	Non	Non	
<b>E</b>				
Épinal	<http://www.epinal.fr/sport_culture_loisirs/bibliotheque/bibli>	Non	Non	

Annexes

	otheque.shtml>			
Évreux	<http://www.evreux.fr/portail/modele2.php?id_racine=1&id_sous_rub=41#rub131>	Non	Non	
Évry	<http://www.agglo-evry.fr/menu-culture/categorie-4774/categorie-5164/bibliotheques.htm>	Non	Non	
<b>F</b>				
Flers	<http://www.paysdeflers.com/agglo-loisirs/mediatheque/mediatheque1.htm>	Non	Non	
Fontenay-sous-Bois	<http://www.lecturepublique94.net/site/fonds/fonds_fiche.php?id_fond=17>	Non	Non	
<b>G</b>				
Grenoble	<http://www.bm-grenoble.fr/culture/publications.htm#expositions>	Expositions en ligne Ouvrages en ligne Bibliothèque numérique	Catalogues d'expositions Catalogues de collections Livres Cédéroms	
<b>H</b>				
Le Havre	<http://www.ville-lehavre.fr/delia-CMS/guichet_virtuel/rubrique/article_id-/topic_id-254/bibliotheques.html>	Fonds numérisés	Catalogues d'exposition Brochures Bibliographies	Cartes postales
<b>I</b>				
Issy-les-Moulineaux	<http://bibsud92.org/spip/article.php?id_article=38>	Non	Non	
Ivry-sur-Seine	<http://www.ivry94.fr/culture/mediatheque/>	Non	Non	
<b>L</b>				
Laval	<http://www.mairie-laval.fr/franc/culture/biblio/presentation/index.php?rubid=1&id=07&pgs=04>	Exposition virtuelle	Non	
Levallois-Perret	<http://bibsud92.org/spip/article.php?id_article=39>	Non	Non	
Lille		Bibliothèque numérique Fonds iconographiques (manuscrits, photographies) Manuscrits Presse ancienne	Oui (1 ouvrage en ligne)	
Limoges	<http://www.bm-limoges.fr/>	Rien sur le site	Non	
Lorient	<http://mediatheque.lorient.fr/repons/portal/bookmark?Global	Presse ancienne locale Galerie d'images :	Non	



	=0&GlobalTreeNode=Home&&Statistic=treemap>	cartes postales carnets		
Lyon	<http://www.bm-lyon.fr/pratique/publications/catalogue-publis.htm>	Revue savantes Presse régionale illustrée au XIX <sup>e</sup> siècle Dossiers de presse Photographes en Rhône-Alpes Écrivains Rhône-Alpes Enluminures Estampes Provenance des livres anciens Affiches Textile Collections remarquables Conférences en ligne Expositions en ligne	Catalogues d'expositions Publications (depuis 1958) Revue : <i>Topo Gryphe</i>	Cartes postales Signets
<b>M</b>				
Maisons-Alfort	<http://www.maisons-alfort.fr/Website/site/rubriques_tempslibre_vieculturelle_mediathèque.htm>	Non	Non	
Le Mans	<http://www.mediathèque.ville-lemans.fr/masc/default.asp?IN STANCE=EXPLOITATION>	Une discographie réalisée sous forme de livre numérisé (avec feuillete)	Non	
Marne-la-Vallée	<http://www.webvallee.com/guide/client/IF/33/IC/895/NC/Bibliothèque_Municipale?wvs=82f2024e32dcedd6d55b1946f46c57f9>	Non	Non	
Marseille	<http://www.bmvr.marseille.fr/Fede/Main.asp?lang=FR>	Bibliographies (Word avec image de titre)	Non	
Meaux	<http://www.meaux.com/annuaire/index.php?wd=bibliothèque&cat_id=19040000>	Non	Non	
Melun	<http://www.astrolabe-melun.fr/>	Non	Non	
Mérignac	<http://www.mediathèque.merignac.com/opacwebaloes/index.aspx>	Non	Non	
Metz	<http://bm.mairie-metz.fr/sitebm/communes/publications/publications.htm>	« Démothèques » de concerts	Approx. 25 publications sur le site. Revue : <i>Les Cahiers de Medamothi</i> (annuel)	
Montauban	<http://www.montauban.com/detente/detente_vie_culturelle/bibliothèque.php >	Non	Non	
Montpellier	<http://mediathèque.montpellier-agglo.com/>	Bibliothèque numérique Fonds (Rabelais ; manuscrits...) Régionalisme Collections remarquables	Catalogues des fonds anciens Catalogue d'expositions Bibliographies Publications gratuites	Cartes postales

## Annexes

Montreuil	< <a href="http://bib.montreuil.free.fr/dossiers/index.htm">http://bib.montreuil.free.fr/dossiers/index.htm</a> >	Dossiers <i>Thema</i> (textes et images)	Non	
Mulhouse	< <a href="http://www.mulhouse.fr/fr/culture.php?PAGEID=276">http://www.mulhouse.fr/fr/culture.php?PAGEID=276</a> >	Non	Non	
N				
Nancy	< <a href="http://www.nancy.fr/culture/mediatheque/html/mediatheque.php">http://www.nancy.fr/culture/mediatheque/html/mediatheque.php</a> >	Non	Non	
Nanterre	< <a href="http://www.nanterre.fr/Envies/Culture/Activites+culturelles/ReseauMediatheques/Politique+documentaire.htm">http://www.nanterre.fr/Envies/Culture/Activites+culturelles/ReseauMediatheques/Politique+documentaire.htm</a> >	Non	Non	
Nantes	< <a href="http://www.nantes.fr/culture/bibliotheques.html">http://www.nantes.fr/culture/bibliotheques.html</a> >	Numérisation manuscrits avec feuilletage Arkhênum < <a href="http://arkhenum.picturelan.com/bm_nantes_oeb/Cité_de_Dieu">http://arkhenum.picturelan.com/bm_nantes_oeb/Cité de Dieu</a> (collaboration avec le musée Meermann-Westreenianum de La Haye)	Non Animations et expositions	
Narbonne	< <a href="http://www.lamediatheque.com/accueil/index.asp">http://www.lamediatheque.com/accueil/index.asp</a> >	Bibliothèque numérique (433 documents)	Non	
Neuilly-sur-Seine	< <a href="http://www.ville-neuillysurseine.fr/1-14083-La-Mediatheque.php">http://www.ville-neuillysurseine.fr/1-14083-La-Mediatheque.php</a> >	Non	Non	
Nevers	< <a href="http://mediatheque.ville-nevers.fr/">http://mediatheque.ville-nevers.fr/</a> >	Non	Oui (lien boutique) (chèques à l'ordre du Trésor public ou de sociétés savantes) (Société académique du Nivernais et Les Amis du vieux Guérigny)	
Nice	< <a href="http://www.bmvr-nice.com.fr/opacwebaloes/index.aspx">http://www.bmvr-nice.com.fr/opacwebaloes/index.aspx</a> >	Non	Oui Catalogues d'expositions remis gracieusement aux partenaires de la BMVR : bibliothèques, organismes de recherche, institutions culturelles. Livres pour les tout petits : « À Tire Livres »	
Nîmes	< <a href="http://bibliotheque.nimes.fr/">http://bibliotheque.nimes.fr/</a> >	Non	Non	
Niort	< <a href="http://www.agglomniort.fr/spip.php?article657">http://www.agglomniort.fr/spip.php?article657</a> >	Non	Non	
Noisy-le-Grand	< <a href="http://www.noisy-le-grand.fr/culture.asp?IdPage=2796">http://www.noisy-le-grand.fr/culture.asp?IdPage=2796</a> >	Bibliographies commentées	Non	

<b>O</b>				
Orléans	< <a href="http://www.bm-orleans.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION">http://www.bm-orleans.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION</a> >	Bibliothèque numérique : manuscrits, imprimés, images Actes de journées d'étude Cyberlibris pour les abonnés Conférences en ligne (mp3)	Non	e-cartes
Ouest Provence	< <a href="http://www.mediathequeouest-provence.fr/le-reseau-des-mediatheques/historique.html">http://www.mediathequeouest-provence.fr/le-reseau-des-mediatheques/historique.html</a> >	Non	Non	
<b>P</b>				
Pantin	< <a href="http://www.ville-pantin.fr/culture/bibliotheques/les-bibliotheques-de-pantin/">http://www.ville-pantin.fr/culture/bibliotheques/les-bibliotheques-de-pantin/</a> >	Non	Non	
Ville de Paris	< <a href="http://www.paris-bibliotheques.org/">http://www.paris-bibliotheques.org/</a> >	Revue <i>En Vue</i>	Paris Bibliothèques Ouvrages Catalogues d'expositions Bibliographies	
Paris Bibliothèque publique d'information	< <a href="http://www.editionsdelabibliotheque.fr/">http://www.editionsdelabibliotheque.fr/</a> >	Collection : « Paroles en réseau » téléchargeable	Livres- catalogues Collections : « En actes » : actes de colloques « Pratique » : bibliothé- conomie « Études et recherche » : sociologie de la culture « En débat » : actualité profession-nelle Bonjour/Salut: Mé- thodes de langues Bulletin d'information	
Pau	< <a href="http://www.pau.fr/le_reve/culture/20080814_095541">http://www.pau.fr/le_reve/culture/20080814_095541</a> >	Non	Non	e-cards
Perpignan	< <a href="http://www.mairie-perpignan.fr/mediatheque/">http://www.mairie-perpignan.fr/mediatheque/</a> >	Trésors en ligne	Non	
Pessac	< <a href="http://mediatheque.mairie-pessac.fr/">http://mediatheque.mairie-pessac.fr/</a> >	Lire, écouter (musique, conférences) pour les abonnés	Non	
Plaine-Centrale du Val-de- Marne	< <a href="http://www.ville-creteil.fr/vac/vac-cl-bib.htm">http://www.ville-creteil.fr/vac/vac-cl-bib.htm</a> >	Non	Non	
Poitiers	< <a href="http://www.bm-poitiers.fr/">http://www.bm-poitiers.fr/</a> >	Diaporamas des expositions	Non	

Q				
Quimper	< <a href="http://bibliotheques.quimper-communaute.fr/">http://bibliotheques.quimper-communaute.fr/</a> >	Non	Non	
R				
Reims	< <a href="http://www.bm-reims.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&amp;SYNCMENU=ACCUEIL">http://www.bm-reims.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&amp;SYNCMENU=ACCUEIL</a> >	Livres numérisés ( <i>Zoomify</i> ) pas de feuilletage	Publications de la Société des amis de la bibliothèque de Reims (vente par correspondance) Publications de l'atelier d'écriture : <i>L'Atelier d'écriture</i> , n° 9, BM / Maison de quartier du Chemin-Vert.	Gravures Cartes postales
Rennes	< <a href="http://www.bm-rennes.fr/">http://www.bm-rennes.fr/</a> >	Collections numérisées (textes et images) Classement thématique. Diaporamas des expositions	Non	
Roanne	< <a href="http://www.bm-roanne.fr/masc/default.asp?instance=exploitation">http://www.bm-roanne.fr/masc/default.asp?instance=exploitation</a> >	Images téléchargeables à partir du lien « Collections remarquables »	Non	
La-Roche-sur-Yon	< <a href="http://www.ville-larochesuryon.fr/rsy_themerubrique.php3?id_rubrique=77">http://www.ville-larochesuryon.fr/rsy_themerubrique.php3?id_rubrique=77</a> >	Non	Non	
La Rochelle (Agglo)	< <a href="http://www.agglo-larochelle.fr/services/loisir_equipements.php">http://www.agglo-larochelle.fr/services/loisir_equipements.php</a> >	Non	Non	
La Rochelle (Ville)	< <a href="http://www.larochellerochefort.com/pages.php?page=fiche_entite&amp;id_entite=515">http://www.larochellerochefort.com/pages.php?page=fiche_entite&amp;id_entite=515</a> >	Non	Non	
Roubaix	< <a href="http://www.mediathequederoubaix.fr/">http://www.mediathequederoubaix.fr/</a> >	Collections numérisées : patrimoine roubaisien (textes, images, sons, vidéos) Expositions en ligne Petit journal de l'exposition (téléchargeable) (8 p.) Sélections bibliographiques (mises en page) Actes de journées d'étude téléchargeables Blog	Catalogues d'exposition Actes de journées d'étude (commande à ARDIB) <i>Le Bibliomane</i> , journal trimestriel de la médiathèque	
Rouen	< <a href="http://www.rouen.fr/culture">http://www.rouen.fr/culture</a> >	Non	Non	
Rueil-Malmaison	< <a href="http://www.mediatheque-rueilmalmaison.fr/">http://www.mediatheque-rueilmalmaison.fr/</a> >	Non	Non	

S				
Saint-Denis	< <a href="http://www.ville-saint-denis.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=34">http://www.ville-saint-denis.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=34</a> >	Non	Non	
Saint-Denis (Réunion)	< <a href="http://www.reunion.iufm.fr/media/stdenis.htm">http://www.reunion.iufm.fr/media/stdenis.htm</a> >	Non	Non	
Saint-Étienne	< <a href="http://www.bm-st-etienne.fr/abv/framesetportail.asp">http://www.bm-st-etienne.fr/abv/framesetportail.asp</a> >	Collections numérisées : Livres et iconographie du Forez Expositions en ligne Bibliographies (mises en page) Vidéos à télécharger (abonnés)	Non ( ?)	
Saint-Malo	< <a href="http://www.malouins.com:81/OpacWebAloes/index.aspx?IdPage=1">http://www.malouins.com:81/OpacWebAloes/index.aspx?IdPage=1</a> >	Non	Non	
Saint-Maur-des-Fossés	< <a href="http://www.infocom94.fr/web2/tramp2.exe/log_in?setting_key=stmaur">http://www.infocom94.fr/web2/tramp2.exe/log_in?setting_key=stmaur</a> >	Non	Non	
Saint-Nazaire	< <a href="http://mediatheque.mairie-saintnazaire.fr/uPortal/Initialise?uP_reload_layout=true&amp;uP_tparam=props">http://mediatheque.mairie-saintnazaire.fr/uPortal/Initialise?uP_reload_layout=true&amp;uP_tparam=props</a> >	Non	Non	
Saint-Omer	< <a href="http://www.bibliotheque-st-omer.fr/stomer/">http://www.bibliotheque-st-omer.fr/stomer/</a> >	Non	Non	Cartes postales Signets
Saint-Pierre	< <a href="http://www.mediatheque-saintpierre.fr/Default.htm">http://www.mediatheque-saintpierre.fr/Default.htm</a> >	Non	Non	
Saint-Quentin	< <a href="http://www.ville-saintquentin.fr/pages/k4.asp">http://www.ville-saintquentin.fr/pages/k4.asp</a> >	Non	Non	
Saint-Quentin-en-Yvelines	< <a href="http://www.agglo-sqy.fr/fo/fr/home/home_mediathèque.asp">http://www.agglo-sqy.fr/fo/fr/home/home_mediathèque.asp</a> >	Revue d'information de la médiathèque en ligne	Lancement à la BU de Guyancourt d'un ouvrage <i>Beau Fraisier</i> , édité par les éditions de l'Amandier avec le soutien de la communauté d'agglomération, suite à une exposition à la médiathèque	
Saintes	< <a href="http://www.ville-saintes.fr/index.php?id=36">http://www.ville-saintes.fr/index.php?id=36</a> >	Non	Non	
Sartrouville	< <a href="http://www.bm-sartrouville.fr/">http://www.bm-sartrouville.fr/</a> >	Non	Non	
Saumur	< <a href="http://www.ville-saumur.fr/fr/activitestemps-libre/sport-et-loisirs/mediatheque/index.html">http://www.ville-saumur.fr/fr/activitestemps-libre/sport-et-loisirs/mediatheque/index.html</a> >	Non	Non	

Annexes

Sète	< <a href="http://mediatheques.thau-agglo.fr/opacwebaloes/index.aspx">http://mediatheques.thau-agglo.fr/opacwebaloes/index.aspx</a> >	Non	Non	
La Seyne-sur-Mer	< <a href="http://www.la-seyne-sur-mer.fr/article.php3?id_article=151">http://www.la-seyne-sur-mer.fr/article.php3?id_article=151</a> >	Non	Non	
Strasbourg	< <a href="http://www.mediatheques-cus.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION">http://www.mediatheques-cus.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION</a> >	Non	Non	

T				
Toulon	< <a href="http://www.documentation-provence.org/182_bibliotheque_municipale_toulon_htm">http://www.documentation-provence.org/182_bibliotheque_municipale_toulon_htm</a> >	Non	Non	
Toulouse	< <a href="http://www.bibliotheque.toulouse.fr/">http://www.bibliotheque.toulouse.fr/</a> >	Expositions en ligne Expositions virtuelles	Non	
Tourcoing	< <a href="http://www.tourcoing.fr/mediatheque">http://www.tourcoing.fr/mediatheque</a> >	Site en cours de développement		
Tours	< <a href="http://www.bm-tours.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION">http://www.bm-tours.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION</a> >	Non	Non	
Troyes	< <a href="http://www.mediatheque-agglo-troyes.fr/bmtroyes/">http://www.mediatheque-agglo-troyes.fr/bmtroyes/</a> >	Collections numérisées Manuscrits Images Librairie de colportage (catalogue collectif de la Bibliothèque bleue) Expositions en ligne Ressources pédagogiques Dossiers thématiques	Catalogues d'expositions (en vente à la bibliothèque) « Nouvelle bibliothèque Bleue de Troyes » (vente sur place et chez coéditeur)	Cartes postales
V				
Val-de-France	< <a href="http://www.arnouville95.fr/heading/heading475.html">http://www.arnouville95.fr/heading/heading475.html</a> >	Non	Non	
Valence	< <a href="http://www.bm-valence.fr/opacwebaloes/index.aspx">http://www.bm-valence.fr/opacwebaloes/index.aspx</a> >	Non	Non	
Valenciennes	< <a href="http://www.ville-valenciennes.fr/fr/minisites/loisirs-et-activites/culture/bibliotheque.html">http://www.ville-valenciennes.fr/fr/minisites/loisirs-et-activites/culture/bibliotheque.html</a> >	Expositions virtuelles (Arkhênum) Bibliothèque numérique (Cantilène de sainte Eulalie) <i>Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France</i> avec lien avec le microfilm.	Non	
Vannes	< <a href="http://biblio.mairie-vannes.fr/masc/?INSTANCE=VANNES">http://biblio.mairie-vannes.fr/masc/?INSTANCE=VANNES</a> >	Non	Non	
Vénissieux	< <a href="http://www.bm-venissieux.fr/uPortal/Initialize?uP_reload_layout=true&amp;uP_tparam=props">http://www.bm-venissieux.fr/uPortal/Initialize?uP_reload_layout=true&amp;uP_tparam=props</a> >	Non	Non	
Versailles	< <a href="http://www.bibliotheques.ves">http://www.bibliotheques.ves</a> >	Collections numérisées	Non	

	<a href="http://ailes.fr/Statique/index.htm">ailes.fr/Statique/index.htm</a> >	Expositions virtuelles		
Vichy	< <a href="http://www.ville-vichy.fr/valery-larbaud.htm">http://www.ville-vichy.fr/valery-larbaud.htm</a> >	Non	Non	
Villeneuve-d'Ascq	< <a href="http://mediatheque.villeneuve-dascq.fr/">http://mediatheque.villeneuve-dascq.fr/</a> >	Non	Non	
Villeurbanne	< <a href="http://www.bm.villeurbanne.fr/opacwebaloes/index.aspx">http://www.bm.villeurbanne.fr/opacwebaloes/index.aspx</a> >	Non	Non	
Vitry-sur-Seine	< <a href="http://www.mairie-vitry94.fr/accueil/portails_thematiques/decouvrir_la_ville/patrimoine/patrimoine/la_bibliotheque/">http://www.mairie-vitry94.fr/accueil/portails_thematiques/decouvrir_la_ville/patrimoine/patrimoine/la_bibliotheque/</a> >	Non	Non	

\* Établie à partir de la liste figurant sur le site de l'Association des directeurs de bibliothèques de grandes villes (ADBGV) [en ligne] <<http://www.adbgv.asso.fr/>> (les sites ont été vérifiés le 30 octobre 2008).

## **2. Liste des sites des bibliothèques universitaires et des grands établissements**

<b>Bibliothèque par ville</b>	<b>Adresse Internet</b>	<b>Collections numérisées</b>	<b>Publications papier</b>	<b>Autres</b>
<b>A</b>				
Université de Provence - AIX-MARSEILLE 1	< <a href="http://www.univ-provence.fr/gsite/document.php?project=scd">http://www.univ-provence.fr/gsite/document.php?project=scd</a> >	Publications de l'UP dans HAL / SCD Thèses Plateforme pédagogique Claroline		
Université de la Méditerranée - AIX-MARSEILLE 2	< <a href="http://bu.univmed.fr/flora/servelet/LoginServlet">http://bu.univmed.fr/flora/servelet/LoginServlet</a> >	Thèses électroniques	Non	
Université Paul Cézanne - AIX-MARSEILLE 3	<< <a href="http://www.univ-cezanne.fr/cgi-bin/WebObjects/SiteAix.woa/4/wo/aYFORAYJhnmOKnFiDZfVSg/24.22">http://www.univ-cezanne.fr/cgi-bin/WebObjects/SiteAix.woa/4/wo/aYFORAYJhnmOKnFiDZfVSg/24.22</a> >>	Non	Non	
ALBI Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion	< <a href="http://bu.univ-jfc.fr/scd/pol_doc.php">http://bu.univ-jfc.fr/scd/pol_doc.php</a> >	Non	Non	
AMIENS Université de Picardie Jules-Verne	< <a href="http://www.bu.u-picardie.fr/">http://www.bu.u-picardie.fr/</a> >	Non	Non	
ANGERS Université d'Angers	< <a href="http://bu.univ-angers.fr/">http://bu.univ-angers.fr/</a> >	Archives littéraires : Inventaires de l'école de Rochefort en ligne Fonds d'écrivains Bibliographies Expositions en ligne	Oui Presses universitaires d'Angers (PUA)	
ANTILLE ET GUYANE Université des Antilles et de la Guyane	< <a href="http://www.univ-ag.fr/buag/">http://www.univ-ag.fr/buag/</a> >	Cours de la bibliothèque et tutoriels en ligne Dernières publications des chercheurs de l'UAG en ligne avec Scopus (login)	Non	
ARTOIS Université d'Artois	< <a href="http://portail.bu.univ-artois.fr/">http://portail.bu.univ-artois.fr/</a> >	Non	Non	
AVIGNON Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	< <a href="http://www.bu.univ-avig.fr/">http://www.bu.univ-avig.fr/</a> >	Bibliothèque numérique	Non	



<b>B</b>				
BELFORT-MONTBELIARD Université de technologie de Belfort-Montbéliard	< <a href="http://bib.utbm.fr/">http://bib.utbm.fr/</a> >	Non	Non	
BESANÇON Université de Franche-Comté	< <a href="http://scd.univ-fcomte.fr/">http://scd.univ-fcomte.fr/</a> >	ARTUR-FC Base d'autoarchivage des travaux scientifiques des enseignants chercheurs de l'Université (AO)	Non	
BORDEAUX PRES Université de Bordeaux	< <a href="http://www.sicod.u-bordeaux.fr/">http://www.sicod.u-bordeaux.fr/</a> >>	Ouvrages numérisés	Non	
BORDEAUX Université de Bordeaux I	< <a href="http://www.bu.u-bordeaux1.fr/site/index.php">http://www.bu.u-bordeaux1.fr/site/index.php</a> >	Ouvrages anciens numérisés Thèses électroniques Aide à la rédaction des thèses	Non	
BORDEAUX Université Victor-Segalen Bordeaux II	< <a href="http://www.u-bordeaux2.fr/documentation">http://www.u-bordeaux2.fr/documentation</a> >	Aide à la rédaction des thèses Didacticiels Aide à la rédaction de bibliographies	Non	
BORDEAUX Université Michel de Montaigne Bordeaux III	< <a href="http://scd.u-bordeaux3.fr/">http://scd.u-bordeaux3.fr/</a> >	Non	Non	
BORDEAUX Université Montesquieu Bordeaux IV	< <a href="http://scd.u-bordeaux4.fr/">http://scd.u-bordeaux4.fr/</a> >	Fonds ancien numérisé Liens Archives ouvertes	Non	
BREST Université de Bretagne Occidentale	< <a href="http://www.univ-brest.fr/S_Commun/Biblio/">http://www.univ-brest.fr/S_Commun/Biblio/</a> >	HAL – Archives ouvertes, Université de Brest Blog du SCD	Non	
BRETAGNE SUD Université de Bretagne Sud	< <a href="http://www.univ-ubs.fr/62949479/0/fiche_30__pagelibre/">http://www.univ-ubs.fr/62949479/0/fiche_30__pagelibre/</a> >	Non	Non	
<b>C</b>				
CAEN Université de Caen	< <a href="http://www.unicaen.fr/unicaen/service/scd/SCD.htm">http://www.unicaen.fr/unicaen/service/scd/SCD.htm</a> >	Non	Non	
CERGY-PONTOISE Université de Cergy-Pontoise	< <a href="http://www.u-cergy.fr/rubrique1096.html">http://www.u-cergy.fr/rubrique1096.html</a> >	Non	Non	
CHAMBERY Université de Savoie	< <a href="http://www.scd.univ-savoie.fr">http://www.scd.univ-savoie.fr</a> >	Non	Non	
CLERMONT-FERRAND Université Blaise-	< <a href="http://bciu.univ-bpclermont.fr/">http://bciu.univ-bpclermont.fr/</a> >	Expositions virtuelles Fantaisies numériques (sonores)	Non	

Annexes

Pascal Clermont-Ferrand II		Bibliographies Biographies Formations en ligne		
COMPIEGNE Université de technologie de Compiègne	< <a href="http://eliot.utc.fr/eversuite/sta&lt;br/&gt;rt">http://eliot.utc.fr/eversuite/sta rt</a> >	Thèses en ligne Dossiers documentaires	Non	
CORTE Université de Corse Pascal Paoli	< <a href="http://scd.univ-corse.fr/">http://scd.univ-corse.fr/</a> >	Non	Non	
<b>D</b>				
DIJON Université de Bourgogne	< <a href="http://scd.u-bourgogne.fr/">http://scd.u-bourgogne.fr/</a> >	Bibliothèque numérique Fonds remarquables dont Raymond Queneau (en partenariat avec la MSH) Expositions virtuelles (fonds ancien de la bibliothèque Médecine-Pharmacie) Itinéraires thématiques (exemple : collections de paléontologie)	Non	
<b>E</b>				
ÉVRY Université d'Évry- Val d'Essonne	< <a href="http://www.biblio.univ-evry.fr/">http://www.biblio.univ-evry.fr/</a> >	Valorisation de la recherche (site en cours) Thèses et mémoires (en cours) Sujets d'examens (en cours)	Non	
<b>G</b>				
GRENOBLE Université Joseph-Fourier Grenoble I	< <a href="http://www.ujf-grenoble.fr/BUS/">http://www.ujf-grenoble.fr/BUS/</a> >	Trésors (incunables, manuscrits) à la suite d'une exposition Arkhénium	Grenoble Science TEL ??	
GRENOBLE Université Grenoble II et Grenoble III	< <a href="http://bibliotheques.upmf-grenoble.fr/">http://bibliotheques.upmf-grenoble.fr/</a> >	Lettre d'information du SICD 2 Bibliothèque numérique	Non	
<b>L</b>				
LA REUNION Université de La Réunion	< <a href="http://bu.univ-reunion.fr/index.html">http://bu.univ-reunion.fr/index.html</a> >	Non	Non	
LA ROCHELLE Université de La Rochelle	< <a href="http://www.univ-larochelle.fr/spip.php?rubrique5">http://www.univ-larochelle.fr/spip.php?rubrique5</a> >	Non	Non	
LE HAVRE Université du Havre	< <a href="http://www.univ-lehavre.fr/biblio/index.html">http://www.univ-lehavre.fr/biblio/index.html</a> >	Non	Non	
LE MANS Université du Maine	< <a href="http://scd.univ-lemans.fr/">http://scd.univ-lemans.fr/</a> >	Cours en ligne (login) Collection numérisée de planches mycologiques	Non	
LILLE Université	< <a href="http://www.univ-">http://www.univ-</a>	IRIS Bibliothèque		

des sciences et technologies Lille I	<a href="http://lille1.fr/bustl/">lille1.fr/bustl/</a> >	numérique (anciennement Grise mine) PôLiB (Lille 1, 2, 3) Thèses en ligne		
LILLE Université du droit et de la santé Lille II	<a href="http://www.scd.univ-lille2.fr">http://www.scd.univ-lille2.fr</a> >	PôLiB (Lille 1, 2, 3)	Non	
LILLE Université Charles-de-Gaulle Lille III	<a href="http://www.univ-lille3.fr/fr/documentation/accueil/">http://www.univ-lille3.fr/fr/documentation/accueil/</a> >	PôLiB (Lille 1, 2, 3) NordNum (bib. numérique histoire régionale Nord Pas-de-Calais)	Non	
LIMOGES Université de Limoges	<a href="http://www.unilim.fr/scd/">http://www.unilim.fr/scd/</a> >	Documents numérisés Thèses en ligne	Non	
LITTORAL Nord – Pas-de-Calais	<a href="http://www.bulco.univ-littoral.fr/UnivLittoral/BureauUnivLittoral/Integration/Pages/framesetPortail.asp">http://www.bulco.univ-littoral.fr/UnivLittoral/BureauUnivLittoral/Integration/Pages/framesetPortail.asp</a> >	Non	Non	
LYON Université Claude-Bernard Lyon I	<a href="http://portaildoc.univ-lyon1.fr/">http://portaildoc.univ-lyon1.fr/</a> >	Fonds Gallavardin sur l'homéopathie Mémoires d'orthophonie Expositions virtuelles Conférences en ligne Guide à l'usage des doctorants	Non	
LYON Université Lumière Lyon II	<a href="http://www.univ-lyon2.fr/19791684/0/fiche___page_libre/">http://www.univ-lyon2.fr/19791684/0/fiche___page_libre/</a> >	Cyberthèses Cyberdocs Mémoires de stages concernant le SCD Thèses en ligne Publications en ligne HAL	Non	
LYON Université Jean-Moulin Lyon III	<a href="http://scd.univ-lyon3.fr/">http://scd.univ-lyon3.fr/</a> >	Thèses en ligne	Non	
LYON BIU – LSH	<a href="http://www.ens-lsh.fr/64901484/0/fiche___page_libre/&amp;RH=DIFFUSION&amp;RF=BIBLI">http://www.ens-lsh.fr/64901484/0/fiche___page_libre/&amp;RH=DIFFUSION&amp;RF=BIBLI</a> >	Non	Non	
LYON Institut national des sciences appliquées (INSA)	<a href="http://www.insa-lyon.fr/Departements/docinsa.html">http://www.insa-lyon.fr/Departements/docinsa.html</a> >	Service d'édition électronique Doc'Insa : thèses (Cither), cours, rapports et congrès Archives ouvertes	Non	

<b>M</b>				
MARNE-LA-VALLÉE Université de Marne-la-Vallée	<a href="http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque/index.htm">http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque/index.htm</a> >	Non	Non	
METZ Université de Metz	<a href="http://www.scd.univ-metz.fr">http://www.scd.univ-metz.fr</a> >	Thèses en ligne accessibles à partir du SUDOC Bibliographies en ligne (maquettées et feuilletage)	Non	
MONTPELLIER Bibliothèque interuniversitaire	<a href="http://www.biu-montpellier.fr/">http://www.biu-montpellier.fr/</a> >	Non	Publications musée Atget (ouvrages sur des dessins	Cartes postales

Annexes

			pouvant être commandés)	
MULHOUSE Université de Haute-Alsace	< <a href="http://www.scd.uha.fr/">http://www.scd.uha.fr/</a> >	Thèses, mémoires Textes des communications des journées doctorales Bibliographies (maquettées)	Non	
<b>N</b>				
NANCY Université Henri-Poincaré Nancy I	< <a href="http://scd.uhp-nancy.fr/">http://scd.uhp-nancy.fr/</a> >	Non	Non	
NANCY Université Nancy II	< <a href="http://www.univ-nancy2.fr/scd/">http://www.univ-nancy2.fr/scd/</a> >	Thèses en ligne	Non	
NANTES Université de Nantes	< <a href="http://www.bu1.univ-nantes.fr">http://www.bu1.univ-nantes.fr</a> >	Non	Non	
NICE Université de Nice Sophia-Antipolis	< <a href="http://bibliotheque.unice.fr/">http://bibliotheque.unice.fr/</a> >	REVEL (Revue électroniques SHS) Archive ouverte Wiki Urfist	Non	
NIMES Université de Nîmes	< <a href="http://www.doc.unimes.fr/mo-&lt;br/&gt;dules/mylinksrevues/index.php">http://www.doc.unimes.fr/mo- dules/mylinksrevues/index.php</a> >	Non	Non	
NOUVELLE- CALÉDONIE Université de la Nouvelle- Calédonie	< <a href="http://www.univ-nc.nc/-&lt;br/&gt;Bibliotheque-.html">http://www.univ-nc.nc/- Bibliotheque-.html</a> >	Non	Non	
<b>O</b>				
ORLEANS Université d'Orléans	< <a href="http://web.univ-orleans.fr/SCD/">http://web.univ-orleans.fr/SCD/</a> >	Cours en ligne (login)	Non	
<b>P</b>				
PARIS Bibliothèque de la Sorbonne	< <a href="http://www.bibliotheque.sorbonne.fr">http://www.bibliotheque.sorbonne.fr</a> >	Informatisation du Catalogue collectif des manuscrits des bibliothèques de France qui sera intégré dans <i>Liber Floridus</i> Projet de corpus thématiques à destination des chercheurs partir des collections patrimoniales	Non	
PARIS Bibliothèque Cujas	< <a href="http://biu-cujas.univ-paris1.fr/">http://biu-cujas.univ-paris1.fr/</a> >	Expositions virtuelles Journées d'études (serveurs en panne)	Non	
PARIS Bibliothèque Sainte-Geneviève	< <a href="http://www-bsg.univ-paris1.fr">http://www-bsg.univ-paris1.fr</a> >	Base « Enluminures » <i>Liber Floridus</i> hébergée par le Centre informatique national de l'Enseignement Supérieur (CINES)	Non	
PARIS Bibliothèque	< <a href="http://www.bsb.univ-paris3.fr/">http://www.bsb.univ-paris3.fr/</a> >	Attente ouverture 2009		

Sainte-Barbe				
PARIS Bibliothèque interuniversitaire des Langues orientales	< <a href="http://www.biulo.univ-paris3.fr/">http://www.biulo.univ-paris3.fr/</a> >	Non	Non	
PARIS Bibliothèque interuniversitaire de médecine	< <a href="http://www.bium.univ-paris5.fr/">http://www.bium.univ-paris5.fr/</a> >	Bibliothèque numérique Medic@ Publications issues de congrès	Non	
PARIS Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie	< <a href="http://www.biup.univ-paris5.fr/">http://www.biup.univ-paris5.fr/</a> >	Fonds ancien, collections iconographiques	Non	
PARIS Bibliothèque interuniversitaire scientifique Jussieu	< <a href="http://jubil.upmc.fr/">http://jubil.upmc.fr/</a> >	Dossiers documentaires	Non	
PARIS Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)	< <a href="http://www.bdic.fr">http://www.bdic.fr</a> >	Bibliothèque numérique Base « Archives et images » Revue : <i>Matériaux pour l'histoire de notre temps</i> accessible sur <i>Persée</i> (barrière mobile)	Ouvrages : 111 références Revue : <i>Matériaux pour l'histoire de notre temps</i> (papier) <i>Journal de la BDIC</i> (12 p. en ligne)	
PARIS Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)	< <a href="http://www.bulac.fr">http://www.bulac.fr</a> >	Bibliothèque numérique accessible depuis les salles de lecture Lettre d'information de la Bulac	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris I	< <a href="http://bib.univ-paris1.fr/">http://bib.univ-paris1.fr/</a> >	Non	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris II	< <a href="http://www.u-paris2.fr/04935358/0/fiche___pagelibre/&amp;RH=Bibliotheque">http://www.u-paris2.fr/04935358/0/fiche___pagelibre/&amp;RH=Bibliotheque</a> >	Annales d'examen	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris III	< <a href="http://bucensier.univ-paris3.fr/">http://bucensier.univ-paris3.fr/</a> >	Mémoires et documents en texte intégral (4 documents)	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris IV	< <a href="http://www.paris-sorbonne.fr/fr/rubrique.php3?id_rubrique=1124">http://www.paris-sorbonne.fr/fr/rubrique.php3?id_rubrique=1124</a> >	Bibliothèque électronique (login) Rapports d'activité en ligne)	Brochure d'information sur le SCD adressée au personnel (rentrée 2007-2008)	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris V	< <a href="http://www.bu.univ-paris5.fr/">http://www.bu.univ-paris5.fr/</a> >	Médiathèque de Paris-Descartes : Conférences, cours exercices. Classement par discipline. Nuage de mots. Peut être enrichie par les personnels et les enseignants de l'université (login) Tutoriels en ligne	Non	

## Annexes

		(recherche d'information) Archives ouvertes		
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris VI	< <a href="http://jubil.upmc.fr/">http://jubil.upmc.fr/</a> >	Jubilothèque (bibliothèque numérique) Thèses Dossiers documentaires en ligne (accès thématique) Aide à la rédaction de bibliographies	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris VII	< <a href="http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=gene_doc&amp;np=ACCUEIL&amp;ref=&gt;">http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=gene_doc&amp;np=ACCUEIL&amp;ref=&gt;</a> >	Non	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris VIII	< <a href="http://www-bu.univ-paris8.fr/">http://www-bu.univ-paris8.fr/</a> >	Thèses en ligne (pdf)	Non	C
PARIS Bibliothèque de l'Université Paris- Dauphine	< <a href="http://www.bu.dauphine.fr/scd/">http://www.bu.dauphine.fr/scd/</a> >	Archives ouvertes (membre de <i>Nereus</i> )	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris X	< <a href="http://www.u-paris10.fr/33608061/0/fiche__pagelibre/&amp;RH=racine&amp;RF=bib">http://www.u-paris10.fr/33608061/0/fiche__pagelibre/&amp;RH=racine&amp;RF=bib</a> >	Non	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris XI	< <a href="http://www.u-psud.fr/fr/biblio/service_commun_de_la_documentation.html">http://www.u-psud.fr/fr/biblio/service_commun_de_la_documentation.html</a> >	Non	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris XII	< <a href="http://www.univ-paris12.fr/79459064/0/fiche__pagelibre/">http://www.univ-paris12.fr/79459064/0/fiche__pagelibre/</a> >	Non	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Université de Paris XIII	< <a href="http://www-bu.univ-paris13.fr/">http://www-bu.univ-paris13.fr/</a> >	Bibliographies en ligne	Non	
PARIS Institut national d'histoire de l'art (INHA)	< <a href="http://www.inha.fr/spip.php?rubrique21">http://www.inha.fr/spip.php?rubrique21</a> >	Bibliothèque numérique Expositions virtuelles Inventaires en ligne (pdf)		
PARIS Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine	< <a href="http://www.academie-medecine.fr/infos_pratiques_et_actualites.cfm">http://www.academie-medecine.fr/infos_pratiques_et_actualites.cfm</a> >	<i>Bulletin de l'Académie nationale de médecine (Gallica)</i> Base de portraits (800) Papiers de savants (inventaires en ligne)	Non	
PARIS Bibliothèque de l'Institut de France	< <a href="http://www.bibliotheque-institutdefrance.fr/">http://www.bibliotheque-institutdefrance.fr/</a> >	Présentations illustrées des collections	Non	
PARIS Bibliothèque Mazarine	< <a href="http://www.bibliotheque-mazarine.fr/">http://www.bibliotheque-mazarine.fr/</a> >	Trésors (manuscrits, reliures, imprimés) Présentations illustrées des	Non	

		collections		
PARIS Médiathèque du Musée du Quai- Branly	< <a href="http://www.quaibrantly.fr/fr/documentation-scientifique/index.html">http://www.quaibrantly.fr/fr/documentation-scientifique/index.html</a> >	Iconothèque illustrée Catalogue des objets illustré Bibliographie	Non	
PARIS Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle	< <a href="http://mussi.mnhn.fr/cda/?IN STANCE=INCIPIO">http://mussi.mnhn.fr/cda/?IN STANCE=INCIPIO</a> >	Textes numérisés	Non	
PARIS Bibliothèque du Collège de France	< <a href="http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/ins_bib/p1000219798564.htm">http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/ins_bib/p1000219798564.htm</a> >	Non	Non	
PARIS Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers	< <a href="http://bibliotheque.cnam.fr/">http://bibliotheque.cnam.fr/</a> >	CNUM : Conservatoire numérique des Arts et Métiers = Bibliothèque numérique constituée à partir des ouvrages du fonds ancien du Cnam	Non	
PAU Université de Pau et des Pays de l'Adour	< <a href="http://bupau1.univ-pau.fr/">http://bupau1.univ-pau.fr/</a> >	Non	Non	
PERPIGNAN Université de Perpignan Via Domitia	< <a href="http://www.univ-perp.fr/fr/BU.html">http://www.univ-perp.fr/fr/BU.html</a> >	Non	Non	
POITIERS Université de Poitiers	< <a href="http://www.scd.univ-poitiers.fr">http://www.scd.univ-poitiers.fr</a> >	Bibliothèque numérique	Non	
POLYNÉSIE FRANÇAISE Université de la Polynésie française	< <a href="http://www.upf.pf/scd/">http://www.upf.pf/scd/</a> >	Non	Non	
<b>R</b>				
REIMS Université de Reims Champagne- Ardenne	< <a href="http://scdurca.univ-reims.fr/">http://scdurca.univ-reims.fr/</a> >	Livres numérisés Exposition virtuelle	ÉPURE (Presses universitaires de Reims) : Ouvrages Revue littéraire	
RENNES Université de Rennes I	< <a href="http://www.scd.univ-rennes1.fr/">http://www.scd.univ-rennes1.fr/</a> >	Non	Non	
RENNES Université de Haute-Bretagne Rennes II	< <a href="https://scdportail.uhb.fr/">https://scdportail.uhb.fr/</a> >	MEMORABLE Base des mémoires THEO Mémoires et thèses portant sur l'histoire locale		
RENNES Institut national des Sciences appliquées (INSA)	< <a href="http://www.insa-rennes.fr/bibliotheque">http://www.insa-rennes.fr/bibliotheque</a> >	Non	Non	
ROUEN Université de Rouen - Haute Normandie	< <a href="http://www.univ-rouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=53780579&amp;LANGUE=0">http://www.univ-rouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=53780579&amp;LANGUE=0</a> >	Non	Non	
ROUEN Institut national des	< <a href="http://biblio.insa-rouen.fr/">http://biblio.insa-rouen.fr/</a> >	Non	Non	

Annexes

Sciences appliquées (INSA)				
SAINT-ÉTIENNE Université Jean-Monnet	< <a href="http://portail.univ-st-etienne.fr/53508236/0/fiche___pagelibre/">http://portail.univ-st-etienne.fr/53508236/0/fiche___pagelibre/</a> >	Non	Non	
STRASBOURG Bibliothèque nationale Universitaire (BNUS)	< <a href="http://www.bnus.u-strasbg.fr/">http://www.bnus.u-strasbg.fr/</a> >	Bibliographie alsacienne Ouvrages Ouvrages en coédition avec les PUS et autres (vente sur place et en ligne)	Catalogues d'expositions (vente sur place et en ligne)	Cartes postales
STRASBOURG Institut national des Sciences appliquées (INSA)	< <a href="http://www.insa-strasbourg.fr/fr/bibliotheque/">http://www.insa-strasbourg.fr/fr/bibliotheque/</a> >	Non	Non	
<b>T</b>				
TOULON Université du Sud TOULON VAR	< <a href="http://bu.univ-tln.fr/toulon_new/default.htm">http://bu.univ-tln.fr/toulon_new/default.htm</a> >	Thèses, mémoires, annales d'examen, bibliographies, rapports de stage	Non	
TOULOUSE Université des Sciences sociales Toulouse I	< <a href="http://www.univ-tlse1.fr/46947430/0/fiche___pagelibre/">http://www.univ-tlse1.fr/46947430/0/fiche___pagelibre/</a> >	L'université a confié au SCD la mise en ligne de ses publications : Thèses Revue <i>Droit écrit</i> 2001-2003) Sujets d'examens		
TOULOUSE Université de Toulouse le Mirail Toulouse 2	< <a href="http://w3.bu-centrale.univ-tlse2.fr/">http://w3.bu-centrale.univ-tlse2.fr/</a> >	Non	Non	
TOULOUSE Université Paul-Sabatier Toulouse III	< <a href="http://www.scd.ups-tlse.fr/">http://www.scd.ups-tlse.fr/</a> >	Thèses en ligne (à partir 1 <sup>er</sup> septembre 2007) Recherche par année, sujets, écoles doctorales	Non	
TOULOUSE Institut national Polytechnique de Toulouse	< <a href="http://www.inp-toulouse.fr/documentation/documentation.shtml">http://www.inp-toulouse.fr/documentation/documentation.shtml</a> >	OATAO Open Access Archive Toulouse Archive ouverte (986 e-prints 30-10-2008) Thèses en ligne (483) depuis 2005	Non	
TOULOUSE Institut national des Sciences appliquées de Toulouse (INSA)	< <a href="http://www.insa-toulouse.fr/fr/bib.html">http://www.insa-toulouse.fr/fr/bib.html</a> >	Non	Non	
TOURS Université François-Rabelais	< <a href="http://www.scd.univ-tours.fr/">http://www.scd.univ-tours.fr/</a> >	Non (il existe par ailleurs un service commun « Partenariats, Valorisation, Contrats » (SPVC))	Non	
TROYES Université de Technologie de Troyes	< <a href="http://www.utt.fr/bibliotheque/index.php">http://www.utt.fr/bibliotheque/index.php</a> >	Non	Non	



V				
VALENCIENNES Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	< <a href="http://biblio.univ-valenciennes.fr/">http://biblio.univ-valenciennes.fr/</a> >	Non	Non	
VERSAILLES – SAINT-QUENTIN- EN-YVELINES Université de Versailles – Saint- Quentin-en- Yvelines	< <a href="http://www2.uvsq.fr/28711839/0/fiche___pagelibre/">http://www2.uvsq.fr/28711839/0/fiche___pagelibre/</a> >	Non	Non	

### 3. Chronologie de Google \*

27 septembre 1998

Création de *Google* à l'université de Stanford par Larry Page et Sergey Brin. Moteur de recherche pour organiser l'information sur Internet à l'échelle mondiale.

Juin 2000

Accord avec *Yahoo* pour proposer de la publicité ciblée selon les mots-clés saisis. *Google* a déjà référencé un demi-milliards de pages.

Mars 2001

Eric Schmidt prend la direction de l'entreprise.

19 août 2004

Introduction en bourse.

30 octobre 2004

Lancement du « programme Partenaire » à la Foire de Francfort. Proposition aux éditeurs de lui confier leurs livres afin de les numériser et de les référencer.

14 décembre 2004

Lancement plus discret par un communiqué du « programme Bibliothèques ». Un différend concernant les ouvrages sous droits est engagé avec les éditeurs américains. 4 universités ont donné leur accord : Stanford (8 millions de volumes) ; Michigan (7 millions) ; Harvard (50 000 titres) ; Oxford (ouvrages antérieurs à 1900).

Février 2005

*Google* démarche les éditeurs français pour le « programme Partenaires ».

La riposte au « programme Bibliothèques » s'organise suite à la tribune de Jean-Noël Jeanneney dans *Le Monde* appelant à la mobilisation européenne face à la future bibliothèque planétaire.

1<sup>er</sup> novembre 2005

*Google Print*, rebaptisé *Google Recherche de livres*, commence à scanner les ouvrages des bibliothèques partenaires. La Guilde des auteurs et l'Association des éditeurs américains assignent *Google* en justice en ce qui concerne les ouvrages sous droits.

13 mars 2006

*Google* assure par courrier les éditeurs français qu'ils peuvent s'opposer (selon le principe de l'*opt out*) à la numérisation de leurs fonds. Gallimard exige l'arrêt immédiat de la numérisation de ses livres.

---

\* D'après WALTER, Anne-Laure. « 10 ans pour devenir le géant du web », *Livres Hebdo*, n° 753, 7 novembre 2008, p. 7-9.

6 juin 2006

Quinze jours après le Börsenverein, l'association des éditeurs et libraires allemands, trois éditeurs du groupe La Martinière, puis le SNE et la SDGL assignent *Google* en justice.

9 octobre 2006

*Google* rachète *YouTube* pour 1,65 milliards de dollars.

Février 2007

Le « programme Partenaire » pour les éditeurs compte selon *Google* 10 000 adhérents dans le monde (dont en France Complexe, L'Harmattan et Vrin).

Mars 2007

Le *New York Times* estime le nombre de livres numérisés à un million.

Mai 2007

Les bibliothèques universitaires de Gand et Lausanne sont les premières bibliothèques européennes à fonds principalement francophones à accepter la numérisation par *Google*.

Décembre 2007

*Google* ouvre son encyclopédie *Knol* afin de faire concurrence à *Wikipédia*.

Janvier 2008

*Google* vaut 210 milliards de dollars à la Bourse de Wall Street. l'entreprise dit avoir identifié plus de mille milliards de pages web.

23 mai 2008

Microsoft met fin à son programme de numérisation des livres et met fin à son programme *Live Book Search*, concurrent de *Google Recherche de livres*.

11 juillet 2008

La bibliothèque municipale de Lyon attribue à *Google* le marché de la numérisation et la mise en ligne de ses fonds anciens.

28 octobre 2008

*Google*, La Guilde des auteurs et l'Association des éditeurs américains annoncent un projet de transaction.